



HAL
open science

L'internationalisation de la guerre d'indépendance algérienne au regard du bombardement du village de Sakiet Sidi Youssef, en Tunisie, le 8 février 1958

Cyrine Bouguetof

► **To cite this version:**

Cyrine Bouguetof. L'internationalisation de la guerre d'indépendance algérienne au regard du bombardement du village de Sakiet Sidi Youssef, en Tunisie, le 8 février 1958. Histoire. 2020. dumas-02930416

HAL Id: dumas-02930416

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02930416v1>

Submitted on 4 Sep 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

MÉMOIRE DE MAÎTRISE
MASTER I RECHERCHE EN HISTOIRE DE L'AFRIQUE, DU MACHREB ET DU MOYEN-ORIENT



L'INTERNATIONALISATION DE LA GUERRE D'INDÉPENDANCE ALGÉRIENNE AU
REGARD DU BOMBARDEMENT DU VILLAGE DE SAKIET SIDI YOUSSEF, EN TUNISIE,
LE 8 FÉVRIER 1958

CYRINE BOUGUETOF
SOUS LA DIRECTION DE MONSIEUR LE PROFESSEUR PIERRE VERMEREN
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2019-2020

(...) Il n'y avait plus, à mes yeux, d'issue en dehors du droit de l'Algérie à disposer d'elle-même. Mais, décidé à le lui reconnaître, je le ferais dans certaines conditions. D'abord, c'est la France, celle de toujours, qui, seule, dans sa force au nom de ses principes et suivant ses intérêts, l'accorderait aux Algériens. (...) Nous ne tiendrons compte d'aucune démarche d'aucune capitale, d'aucune offre de "bons offices", d'aucune menace de "révision déchirante" dans nos relations extérieures, d'aucune délibération des Nations-Unies.

Charles De Gaulle, *Mémoires d'espoir*, 1970

SOMMAIRE

PRÉSENTATION HISTORIOGRAPHIQUE.....P. 8

1. Genèse d'un sujet et premières orientations bibliographiques
2. Le traitement historiographique de la guerre d'Algérie de 1962 à nos jours
3. Le contexte international de la guerre d'Algérie, un sujet peu traité jusque dans les années 1990
4. Dès la fin des années 1990, un essor du traitement des questions internationales sur la guerre d'Algérie
5. Histoire internationale ou histoire transnationale ?
6. Vers un "retour de l'événement" ? (R. Branche, 2001)

PRÉSENTATION DES SOURCES.....P. 21

INTRODUCTION.....p. 22

CARTE.....p. 24

I. LE BOMBARDEMENT DE SAKIET SIDI YOUSSEF : UN ÉVÉNEMENT TRÈS LOCALISÉ, RÉSULTAT DE TENSIONS FRONTALIÈRES CROISSANTES ENTRE LA TUNISIE ET L'ALGÉRIE.....P. 25

A. Une base logistique.....p. 25

1. Une situation géographique avantageuse mais complexe à aménager : l'espace de la frontière
2. Un important transit d'hommes
3. Un point de passage pour le matériel militaire

B. Une base militaire.....p. 28

1. La recrudescence des "incidents de frontière" depuis la fin de l'année 1957
2. Le village de Sakiet Sidi Youssef, un "camp de rebelles" largement surveillé par les services de renseignements français

C. Violence et bilan de l'attaque du 8 février 1958.....p. 31

1. De lourdes pertes humaines
2. La perception de l'attaque par l'opinion publique française
3. La condamnation médiatique de l'événement

II. LE RETENTISSEMENT DE LA CRISE DE SAKIET AU MACHREB ET AU MOYEN-ORIENT, MAIS AUSSI DANS LE RESTE DU CONTINENT AFRICAIN : UNE OPPORTUNITÉ POUR LES PAYS TIERS-MONDISTES ?.....P. 34

- A. Le gouvernement tunisien multiplie les déclarations à l'attention de l'opinion publique internationale.....p. 34
 - 1. Les conséquences politiques du bombardement dans les relations diplomatiques franco-tunisiennes
 - 2. Des médias et des hommes politiques tunisiens accusent la France
- B. Les réactions des personnalités du Tiers-Monde.....p. 38
 - 1. La crise est abordée à l'échelle du Maghreb, mais aussi du continent africain : la conférence panafricaine d'Accra
 - 2. Le soutien affiché de personnalités du Monde arabe
- C. Après Sakiét : régler la question de la frontière Est.....p. 41
 - 1. L'hypothèse de la création d'un "glacis"
 - 2. La perspective d'un contrôle international de l'O.N.U. sur la frontière Est ?
- D. Un enchaînement de plaintes à l'O.N.U. : une volonté d'internationaliser l'événement ?.....p. 44
 - 1. La première plainte tunisienne
 - 2. La première plainte française
 - 3. La seconde plainte tunisienne
 - 4. La seconde plainte française

III. L'OPINION PUBLIQUE AMÉRICAIN FACE À LA "CRISE DE SAKIET" : INCOMPRÉHENSION, COLÈRE, ET TENTATIVE D'ANALYSE.....P. 48

- A. Le rôle de la presse.....p. 48
 - 1. Rapporter les événements dans la presse quotidienne
 - 2. Le rôle des éditoriaux : analyser, dénoncer
 - 3. Le regain d'intérêt des Américains pour la guerre d'indépendance algérienne ?
- B. Les diplomates français en poste scrutent les prises de position américaines : un moyen de mesurer l'opinion publique américaine ?.....p. 55
- C. Partis politiques, sociétés philanthropiques et mouvement étudiant international.....p. 57
 - 1. Les organisations politiques
 - 2. Convergence des sociétés philanthropiques et des milieux journalistiques américains
 - 3. Le rôle des mouvements étudiants internationaux

IV. LES RÉACTIONS GOUVERNEMENTALES AMÉRICAINES FACE À LA CRISE DE SAKIET SIDI YOUSSEF : VERS UNE INTERVENTION DANS LA GUERRE D'ALGÉRIE ?.....	p. 62
A. Les réactions des sénateurs et des membres du Congrès américain.....	p. 62
1. Les sénateurs et leurs conclusions générales sur l'affaire de Sakiet	
2. Les correspondances entre américains et français	
3. Une prise de position américaine arrêtée	
B. Le rôle des ambassadeurs et diplomates américains.....	p. 66
1. Ambassadeurs et consuls en France, en Tunisie et dans le Monde	
2. Le lancement d'une "mission de bons offices"	
3. Le report de la question auprès des instances de l'O.N.U.	
 CONCLUSION.....	 p. 70
 ANNEXES.....	 p. 72
 CHRONOLOGIE.....	 p. 109
 LISTE DES ARCHIVES CONSULTÉES.....	 p. 112
 BIBLIOGRAPHIE.....	 p. 116

HISTORIOGRAPHIE

I. GENÈSE D'UN SUJET ET PRÉSENTATION DES PREMIÈRES ORIENTATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Par goût et familiarité avec cet objet d'étude, j'ai très vite éprouvé le souhait de travailler sur l'histoire de l'Algérie contemporaine, et plus précisément sur la guerre d'indépendance. Pour cela, je me suis d'abord dirigée vers des ouvrages de synthèse sur le conflit en général, tel que *l'Histoire de la guerre d'Algérie*, de Benjamin Stora¹ ou encore *La guerre d'Algérie et les Algériens* de Charles-Robert Ageron². Ces références m'ont permis d'appréhender les différents aspects chronologiques et factuels de la guerre d'Algérie. Afin d'en apprendre davantage sur l'historiographie générale de la guerre d'Algérie, le dernier chapitre de *l'Histoire iconoclaste de la guerre d'Algérie et de sa mémoire* de Guy Pervillé³, intitulé "Les historiens de l'Algérie entre histoire et mémoires", brosse le portrait des différentes générations d'historiens, des types de courants et de thématiques abordées par ces derniers autour de ce sujet. Grâce à cette lecture, je me suis rendu compte que l'intérêt porté à l'étude de l'internationalisation de cette guerre était moindre, alors que cette approche a l'avantage de recouper à la fois histoire politique, militaire, diplomatique. L'histoire des relations internationales est donc un champ vaste et dense que j'ai pu aborder dans ce premier temps de mes recherches grâce à *l'Introduction à l'histoire des relations internationales* de Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle⁴. J'avais ainsi la certitude que l'étude de la guerre d'Algérie étudiée par le prisme des relations avec d'autres Etats et sociétés serait tout à fait pertinent. Pour essayer, ensuite, de centrer mon sujet de mémoire autour de cette thématique, je me suis rapidement intéressée à la question du rapport spécifique des Etats-Unis à la guerre d'Algérie. Il me semblait important d'étudier cet Etat étant donné sa puissance mondiale, et aussi du rôle majeur qu'il entend jouer avec l'application de la charte de l'O.N.U. J'avais également une assez bonne connaissance de l'histoire des Etats-Unis en général, notamment grâce à mes études antérieures.

Ainsi, j'ai souhaité, dans un premier temps, croiser différents champs de recherches : l'histoire de la guerre d'Algérie, les relations internationales, et donc l'inscription de ce conflit dans un contexte bipolaire dominé en partie par les Etats-Unis, mais aussi théâtre de l'émergence des

¹ STORA Benjamin, *Histoire de la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Paris, La découverte, 2004, 128 p.

² AGERON Charles-Robert, *La guerre d'Algérie et les algériens (1954-1962)*, Paris, Armand Colin, 1997, 346 p.

³ PERVILLE Guy, *Histoire iconoclaste de la guerre d'Algérie et de sa mémoire*, Paris, Vendémiaire, 2018, 672 p.

⁴ RENOUVIN Pierre, DUROSELLE Jean-Baptiste, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Paris, Armand Colin, 1964, 521 p.

mouvements tiers-mondistes et du nationalisme arabe. Ainsi, j'ai pu consulter à ce sujet de premières références bibliographiques fondamentales : d'abord l'ouvrage de Samya El-Mechat, puis ceux de Matthieu Connelly et d'Irwin M. Wall⁵ parus entre la fin des années 1990 et le début des années 2000 sur la question. Après de premières recherches en centres d'archives, confrontée à la masse de documents mis à ma disposition, je me suis finalement portée sur le choix d'un événement clé qui est devenu symbole et illustration des problématiques qui m'importaient. J'ai choisi d'étudier en détails le bombardement français du village de Sakiet Sidi Youssef, le 8 février 1958 non loin de la frontière tunisienne, ce qui a entraîné une rupture des relations diplomatiques entre la France et la Tunisie et de nombreuses répercussions à l'échelle mondiale.

Grâce à cette introduction historiographique, il s'agira alors d'expliquer dans quel perspective s'inscrit mon sujet de recherche ; avec quels présupposés, thèses et courants il entre en contact ou en opposition. Pour ce faire, j'étudierai d'abord et brièvement le traitement historiographique de la guerre d'Algérie en général, de 1962 à nos jours. Puis, je montrerai les faibles approches internationalisantes de la question algérienne jusque dans les années 1990. Ensuite, il s'agira d'étudier le tournant des années 2000 puis les différences et similitudes entre histoire "internationale" et histoire "transnationale". Enfin, je me demanderai la place qui pourrait être faite à un retour à l'événement dans le cadre de la guerre d'Algérie.

2. LE TRAITEMENT HISTORIOGRAPHIQUE DE LA GUERRE D'ALGÉRIE, DE 1962 À NOS JOURS.

Il s'agit d'abord de revenir sur l'historiographie de la guerre d'Algérie en général, car elle occupe une place assez importante dans l'étude de l'histoire de la France contemporaine mais recoupe de multiples champs et domaines d'études spécialisés. Les publications qui couvrent la guerre sont majoritairement écrites en langue française, même si quelques auteurs européens se sont très tôt penchés sur le sujet (H. Elsenhans notamment, en 1974⁶). On peut d'ores et déjà toutefois distinguer les travaux produits de 1962 à 1992 des travaux produits à partir de 1992, date clé de

⁵ EL-MECHAT Samya, *Les Etats-Unis et l'Algérie. De la méconnaissance à la reconnaissance 1945-1962*, préface de C.-R. Ageron, Paris, L'Harmattan, 1996, 246p.

CONNELLY Matthew, *A Diplomatic Revolution: Algeria's Fight for Independence and the Origins of the Post-Cold War Era*, New-York, Oxford University Press, 2002, 418 p.

WALL Irwin M., *Les États-Unis et la guerre d'Algérie*, Préface de Georges-Henri Soutou, Paris, Soleb, 2006, 464 p.

⁶ ELSENHANS Hartmut, *La guerre d'Algérie (1954-1962). La transition d'une France à l'autre. Le passage de la IV^e à la V^e république*, préface de Gilbert Meynier, Paris, Publisud, 1999, 1071 p.

l'historiographie de la guerre d'Algérie, qui correspond à l'ouverture des archives de la guerre. Dans la première partie de la production de l'histoire de la guerre (1962-1992), l'historien Guy Pervillé indique les difficultés autour de la distinction de ce qui relève de l'histoire et de ce qui relève du politique⁷. La guerre n'a pas trouvé de date de fin consensuelle à célébrer, elle est encore très présente et douloureuse dans la société française. Dans ce contexte, les auteurs ont pu éprouver des difficultés à traiter un tel sujet. Une première génération d'historiens a donc connu l'Algérie coloniale, la guerre d'Algérie et les premiers pas de l'Algérie post-coloniale. Pour eux, reconstruire l'histoire du pays grâce à son étude, c'est participer à la compréhension des enjeux de cette guerre de décolonisation soudaine dont la violence inouïe demeure encore peu compréhensible pour une grande partie de la population. Cette génération d'historiens est par exemple celle de Roger le Tourneau, d'André Nouschi, de Jacques Valette, de Daniel Rivet ou d'Omar Carlier. Ces historiens, n'appartenant pas à la même génération emploient toutefois une méthode de traitement de l'histoire de cette guerre assez similaire. Une autre génération d'historiens français a vécu cette guerre très jeune, en garde des souvenirs sans avoir eu l'âge d'y prendre part (Guy Pervillé, Benjamin Stora, Jacques Frémaut, Jean-Charles Jauffret). L'étude de la guerre serait là une affaire de vocations individuelles. Dans l'ensemble, beaucoup de ces différents historiens ont donc abordé le rôle des groupes sociaux, les aspects militaires et politiques du conflit, ou encore les idées, les études de cas sur des groupes. Mais, à partir des années 1992, une nouvelle génération d'historiens émerge. C'est une génération qui bénéficie de l'ouverture des archives au public selon la loi en vigueur, qui permet la communication des archives selon le délai de plus de 30 ans. Le contexte politique et social français pousse également, dans cette période, à l'étude de la guerre : c'est la commémoration du trentenaire de l'indépendance algérienne, qui donne lieu en France et en Algérie à de vigoureux débats sur ce qu'a été cette guerre. Les recherches portées sur l'histoire de la guerre d'Algérie explosent. Dans les années 2000, les thèses se multiplient autour de sujets dits "difficiles" tels que la torture (Raphaëlle Branche, Sylvie Thénault), la question des harkis ou encore des travaux sur la mémoire de la guerre. La guerre d'Algérie devient un enjeu d'histoire, mais un sujet complexe dans la mesure où elle fait encore appel à une société encore passionnée.

Aujourd'hui, en France, la disparition des principaux acteurs et historiens de la guerre d'Algérie (Germaine Tillon et Charles-Robert Ageron en 2008) pourrait laisser penser à un affaiblissement de l'intérêt porté à cet objet. Toutefois, l'abondance des travaux de recherche en thèse et l'écriture de nombreux mémoires sur le sujet semble indiquer un intérêt toujours très vif sur cette période. Dans les champs d'étude abordés, on assiste notamment à un retour prononcé de

⁷ G. Pervillé, 2012, *op. cit.*

l'histoire coloniale du à une volonté d'écrire l'histoire sur le temps long, mais aussi une ouverture à d'autres disciplines, à la littérature, à l'étude des aires culturelles...

3. LE CONTEXTE INTERNATIONAL DE LA GUERRE D'ALGÉRIE, UN SUJET PEU TRAITÉ JUSQUE DANS LES ANNÉES 1990

A l'aube des années 2000, c'est bien plus rarement que la guerre d'Algérie est inscrite dans un contexte international. Les publications à ce sujet ne lui sont dédiées, chez les auteurs français, que marginalement. De rares et courts articles sont parus ; ils s'intéressent surtout à l'inscription de la guerre dans un contexte international, et ce de manière très générale. En 1984, C.-R. Ageron écrit l'article "Les forces internationales et la décolonisation en Afrique du Nord"⁸, dans lequel il demande si les Etats du Maghreb ont ou non contracté une dette de reconnaissance envers l'extérieur pour l'obtention de leur indépendance. Il précise en effet l'importance de l'attention accordée par le FLN à l'internationalisation depuis 1954, qui se traduit notamment par l'invocation systématique de la charte des Nations Unies pour faire valoir l'inscription de la question algérienne à l'ordre du jour auprès de l'ONU, et ce pendant de très longues années. Toutefois, C.-R. Ageron minimise l'aide extérieure apportée aux indépendantistes algériens et en conclut que l'Algérie a combattu seule, "en dépit de quelques encouragements diplomatiques seulement", mais "sans prise de position claire en leur faveur de la part des Etats-Unis". D'autre part, nous pouvons citer un article de Guy Pervillé intitulé "La révolution algérienne et la Guerre Froide" paru dans *Etudes internationales* en 1985⁹. L'historien replace la guerre d'Algérie dans le contexte général de la guerre froide, plus précisément dans la "deuxième phase" de celle-ci, qu'il caractérise par une "alternance entre détente et tension sans conflit majeur entre l'Est et l'Ouest". Son article, dès lors, lui permet de revenir sur la question des rapports entre le communisme et le nationalisme en Algérie. Il y analyse les proportions de fantasmes et de réalité, distingue ce qui relève de la "théorie de la subversion" de la réalité des rapports complexes de l'idéologie communiste chez les nationalistes algériens. Il montre ainsi le lien entre la guerre d'Algérie et son contexte international, à travers cet exemple de la crainte de l'expansion du communisme en Afrique du Nord, partagée avec les Etats-Unis. Enfin,

⁸ AGERON Charles-Robert, Les forces internationales et la décolonisation de l'Afrique du Nord in: Les Internationales et le problème de la guerre au XXe siècle. Actes du colloque de Rome (22-24 novembre 1984) Rome, École Française de Rome, 1987. pp. 195-218.

⁹ PERVILLE Guy, "La révolution algérienne (1954-1962) et la guerre froide", *Etudes internationales*, Québec, Université Laval, 1985, n° 1, pp. 55-66.

dans *Décolonisation et émergence du Tiers-Monde* (1993), M. Michel¹⁰ fait, quant à lui, allusion au rôle du contexte international dans les guerres d'indépendance dans le chapitre "Décolonisations et relations internationales en Afrique du Nord". Il y évoque lui aussi et assez généralement la guerre d'Algérie sous l'angle de la guerre froide, analysant également les mythes et réalités de la "théorie de la subversion", mais pour en déduire surtout les stratégies de "chantage à l'Ouest" réalisées par les membres du GPRA, conscients de jouer sur un contexte international bien particulier. Il démontre ainsi que les nationalistes algériens ont pu instrumentaliser les tensions internationales. En ce sens, M. Michel s'intéresse aux processus d'internationalisation, évoquant les recours algériens auprès de l'ONU. Il relativise toutefois l'importance de ce facteur dans la victoire algérienne et explique que le soutien américain est resté léger : c'est surtout dans la discréditation internationale de la France que s'est jouée cette bataille.

Ainsi, jusque dans les années 1990, les publications relatives à l'aspect international du conflit algérien demeurent assez généralistes ; elles énoncent les stratégies d'internationalisation du conflit grâce aux actions du GPRA à l'ONU, et attachent une assez grande place à la guerre dans le contexte très général de la guerre froide, notamment dans les rapports de la France à l'URSS. En effet, ces études sont elles aussi tirées d'un contexte : au moment de la parution de ces travaux, nous sommes encore au coeur de la période de guerre froide. L'affrontement entre l'Ouest et l'Est est toujours une réalité. Cependant, il faut noter que, dans le flux des travaux relatifs à la guerre d'Algérie, ces publications restent tout à fait minoritaires.

4. DÈS LA FIN DES ANNÉES 1990, UN ESSOR DU TRAITEMENT DES QUESTIONS INTERNATIONALES SUR LA GUERRE D'ALGÉRIE

La fin des années 1990 et le début des années 2000 marque une reconnaissance de l'importance des relations internationales dans la guerre d'Algérie, mouvement en partie initié par quelques historiens américains. En effet, ceux-ci ont commencé à s'intéresser à la guerre d'Algérie dès les années 1970, notamment selon trois axes définis par Raphaëlle Branche dans son ouvrage paru en 2005, *La guerre d'Algérie, une histoire apaisée ?*¹¹ : l'armée française et la conduite des opérations militaires, les relations internationales, et l'opinion publique. D'après R. Branche, les Anglo-Saxons ont donc compris assez rapidement que "la guerre d'Algérie se jouait autant sur le terrain idéologique relié à l'ensemble des grands ensembles géographiques du monde, que sur le terrain

¹⁰ MICHEL Marc, *Décolonisations et émergence du Tiers-Monde*, Paris, Hachette, 1993, 271 p.

¹¹ BRANCHE Raphaëlle, *La guerre d'Algérie, une histoire apaisée ?* Paris, Seuil, 2005, 448 p.

militaire". Elle développe ensuite les différents champs d'études sollicités par les Anglo-Saxons : les théories doctrinales des militaires et le terrorisme du FLN (Peter Paret, 1964), le nationalisme algérien (Quandt), l'adaptation des militaires français à ce style de guerre (Alexander, Evans, Keiger) ou enfin l'étude de l'opinion publique (Lee C. Whitefield). Dans les années 1990, on observe toutefois un tournant : c'est le rôle de certains Etats en particulier dans leurs relations avec la France au moment de la guerre d'Algérie qui intéresse le plus ces chercheurs. Cela introduit de nouveaux regards étrangers sur la guerre et de nouveaux prismes d'analyse. Les historiens Anglo-Saxons se penchent notamment sur la question de la Grande Bretagne dans la guerre d'indépendance algérienne, en étudiant les relations du gouvernement britannique avec la France (Martin Thomas, Christopher Goldsmith, 2002). Dans cette période paraissent aussi des études consacrées aux relations entre les Etats-Unis et la France. D'abord, l'ouvrage de S. El-Mechat intitulé *Les Etats-Unis et l'Algérie, de la méconnaissance à la reconnaissance (1945-1962)*¹² qui explique et analyse les grands axes de la politique américaine vis-à-vis de l'Etat français au cours de la guerre d'Algérie grâce à l'étude d'un corpus d'archives françaises, américaines et algériennes. Elle démontre, dans son ouvrage, "la manière dont les Etats-Unis ont pu acheminer les peuples vers l'indépendance sans ruiner toutefois l'Alliance atlantique". Réciproquement, elle analyse quelles furent les espérances tenues par les nationalistes algériens envers les Etats-Unis. S. El-Mechat expose notamment le "jeu double" (G. Mollet) conduit par les Etats-Unis qui soutiennent à la fois la position française tout en les incitant à y renoncer, maintenant pour sa part des relations avec les indépendantistes algériens. Elle met en lumière l'absence de ligne cohérente de la politique des Etats Unis comme reflet de la situation géopolitique, de la période de décolonisation, de guerre froide, et conclut en caractérisant l'hésitation des Etats-Unis entre deux lignes contradictoires, un "idéal wilsonien" d'un côté et le "conflit Est/Ouest" de l'autre. La politique américaine est une politique prudente, d'équilibre, mais dans laquelle paradoxalement les nationalistes algériens tout autant que la France attendent le soutiens des Américains. D'après S. El-Mechat, les conséquences sur la qualité des relations avec Paris sont absolument inévitables. Cet ouvrage, fondamental pour mon sujet de recherche, marque donc un tournant dans l'historiographie de la guerre d'Algérie, car il analyse réellement la guerre d'Algérie sous le prisme des relations internationales et des relations avec les Etats-Unis, sans réduire cet aspect à un simple contexte. Cette perspective d'étude est poursuivie par I. M. Wall qui publie en 2006 *Les Etats-Unis et la guerre d'Algérie*¹³. Dès l'introduction, il énonce un paradigme fondamental : "Il faut placer la guerre d'Algérie dans un contexte mondial, la traiter comme une crise internationale

¹² S. El-Mechat, 1996, *op. cit.*

¹³ I. M. Wall, 2001, *op. cit.*

et non comme une affaire française". Il énonce les trois logiques dans lesquelles se situe la guerre d'Algérie ; la Guerre froide, l'ambition soviétique au Maghreb, l'aspiration du Tiers-Monde à la décolonisation, mais aussi l'attitude des Européens et leurs relations avec les Etats-Unis. Il s'agit donc de "montrer les liens entre la politique étrangère et les soubresauts internes à la France" car, selon lui, sans les Etats-Unis, il était impossible pour De Gaulle de garder à la fois sa place dans le Monde et l'Algérie et c'est pourquoi il aurait décidé, de ce fait, de donner l'indépendance à l'Algérie. Ce point de vue est tout à fait neuf, et s'avère particulièrement audacieux pour le traitement de la guerre d'Algérie. En 2003, M. Connelly publie *A Diplomatic Revolution : Algeria's Fight for Independence and the Origins of the Post-Cold War Era*¹⁴. Dans cet ouvrage, il expose une toute nouvelle perspective pour l'étude de la guerre d'indépendance algérienne. Il ne propose pas uniquement l'étude de la manière dont les Etats du monde ont influencé le cours de la guerre d'indépendance algérienne, mais aussi comment ces Etats ont été influencés par celle-ci. La guerre d'indépendance aurait, dès lors, bouleversé le cours des relations internationales contemporaines. Il part en effet du postulat selon lequel la révolution était d'ordre diplomatique plus que militaire et étudie la manière dont l'internationalisation ne profite pas toujours uniquement aux Etats puissants. D'après lui, la guerre d'Algérie permet à la France de se libérer plus généralement d'un poids, de la pression des Etats-Unis, ce qui fait écho à "un changement de voie du monde, à une globalisation, une signification changeante du territoire, une transformation du pouvoir de l'Etat". Il prône la méthode de l'internationalisation dans l'analyse d'un conflit contemporain grâce, ici, au jeu transnational du FLN. Il démontre que chaque conflit est lui-même inscrit dans un système international précis. Ainsi, de plus en plus en plus de réflexion viennent renouveler l'étude de la guerre d'Algérie, notamment grâce au concours d'historiens internationaux. Toutefois, quelques historiens français s'essaient à cette étude : dans son *Histoire intérieure du FLN*, Gilbert Meynier¹⁵ propose ainsi un sixième chapitre intitulé "Le FLN : Etat dans le monde", dont le titre illustre le déploiement d'un véritable appareil diplomatique du FLN, qui comporte des membres et des délégations un peu partout sur la planète, au sein du groupe afro-asiatique au Conseil de l'ONU à Washington mais aussi au Caire ou en Suisse. Il aborde ainsi les notions de "chantage à l'Est", stratégie fournie par le FLN dans le but d'influencer les attitudes des autres pays du Monde, et montre dans quelle mesure la diplomatie est véritablement exercée, de la part de ces membres du FLN, davantage dans les couloirs et antichambres des institutions que sur la véritable scène diplomatique. Ainsi, les années

¹⁴ M. Connelly, *op. cit.*, 2003

¹⁵ MEYNIER Gilbert, *Histoire intérieure du FLN (1954-1962)*, Paris, Fayard, 2002, 821 p.

2000 marquent une reconnaissance du rôle joué par la diplomatie et l'internationalisation du conflit dans la victoire du camp algérien dans la guerre d'indépendance.

Ainsi, l'explication par le contexte international de certains aspects de la guerre d'Algérie correspond à un prisme d'analyse particulier, dans lequel il s'agit de dépasser le cadre national ou régional pour étudier un système international dans lequel les Etats-Unis peuvent eux aussi influencer le cours de la guerre au sein d'un monde mondialisé, bipolaire, et dans un contexte de Guerre froide. Au XXI^e siècle, pour comprendre les Etats, il faut comprendre le système international dans lequel ils s'inscrivent. Cette approche recoupe à la fois histoire politique, militaire, diplomatique à l'échelle des Etats, mais aussi l'histoire des relations entre les peuples et les sociétés, de leurs échanges, des réseaux, circulations et transmissions matérielles et idéologiques. Les problématiques peuvent se rapprocher ici de celles de l'histoire connectée, un courant au sein duquel il s'agit de transgresser les régions géographiques et les institutions pour établir des connexions entre les territoires et dresser des parallèles entre ceux-ci. Il s'agit de dépasser les frontières des Etats, de tisser des connections entre les différentes sphères du monde. Auparavant totalement séparées en différents champs historiques, l'histoire des Etats-Unis est désormais potentiellement connectée à l'histoire du Maghreb, des décolonisations, du tiers-monde mais aussi de la France. Il s'agit également d'envisager la lutte algérienne comme une lutte multi-face, qui n'est plus seulement une guérilla locale mais un conflit d'échelle internationale dont la géographie montre une compréhension des différents mécanismes internationaux et une façon, pour eux, de se servir et de jouer de ces systèmes. Il s'agit donc d'écrire une histoire globalisée de la guerre d'Algérie, en croisant l'étude de la politique internationale de la France, celle du GPRA et du FLN, mais aussi et surtout les politiques étrangères menées par les autres Etats, et notamment sur la politique des Etats-Unis durant le conflit. Cet angle d'analyse, laissé de côté de nombreuses années, semble encore à enrichir.

Enfin, dans son *Bilan historiographique de la guerre d'Algérie des années 2000 à nos jours*, R. Branche¹⁶ présente le regain d'intérêt des historiens américains pour la guerre d'Algérie comme un fait lié à un contexte international précis. Les années 2000 sont en effet marquées une multiplication des conflits au Proche et au Moyen-Orient, et notamment dans les zones d'intervention américaine à la suite des guerres du Golfe. Cette situation militaire et géopolitique amènerait, selon R. Branche, à une "relecture des conflits d'indépendance, présentés comme des affrontements civilisationnels". Elle énonce notamment l'exemple de la projection du film *La bataille d'Alger* (1957) devant les troupes

¹⁶ BRANCHE Raphaëlle, *Bilan historiographique de la guerre d'Algérie, des années 2000 à aujourd'hui*, mars 2011, 57 p., rapport commandé par l'Institut de recherche stratégique de l'Ecole militaire.

américaines en Irak, en 2003, comme similitude entre la bataille livrée par la France en Algérie et par les Etats-Unis en Irak, utilisé comme un moyen de "tirer une leçon du passé...des autres." Cela expliquerait donc, peut-être, l'intérêt des chercheurs américains sur les études des conflits d'indépendance, et ici de la guerre d'Algérie, envisagée ici "annonciatrice des conflits contemporains" comme symbole de mauvaise gestion politique du conflit.

5. HISTOIRE INTERNATIONALE OU HISTOIRE TRANSNATIONALE ?

Il faut associer à ces nouvelles perspectives d'étude l'émergence de travaux qui se décentrent de l'histoire internationale étudiée par le prisme des Etats et qui s'intéressent davantage à l'histoire des relations entre les populations par le biais de l'étude des circulations d'idées, de cultures, et notamment grâce à l'étude de la presse, de l'opinion publique ou encore de la littérature. C'est par exemple l'objet d'une partie de la démarche de Mohammed Manaa, qui interroge dans sa thèse *Instruments médiatiques et opinion publique occidentale dans les stratégies politiques des nationalistes algériens : le cas de New-York Times*¹⁷, les relations entre la politique américaine, la presse (incarnée ici par le New-York Times) et ses effets sur l'opinion publique américaine. Il analyse avec précisions les effets que produisent dans l'opinion publique américaine les éditoriaux et parutions du NYT et leur opinion sur la politique officielle du gouvernement américain. Ainsi, il distingue différents groupes d'opinion dans la société américaine et montre les interrelations entre ceux-ci ; les politiques, les éditorialistes (qui approuvent ou critiquent la position gouvernementale) et la population. Il met également en évidence les stratégies d'internationalisation du conflit menées par les dirigeants du FLN auprès de l'opinion américaine et l'ensemble de discours et de moyens de propagande qui permettent le ralliement d'une opinion intellectuelle extérieure, qui coïncide avec une aide matérielle et d'un soutien politique. Il démontre ainsi comment la détermination menée dans sa politique d'internationalisation du problème algérien, mais conclut que cela induit, paradoxalement, une reconnaissance de l'importance de l'opinion occidentale dans ces luttes indépendantistes. Ainsi, dans cette même perspective, Osman Bencheri publie quant à lui un ouvrage intitulé *The Image of Algeria in Anglo-American writings 1785-1962*¹⁸, et s'intéresse dans le neuvième chapitre à la littérature produite au cours de la guerre d'indépendance algérienne. Il cite notamment plusieurs auteurs

¹⁷ MANAA Mohammed, *Instruments médiatiques et opinion publique occidentale dans les stratégies politiques des nationalistes algériens : le cas de New-York Times*. Thèse de doctorat, département d'histoire, Faculté des lettres Québec Université Laval, 1992, 544 p.

¹⁸ BENCHERIF, Osman. *The Image of Algeria in Anglo-American writings 1785-1962*, University Press of America, Lanham, Maryland, 1997, 269 p.

parmi lesquels l'auteur américain Maurice Edelman qui dresse un tableau de la guerre d'indépendance dans les dernières années du conflit dans son roman *The Fratricides*, davantage un "reportage dramatique" qu'un témoignage ou l'émission d'un avis de l'Algérie en guerre. Il illustre également le choc de la guerre, incarné par des personnages désabusés par la situation conflictuelle algérienne. Benchérif, dans la conclusion de son chapitre, signale également que les milieux étudiants américains ont beaucoup utilisé de leur voix au cours de ce conflit, ayant progressivement entendu parler de la question algérienne notamment grâce à la publication des oeuvres de Camus, la présence des membres du GPRF partout dans le monde, où encore des étudiants américains qui voyagent dans le monde par eux-mêmes. Il analyse ainsi la portée de la guerre au sein de ce groupe social précis, et met également en avant le rôle porté par la littérature dans la médiation de cette guerre.

Dans le cadre de l'étude internationale du conflit, la question du rapport des populations et de l'opinion publique à la guerre d'Algérie est donc également assez développée. On prend conscience du rôle de l'international dans la guerre, et notamment d'un intérêt plus prononcé pour l'étude de l'opinion publique de la population. Dans leur ouvrage *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Pierre Renouvin et Jean-Baptiste Duroselle¹⁹ mettent en évidence le fait que l'histoire des relations internationales ne peut être réduite à l'histoire de la diplomatie, des ambassades et des relations strictement politiques. Les relations internationales doivent alors inclure absolument les relations d'échanges, les réseaux, les liens entre les populations elles-mêmes. On parle, dans l'historiographie, du "*transnational turn*", concept énoncé en sciences humaines par les Anglo-Saxons et courant majoritaire au cours des années 2000, qui prennent davantage en compte le rôle des peuples et des populations pour délaisser l'histoire des Etats au sens strict. On fait donc une différence entre l'histoire "internationale" et l'histoire "transnationale" qui se voudrait plus inclusive, moins portée sur les échanges "vus du haut" mais davantage vers les populations.

Ainsi au cours des années 2000, on peut voir que l'étude des relations internationales dans la guerre d'Algérie s'est diversifiée, passant de l'analyse du rapport de force étatique entre la France et les Etats-Unis à l'analyse plus diversifiée des relations entre les peuples ou un intérêt pour le transnational. En effet, nous avons pu voir que les travaux qui s'intéressent aux témoignages ou aux opinions publiques sont plus nombreux. Toutefois, cette approche reste largement dominée par l'approche anglo-saxonne, et demeure assez délaissée par les historiens français jusqu'à aujourd'hui. Enfin, cette approche est ensuite délaissée dans les années 2000. Certains Etats sont plus enclins à l'étude de leurs relations avec la France pendant la guerre. Notamment, les relations avec les Pays-

¹⁹ P. Renouvin et J.-B. Duroselle, 1964, *op. cit.*

Bas sont étudiées par Niek Pas, ou encore la République démocratique allemande avec les travaux de Fritz Taubert²⁰.

6. VERS UN "RETOUR DE L'ÉVÉNEMENT" (R. BRANCHE)²¹ ?

J'ai choisi pour mon sujet de m'intéresser au bombardement aérien du village de Sakiet Sidi Youssef, en Tunisie, le 8 février 1958, sujet très peu abordé par l'historiographie. On peut notamment citer l'article de Jacques Valette paru en 2009, intitulé "Le bombardement de SSY et la complexité de la guerre d'Algérie"²² qui décrit bien l'événement, en amont d'abord, puis ses causes, et enfin le fait militaire lui-même. Toutefois, dans les dernières lignes de la conclusion de cet article, l'auteur écrit "Contrôler l'environnement politique intérieur ou celui de ses relations internationales relevait du gouvernement. Les suites de ce qui ne fut qu'un petit bombardement local prouverait qu'il en fut incapable. Mais cela appelle une histoire écrite à partir d'archives." A travers cette phrase, il indique que cet événement peut être rattaché à un contexte plus général et que les études à son sujet sont ouvertes. Cet événement militaire peut paraître, toutefois, quelque peu anecdotique, perdu parmi tant d'autres. De plus, il semble complexe de travailler, en histoire, sur une période si brève (quelques heures tout au plus), ce qui semble aller à l'encontre des procédés historiques contemporains. En effet, dès 1929 et la création de la revue des *Annales*, Lucien Febvre et Marc Bloch intentent de construire une nouvelle histoire, une histoire qui n'est pas de l'histoire bataille mais une histoire sur le temps long, une histoire des mentalités, qui ouvre à l'histoire d'actualité et permet une réflexion sur la question contemporaine. Ainsi, l'étude de l'événement est largement laissée de côté pour permettre une approche tout à fait différente. C'est une manière de faire de l'histoire qui domine jusqu'à aujourd'hui. Ainsi l'histoire de l'internationalisation de la guerre d'Algérie, on l'a vu, se fait sur le temps long, le temps de la guerre en général mais aussi la période plus longue de la colonisation. Les études sur la guerre en général, sur les conflits ne s'en tiennent pas au fait militaire strict mais s'inscrivent sur une démarche de compréhension de l'histoire plus globale d'un Etat.

²⁰ FRITZ Taubert, La décolonisation comme problème de l'histoire des Relations : La guerre d'Algérie et les pays de l'Est. In: Outre-mers, tome 98, n°372-373, 2e semestre 2011. Les deux Allemagnes et l'Afrique. pp. 45-62

PAS Niek, *Les Pays-Bas et la guerre d'Algérie*, Alger, Barzakh, 2000, 2013, 232 p.

²¹ R. Branche, 2011, *op. cit.*

²² VALETTE Jacques, « Le bombardement de Sakiet Sidi Youssef en 1958 et la complexité de la guerre d'Algérie », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2009/1 (n° 233), p. 37-52. URL : <https://www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2009-1-page-37.htm>

Dans ce contexte historiographique d'approche globale des relations internationales, il s'agit toutefois de sélectionner un événement particulier qui serait éloquent pour cette recherche. Ma démarche a été induite par celle de R. Branche qui, dans son ouvrage *L'embuscade de Palestro*²³, écrit "Sous la surface de l'événement, d'autres histoires seront présentes. Ce livre tente de les identifier, de les décrypter et de les restituer en épaisseur. Ce sont des feuilles, témoin du temps, qui donnent au récit dominant l'allure d'un palimpseste." : il s'agit dès lors de relier l'événement à un contexte global, à une suite de décisions, un amont et un aval, d'inscrire cet événement dans une histoire plus large. Le croisement des échelles de temps et d'espace permettent de mieux comprendre, ainsi, la complexité de l'imbrication de la guerre d'Algérie dans le contexte international. Un événement ancré dans un lieu précis, un terroir, peut signifier beaucoup à l'échelle nationale, régionale, et internationale. Dans son rapport de 2011²⁴, qui consiste en une actualisation de l'état de la recherche sur la guerre d'indépendance algérienne, R. Branche fait ainsi part d'un "Retour de l'événement et d'une histoire d'en bas". Pour elle, en effet, c'est une histoire qui vise à réévaluer le poids de certains événements, de certains faits, de leur importance dans la guerre et dans les relations avec les acteurs les plus infimes. L'approche est ainsi plus globale, mais permet selon moi d'inscrire l'événement dans la portée plus globale et ne pas la restreindre à ses seules frontières géographiques. Pour R. Branche, il s'agit également de réévaluer le poids des massacres, à l'instar de l'embuscade de Palestro dont elle a tiré un ouvrage, mais aussi selon la réhabilitation des massacres du Nord-Constantinois (Claire Mauss-Copeaux²⁵). Dans son texte intitulé "Penser et définir l'événement en histoire", Arlette Farge²⁶ définit comme "Un moment, un fragment de réalité perçue qui n'a pas d'autre unité que le nom qu'on lui donne" la notion d'événement. L'événement se distingue donc du fait dans la mesure où il est fabriqué par les mémoires et les sociétés. L'événement est quelque chose de perçu, qui appartient même selon A. Farge au champ des émotions, puisqu'il relève des perceptions individuelles et collectives : "Ce peut être la surprise de le voir survenir, l'indignation, ce peut être l'effroi qu'il suscite qui le constitue en événement. C'est l'indifférence qui va le dissoudre, ou encore la honte l'oblitérer. Sa temporalité est fabriquée par la manière dont se trouvent touchés les imaginaires", donc ce qui semble relever d'une certaine forme de passion. L'événement comporte enfin une mémoire propre, elle aussi construite selon les époques et les

²³ BRANCHE Raphaëlle, *L'embuscade de Palestro. Algérie 1958*, Paris, Armand Colin, 2010, 256 p.

²⁴ R. Branche, 2011, *op. cit.*

²⁵ MAUSS-COPEAUX Claire, *Algérie, 20 août 1955. Insurrection, répression, massacres*. Paris, Payot, 2011, 279 p.

²⁶ FARGE Arlette, 2002, « Penser et définir l'événement en histoire. Approche des situations et des acteurs sociaux », *Terrain*, n° 38, pp. 69-78.

groupes. A. Farge indique qu'elle a toutefois un avantage considérable quand la mesure où il "renseigne l'historien sur ce qui est pour lui le plus difficile à atteindre : retrouver la manière sensible, sociale, politique dont les autres ont reconstruit l'événement, se sont identifiés à lui ou l'ont rejeté inexorablement." L'événement est donc un construit social puis historique. Il est fabriqué, mais c'est une source fondamentale pour l'historien qui peut analyser les modalités du discours, des mentalités par ce prisme.

J'ai donc choisi, dans cet esprit, de traiter l'incident de Sakiet Sidi Youssef de par mon intérêt prononcé pour les questions de géopolitique qui me permettraient de traiter ce sujet sous l'angle militaire, diplomatique et politique de la question des frontières, une question importante dans les études géographiques et géopolitiques, ses répercussions sur les relations internationales à l'échelle nationale, la guerre d'Algérie ; régionale, la Tunisie ; et international, le rôle entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. Je pense que le traitement de ce bombardement peut être un bon moyen, grâce à l'analyse d'archives, d'étudier l'internationalisation du conflit d'indépendance, et plus généralement de replacer la guerre d'Algérie dans une logique globalisée et globalisante.

ARCHIVES CONSULTÉES

Pour réaliser ce travail, j'ai utilisé de nombreuses sources tirées de centres d'archives divers. J'ai notamment utilisé les archives du Ministère des Affaires Etrangères, où j'ai croisé les documents de la direction Amérique relevant des Etats-Unis (1952-1963), de l'Afrique du Nord et plus particulièrement les documents d'Algérie, de Tunisie (1944-59), et enfin des Nations Unies et des organisations internationales (1944-1959). Cela m'a permis de trouver beaucoup de documents diplomatiques français, des correspondances de postes d'ambassades, des coupures de presse. Au centre des archives militaires de Vincennes, je n'ai pu consulter qu'un nombre réduit de cartons en raison d'une récente mesure qui vise à appliquer strictement les lois de communication des archives. Mais, j'ai tout de même pu avoir accès au répertoire de la série GRQ (les papiers de l'Etat major et du Service générale de la défense externe), l'inventaire de la sous-série GR1H et 2H respectivement sur l'Algérie et la Tunisie (1945-1967), la série R du cabinet du ministre de la Défense et organismes rattachés (1948-1980). Ensuite, j'ai bénéficié de la publication et de la numérisation d'une partie des archives américaines, notamment des documents de D. D. Eisenhower (*Regular volumes* 1958-1960 ; *Foreign Relations of the United States* 1958-1960). Pour les archives audio et vidéo, j'ai accédé au fond de témoignages oraux du Service Historique de la Défense, notamment de fonds sur la Guerre d'Algérie, dont une partie consacrée au bombardement de Sakiet. Les archives audiovisuelles de l'Institut National de l'Audiovisuel (INA) m'ont quant à elles permis de recourir à une sélection de journaux télévisés et d'émissions de radio couvrant l'événement, du 8 février 1958 au 18 avril 1958. Les archives de l'ECPAD m'ont aidée à mieux me situer dans la région étudiée : si je n'y ai pas trouvé d'images précises du village de Sakiet, d'autres représentaient la région ou des villes périphériques (Souk Ahras, Phillipeville, Bône...) qui m'ont été utiles pour cartographier ces lieux. Les archives dont j'ai pu disposer étaient donc assez nombreuses et plutôt accessibles. J'ai pu les interroger et plus largement les critiquer.

INTRODUCTION

L'année 1957 marque un tournant dans la guerre d'indépendance algérienne²⁷ qui perdure depuis 1954²⁸. Pour contrer la "rébellion", la France augmente considérablement ses effectifs militaires sur le territoire algérien et accroît les moyens qu'elle leur accorde. Son paroxysme est sans doute la bataille d'Alger qui, de janvier à octobre 1957, cherche à démanteler les réseaux politiques et administratifs du Front de Libération Nationale (F.L.N.) à Alger. Cette opération militaire française a été un succès, puisque les bases de ce dernier ont été largement détruites et la bataille a été remportée, sur le terrain, par l'armée française. Cela a poussé l'Armée de Libération Nationale (A.L.N.), branche armée du F.L.N., à déplacer ses bases aux frontières, qui deviennent du coup un enjeu stratégique fondamental de la guerre. Les opérations militaires se concentrent désormais aux marges du territoire, si bien que la recrudescence d'"*incidents frontaliers*" relevés par le ministère de l'Intérieur pousse Robert Lacoste, gouverneur général et ministre de l'Algérie, à faire du "*barrage à la frontière*" une priorité afin d'empêcher le déploiement de convois entre l'Algérie et la Tunisie. Les "*opérations de renseignements*"²⁹ menées par le général Raoul Salan prennent alors la forme d'arrestations, d'interrogatoires, d'embuscades de nuit, mais ne parviennent pas à résoudre le problème de la présence de "rebelles"³⁰ à la frontière. Cette escalade de violence conduit l'armée française, le 8 février 1958, à bombarder le village de Sakiet Sidi Youssef³¹ à la frontière tunisienne, qui abritait un important nombre de "rebelles" ainsi que des postes de défense anti-aérienne. Toutefois, cet incident constitua un grave désaveu moral pour la France, qui se vit accusée d'avoir perpétré un crime contre des civils innocents. Les conséquences de cet incident entraînèrent une

²⁷ Longtemps dénommés "événements d'Algérie" de façon euphémique, le terme de "guerre d'Algérie" l'a supplanté et est devenu une formule politique voire militante, largement utilisée ensuite par les historiens et civils. Toutefois, d'après Sylvie Thénault (*Algérie : des "événements" à la guerre : idées reçues sur la guerre d'indépendance algérienne*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2019, 206 p.), cette expression est devenue largement critiquable. Elle fait penser à la notion de "campagne d'Algérie", tandis que l'expression "guerre de libération" nierait toutes les choses accomplies pendant la colonisation. Le terme de "Révolution" ne serait pas plus adéquate car il impliquerait une transformation économique et sociale qui n'apparaît qu'après la guerre. C'est le terme de "guerre d'indépendance algérienne" qui l'emporte car il se veut une expression affranchie des points de vue nationaux : selon S. Thénault, "sans téléologie, elle ne désigne pas cette guerre par son issue, mais par son enjeu, évident pour tous dès le début : l'indépendance, qu'on ait été pour ou contre."

²⁸ Pour une histoire plus générale de la guerre d'Algérie qui ne sera pas traitée dans ce mémoire, se reporter aux ouvrages de référence cités dans la bibliographie.

²⁹ VALETTE Jacques, « Le bombardement de Sakiet Sidi Youssef en 1958 et la complexité de la guerre d'Algérie », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2009/1 (n° 233), p. 37-52. URL : <https://www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2009-1-page-37.htm>

³⁰ Le terme de "rebelles" est ici employé par une "catégorie d'acteurs" (Pascal Ory), c'est-à-dire l'armée française qui combat des algériens qui refusent d'accepter la domination coloniale française. L'emploi de ce terme, ici, signifiera le point de vue français sur les actions militaires des combattants du F.L.N.-A.L.N.

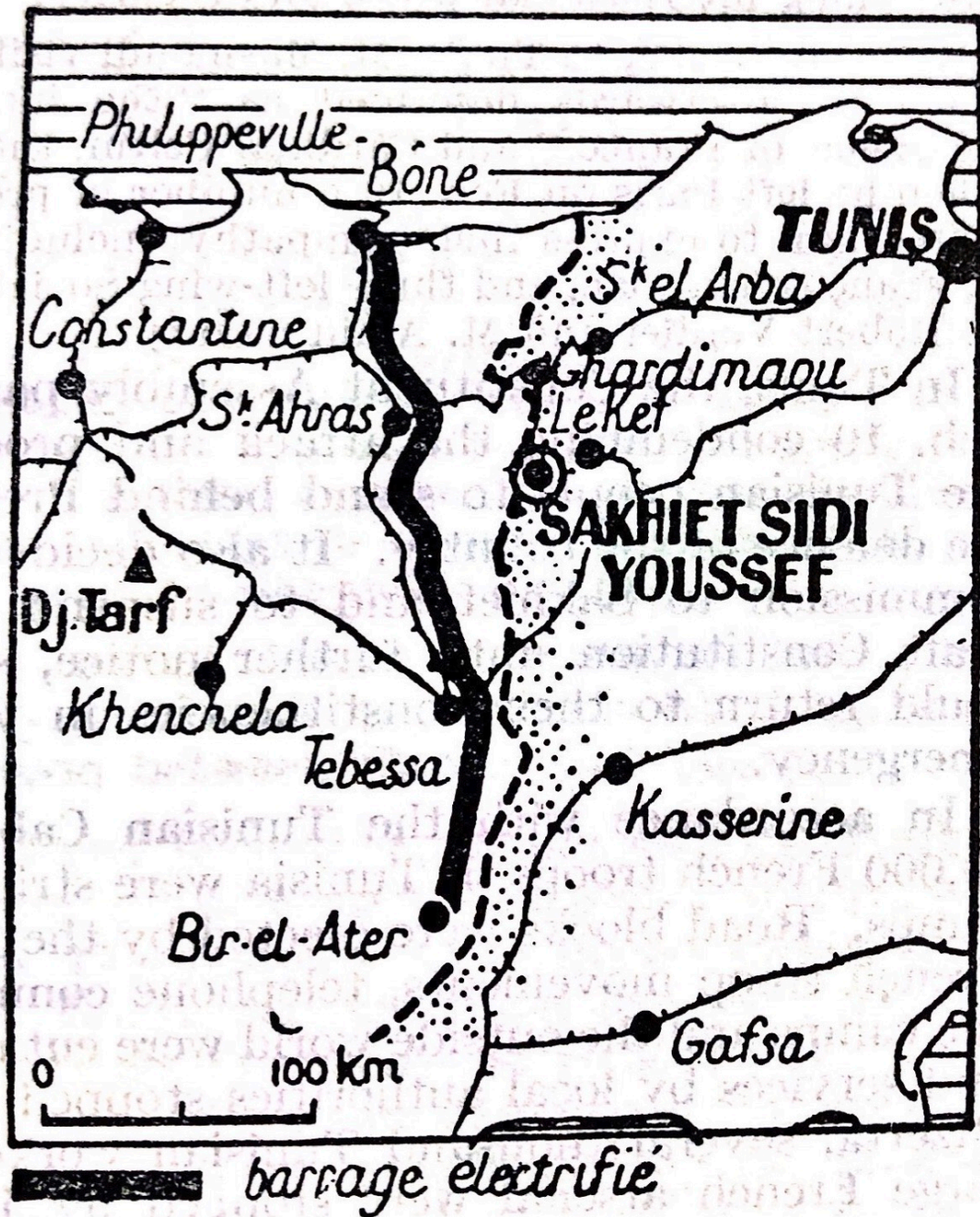
³¹ En arabe ساقية سيدي يوسف le toponyme "Sakiet Sidi Youssef" est parfois traduit de plusieurs façons, notamment par "Sakhiet Sidi Youssef", très présent dans les archives françaises de l'époque. Aujourd'hui, on a tendance à davantage employer le nom "Sakiet", notamment dans la presse arabe et tunisienne.

grave crise entre le pouvoir politique français et son armée, qui sera une des causes, à partir du 13 mai 1958, du retour au pouvoir du général De Gaulle, et de l'entrée de la guerre d'indépendance algérienne dans sa dernière phase, celle de son autodétermination.

Le bombardement eut toutefois d'importantes conséquences bien au-delà du contexte algérien, que ce soit au niveau régional, mais aussi outre-atlantique et international. La guerre d'indépendance algérienne prend un tournant majeur, notamment dans les réactions qu'elle suscite dans l'opinion publique internationale. L'un des principaux alliés de la France dans le Monde, les Etats-Unis, éprouvent de plus en plus de réticences vis-à-vis de la poursuite de la guerre coloniale en Algérie. Les Etats-Unis jouent ainsi de leur image de fervents combattants du colonialisme européen, contre lequel et sur lequel s'est fondée et développée la nation américaine. Ils essaient, d'autre part, de consolider des bases en Afrique du Nord, dans un contexte de guerre froide. Quelle a été, dès lors, leur réaction face au bombardement de Sakiet, qui a placé la France dans l'embarras international ? Comment, plus généralement, un événement militaire localisé, frontalier, a-t-il pu susciter un tel tollé international ? Quels ont été les buts et les motifs de l'intervention américaine dans la gestion politique de la guerre d'Algérie ? Et dans quelle mesure, malgré la tentative française de faire passer la guerre d'Algérie pour un "conflit interne" et un événement de "politique intérieure", le conflit s'est-il internationalisé ?

Le bombardement de Sakiet est d'abord un événement militaire local qui découle de la montée croissante des tensions aux frontières algériennes. Puis, cet événement, sous l'impulsion de la ligne politique tunisienne, s'est progressivement régionalisé, pour tenter de s'inscrire à la fois dans le courant tiers-mondiste et dans la recherche du développement d'une unité arabe. L'opinion américaine a fortement réagi au bombardement, en condamnant la France, ce qui a entraîné, enfin, une intervention diplomatique directe et sans précédent des Etats-Unis dans les "affaires françaises".

CARTE DE LA FRONTIÈRE EST ALGÉRO-TUNISIENNE



The Algerian-Tunisian border, showing electrified barrier on the Algerian side. (Le Monde, Paris)

Carte extraite de *L'année politique 1958*, dir. André Siegfried, Edouard Bonnefous et J.B. Duroselle, Presses Universitaires de France et Editions du Grand Siècle, Paris, 1959, Chapitre "Février, l'affaire de SSY et ses conséquences politiques, (8-13 février)" pp.16-19.

I. LE BOMBARDEMENT DE SAKIET SIDI YOUSSEF : UN ÉVÉNEMENT TRÈS LOCALISÉ, RÉSULTAT DE TENSIONS FRONTALIÈRES CROISSANTES ENTRE LA TUNISIE ET L'ALGÉRIE

A. UNE BASE LOGISTIQUE

Le village de Sakiet Sidi Youssef est situé dans le Nord-Ouest de la Tunisie, à seulement quelques kilomètres de la frontière avec l'Algérie, à mi-chemin entre la ville tunisienne de Kef et la ville algérienne de Souk Ahras. Loin d'être une simple limite entre deux Etats, une frontière est une véritable zone tampon³². C'est un "lieu" au sens géographique, témoin de flux matériels et humains. Il est ainsi possible de traverser cet espace, d'y vivre, de l'occuper. Dans le contexte géopolitique de la guerre d'indépendance algérienne, les frontières sont des espaces militaires et stratégiques. L'armée française, dès le début du conflit, est confrontée au problème de la gestion de ces dernières. Celles-ci sont en effet difficiles à maîtriser, que ce soit dans le Sud du pays à cause de la complexité topographique du Sahara, ou sur le plan des frontières marocaines et algériennes. En effet, la Tunisie et le Maroc, récemment indépendants³³ sont familiers des revendications des indépendantistes algériens, et la proximité géographique peut s'avérer utile pour concrétiser leur volonté de leur apporter de l'aide. La frontière tunisienne est toutefois bien plus poreuse que la frontière marocaine, si bien qu'une frontière défensive militarisée, la "ligne Morice" a été édifiée à partir de juin 1957, ne limitant cependant que faiblement les interactions algéro-tunisiennes. En effet, la bataille d'Alger de 1957, remportée par les forces militaires françaises sur le terrain, semble avoir déplacé les forces du F.L.N. aux frontières. Depuis, le gouvernement français n'hésite pas à qualifier de "*co-belligérence tunisienne*" la tolérance accordée par le gouvernement tunisien à la présence de combattants du F.L.N.-A.L.N. sur son territoire³⁴. C'est le phénomène qu'analyse une fiche récapitulative de la situation à la frontière tunisienne³⁵, précisant que le F.L.N. a dû "*transposer son organisation et ses bases en territoire étranger*", ce qui transforme une "*rébellion intérieure*" (*guerre révolutionnaire*) en une "*agression extérieure*". Cela signifie pour l'armée française l'émergence d'une nouvelle forme de menace, celle d'un "*ennemi dont les bases logistiques et tactiques se trouvaient en territoire tunisien*".

³² Pour une définition complète des frontières comme espace géographique, se référer à l'ouvrage de Michel Foucher, *Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique*, Paris, Fayard, 1988.

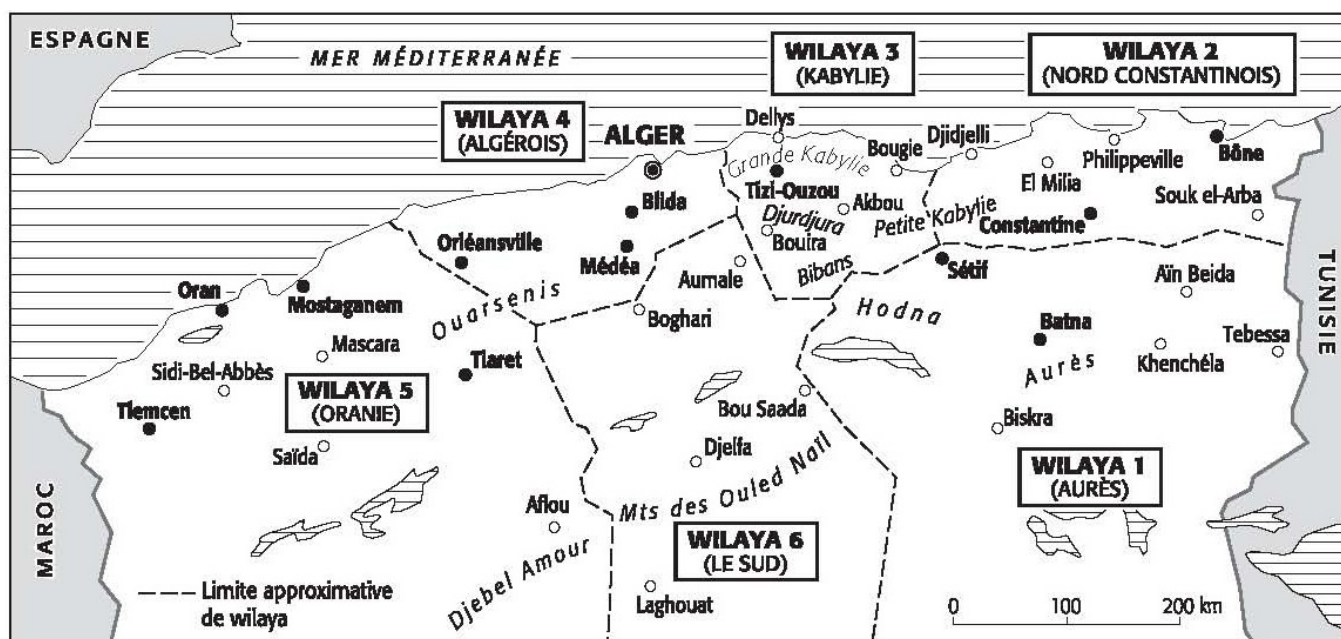
³³ L'indépendance du Maroc est proclamée le 2 mars 1956, celle de la Tunisie le 20 mars 1956.

³⁴ Archives du Ministère des Affaires Etrangères (M.A.E.), La Courneuve, fond Nations Unies, organisations internationales (1944-1949), Ingérences étrangères dans le conflit algérien, la Tunisie, "Implantation du F.L.N. en Tunisie".

³⁵ M.A.E., La Courneuve, *ibid.*

Quelles formes prend cette nouvelle organisation, et qu'est-ce que cela induit pour le gouvernement français ?

On retrouve d'abord sur le territoire tunisien de nombreux postes de défense contre l'aviation (D.C.A.). Les renseignements militaires français évoquent ainsi "des tirs de mitrailleuses lourdes DCA installées en Tunisie dont le but était la destruction de nos avions évoluant au dessus du territoire algérien pour contrôler autant que possible la frontière."³⁶ Beaucoup de combattants de l'A.L.N.-F.L.N. se trouvent ainsi à la frontière tunisienne. Un premier document³⁷ analyse leur augmentation numérique : entre mars 1956 et juillet 1957, les "bandes frontalières" n'abritent que 2 000 hommes. Depuis l'évacuation des troupes françaises de l'Ouest de la Tunisie, ces effectifs ont considérablement augmenté : on estime leur nombre à 6 000 hommes en janvier 1958 et à 8 000 en février 1958. En moins de huit mois, les effectifs des membres de l'A.L.N. en Tunisie auraient donc quadruplé. Les "rebelles" évoluent pour la plupart au sein de villages frontaliers. Un croisement de documents militaires³⁸ nous permet de comptabiliser, parmi les villages tunisiens, ceux qui accueillent le plus de "rebelles algériens" au 15 janvier 1958. Ainsi, la ville de Ghardimaou accueillerait 1 700 hommes (issus des wilayas 2 et 3), contre 1 500 à Tadjerouine (issus des wilayas 1, 2 et 4). Pour comparer, le village de Sakiet Sidi Youssef accueillerait 600 hommes, issus de la wilaya 2.



Carte extraite de l'ouvrage *Histoire au jour le jour (1944-1991)*, Le Monde-Éditions, Paris. © Éditions La Découverte

³⁶ M.A.E., La Courneuve, *ibid.*

³⁷ M.A.E., La Courneuve, fond Nations Unies, organisations internationales (1944-1949), Ingérences étrangères dans le conflit algérien, la Tunisie, "Effectifs du F.L.N. en Tunisie".

³⁸ M.A.E., La Courneuve, fond Nations-Unies, organisations internationales, (1944-1959), Territoires d'Outre-Mer, Tunisie, Tunisie, relations franco-tunisiennes, plaintes déposées devant l'O.N.U., différent de Sakiet Sidi Youssef du 8 février 1958, "Plainte de la Tunisie au conseil de sécurité des Nations Unies : copie des pièces adressées à la délégation française".

Cette dernière, la *wilaya* du Nord-Constantinois, fournirait ainsi le plus grand nombre d'hommes aux communes tunisiennes limitrophes. Toutefois, ces chiffres ne prennent pas en compte les hommes stationnés dans l'Ouest tunisien de façon permanente ou quasi-permanente. Il semblerait que la "rébellion" se propage ainsi aux confins du territoire algérien car pour elle, le contrôle des frontières impliquerait de nombreuses possibilités logistiques et militaires.

Beaucoup de documents diplomatiques français mettent notamment l'accent sur la recrudescence des trafics d'armes, de "*l'importance de l'aide logistique apportée par le Tunisie*"³⁹. Sur la période de décembre 1957 à février 1958, les autorités dénombrent au total un trafic de 17 500 fusils de guerre, 296 fusils mitrailleurs, 380 mitrailleuses, 30 mortiers, 170 bazookas, 12 mitrailleuses, soit un total de 18 338 armes, directement livrées en Algérie. A cela, il faut ajouter les 2 700 armements passés plus tôt par la frontière algéro-tunisienne. Des saisies d'armes ont fréquemment lieu au cours de cette période⁴⁰ dans différentes villes d'Algérie (Tebessa, Roknia, Chéria par exemple), à l'issue d'embuscades, d'interceptions et d'arrestations de convois. Le gouvernement français alerte également sur la forte probabilité selon laquelle plus de 50 000 armes provenant directement de Syrie et d'Egypte seraient attendues en mars 1958, ainsi que 33 millions de cartouches de toutes catégories. Pour empêcher cela, le gouvernement parle d'une "*véritable lutte contre la montre*".

Ainsi, de par le nombre d'hommes présents à la frontière algéro-tunisienne, mais aussi de par l'important volume d'armes livrées à l'A.L.N.-F.L.N. par l'intermédiaire de la Tunisie, la zone de la frontière est un espace clé de la lutte contre l'armée française à la frontière, et donc de la guerre d'indépendance algérienne. A travers les archives conservées à ce sujet, nous voyons bien que ce n'est que progressivement que l'armée française prend conscience de l'ampleur de la révolte dans l'espace frontalier. Plus qu'un simple trafic d'hommes et d'armes, la frontière est aussi un espace militaire et une zone de combat.

³⁹ M.A.E., La Courneuve, fond Nations Unies, organisations internationales (1944-1949), ingérences étrangères dans le conflit algérien, la Tunisie, "Armement en Tunisie au 26 février 1958".

⁴⁰ M.A.E., La Courneuve, fond Nations Unies, organisations internationales (1944-1959), Territoires d'Outre-Mer, Tunisie, Relations franco-tunisiennes, plaintes déposées devant l'O.N.U., différent de Sakiet Sidi Youssef du 8 février 1958, "Plainte de la Tunisie au Conseil de Sécurité des Nations Unies, copie des pièces adressées à la délégation française" ; E.C.P.A.D., Ivry-sur-Seine, BOUCHENOIRE, ALG 57-355, "Récupération d'armes à la frontière tunisienne", 13 clichés, 7.07.1957 (voir annexes, 1)

B. UNE BASE MILITAIRE

Dans la région de la frontière algéro-tunisienne, de nombreux incidents se multiplient donc depuis la fin de l'année 1957, et plusieurs rapports font état de l'augmentation d'incidents entre l'Algérie et la Tunisie. En effet, des postes de D.C.A. seraient implantés et actifs à la frontière, qualifiés par le ministre de l'Algérie de véritable agression : "*des tirs de mitrailleuses lourdes D.C.A. installées en Tunisie dont le but était la destruction de nos avions évoluant au dessus du territoire algérien.*"⁴¹ Les autorités françaises affirment en contrepartie se servir de leur aviation uniquement dans le but de surveiller leur propre territoire. De nombreux rapports évoquent de plus en plus d'incidents frontaliers au cours de l'année 1957. Un premier⁴² relève par exemple une liste de "trente agressions contre notre aviation" entre le mois d'août 1957 et de février 1958, date à laquelle est publié le rapport. D'août à décembre 1957, celui-ci dénombre vingt attaques contre l'aviation française, ainsi que dix attaques de janvier à février 1958, ce qui indiquerait une intensification des tensions. Le rapport précise que ces attaques ont pourtant été précédées d'"*avertissements multiples*" qui les dénonçaient et qui étaient adressés aux autorités tunisiennes gouvernementales et locales. Le rapport ne fait mention d'aucune forme de répression ou de contre-attaque menée par les troupes françaises, mais uniquement d'agressions tunisiennes purement et strictement militaires. Un autre rapport⁴³ s'attèle à l'analyse des principaux événements survenus après le "*premier incident de Sakiet*" du 11 janvier 1958⁴⁴. Selon ce document, les événements survenus depuis janvier à la frontière tunisienne sont le résultat du succès d'une première embuscade remportée par le F.L.N.-A.L.N. : "*enhardi par son succès sur une section du 23^e R.I. à Sakiet le 11 janvier, il a adopté une attitude résolument offensive cherchant à obtenir d'autres succès spectaculaires et à provoquer des événements de résonance internationale*". Un troisième rapport⁴⁵ relève les autres incidents de frontière qui ont eu lieu du 1^{er} juillet 1957 au 10 février 1958. Ce rapport répertorie ainsi quatre-vingt incidents frontaliers. Trente-sept d'entre eux sont classés comme graves (23 militaires tués, 42 blessés et 4 disparus), mais aussi trente avions pris à parti par des armes anti-aériennes, ce qui donne lieu à vingt-trois protestations élevées par le

⁴¹ M.A.E., La Courneuve, fond Nations-Unies, organisations internationales (1944-1959), Action militaire contre Sakiet Sidi Youssef, février 1958, "Comment les forces françaises ont été amenées à exercer une action de riposte sur Sakiet Sidi Youssef le 8 février 1958".

⁴² M.A.E., La Courneuve, *ibid.*

⁴³ M.A.E., La Courneuve, fond Nations-Unies, organisations internationales (1944-1959), Ingérences étrangères dans le conflit algérien : la Tunisie, incidents de frontières, "Accidents à la frontière".

⁴⁴ VALETTE Jacques, « Le bombardement de Sakiet Sidi Youssef en 1958 et la complexité de la guerre d'Algérie », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2009/1 (n° 233), p. 37-52.

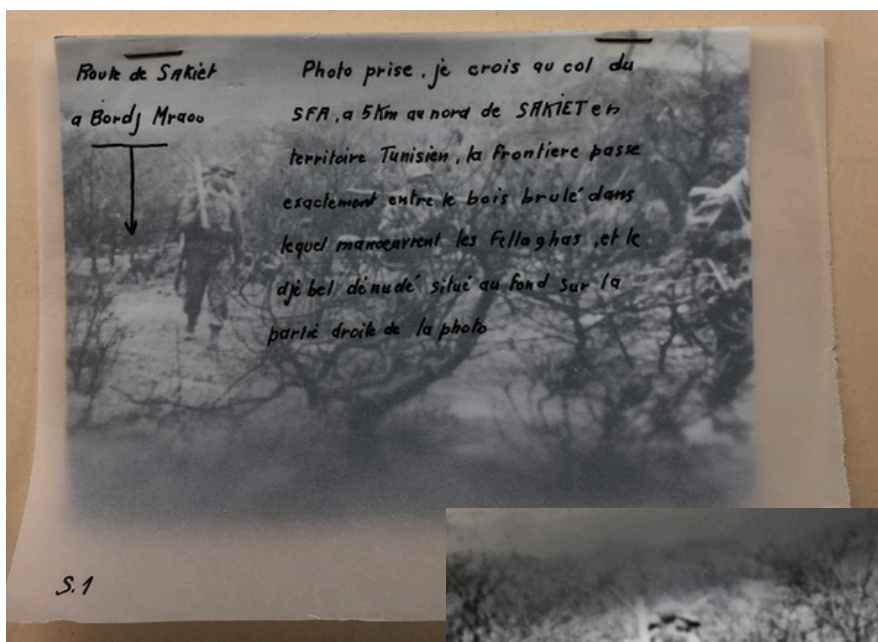
⁴⁵ M.A.E., La Courneuve, fond Nations-Unies, organisations internationales (1944-1959), Ingérences étrangères dans le conflit algérien : la Tunisie, incidents de frontières, "Nombre d'incidents qui ont eu lieu à la frontière algéro-tunisienne du 1^{er} juillet 1957 au 10 février 1958 et additifs".

gouvernement tunisien, qui dénonce la version française comme une "*version inexistante ou erronée des faits*". Ce rapport démontre également que parmi ces quatre-vingt quatre incidents, vingt-six ont eu lieu à Sakiet. La stratégie militaire française semble ici assez claire : il s'agit de distinguer un point chaud des combats, d'abord la région frontalière, puis d'insister sur l'épicentre de ces conflits depuis le milieu de l'année 1957, c'est-à-dire le village de Sakiet Sidi Youssef. Toutefois, on peut voir que la nature de ces conflits est très diverse. Il en va de la simple interpellation à une grande embuscade qui fait plusieurs dizaines de morts. Mais d'autre part, nous n'avons pas d'éléments de comparaison avec d'autres régions frontalières, ou d'autres villages que celui de Sakiet. De même, ces rapports sont tous datés d'après le 8 février 1958. Ils formeraient donc, plus qu'un état des lieux et une documentation, une certaine justification postérieure à l'attaque. Il s'agit là de montrer que cette dernière n'était pas gratuite, mais le résultat d'une escalade de violence qui a eu lieu dans la région depuis presque une année.

Les rapports de l'armée française mettent aussi un accent particulier sur les événements militaires survenus dans le village de Sakiet Sidi Youssef. Dans les archives diplomatiques françaises de la période, on retrouve de nombreuses déclarations de "rebelles" algériens faits prisonniers, dont les témoignages permettent la rédaction de notices informatives sur Sakiet, ce qui contribue à l'élaboration d'une information militaire sur le village. Un interrogatoire de "trois rebelles prisonniers ayant séjourné entre décembre et janvier à Sakiet Sidi Youssef"⁴⁶ précise ainsi différentes informations qui permettent aux renseignements français de se représenter le village. D'abord, c'est la mine désaffectée du village qui sert de camp d'entraînement aux "rebelles". La permanence des effectifs est précisée : elle comprend "*trois à cinq compagnies d'une centaine d'hommes chacune*". L'acheminement des armes et l'habillement des "rebelles" provient selon ces témoignages intégralement de détachements en Tunisie. L'un des témoignages précise également que l'école ne faisait pas office de lieu d'enseignement, mais bel et bien de poste de contrôle pour les "rebelles". Les lieux sont ainsi clairement évoqués par les différents témoignages, et ces renseignements permettent de comprendre les éléments structurels et permanents du village. Toutefois, les rapports sont nombreux, et on peut relever l'attachement des forces militaires françaises à recueillir des informations sur Sakiet, ce qui témoigne d'une attention particulière portée à ce village. L'accent est mis sur les spécificités de ce dernier, le fait que ce ne soit pas une localité tunisienne comme une autre, peuplée de civils, mais bien un exemple de cohabitation entre civils et combattants "rebelles" algériens. Une série de photographies à des fins de renseignement et d'information, intitulée

⁴⁶ M.A.E., La Courneuve, fond Nations Unies, organisations internationales (1944-1959), Secrétariat des conférences, Afrique du Nord, Algérie, 13^e session de l'assemblée générale (septembre-décembre 1958), "Notice d'information sur le camp F.L.N. de la mine de Sakiet, mars 1958".

"photographies de l'entraînement des rebelles à Sakiet"⁴⁷ confirme l'intérêt porté à cette base. Ces photographies extraites d'un film de la firme Gaumont, diffusé en métropole, montrent différents soldats au sein de leur camp d'entraînement à Sakiet, et identifiés par le chef de bataillon Prud'homme, ex-commandant du 14^e Bataillon de Chasseurs Alpins (B.C.A.) à Sakiet. Elles ne sont pas datées. On peut notamment y identifier la mine, la maison et le jardin du directeur de la mine, les postes du 14^e B.C.A., et une photographie prise non loin de la frontière tunisienne. On voit donc que le village s'est construit dans son rapport avec la frontière : la présence de l'armée française est due à cette dernière, et elle demeure omniprésente, aux yeux de ce photographe et documentaliste.



⁴⁷ M.A.E., La Courneuve, fond Nations Unies, organisations internationales (1944-1959), Actions militaires contre Sakiet Sidi Youssef, février 1958, "Photographie de l'entraînement des rebelles à Sakiet". Voir les annexes 2, 3, 4 et 5.

Le village de Sakiet Sidi Youssef porte en son sein la violence de la guerre d'Algérie : il est situé sur une position géo-stratégique fondamentale, tandis que les multiples livraisons d'armes et le transit de combattants annoncent, au même titre que la recrudescence d'incidents frontaliers, la violence de l'épisode à venir.

C. VIOLENCE ET BILAN DE L'ATTAQUE DU 8 FÉVRIER 1958

Le village de Sakiet Sidi Youssef a été bombardé le 8 février 1958, dans une opération aérienne menée contre une cible terrestre. L'objectif était de détruire la mine désaffectée servant de base aux "rebelles". Cette opération militaire a fait couler beaucoup d'encre de par sa violence : dans la presse nationale et internationale, nous y reviendrons, mais aussi dans l'écriture de l'histoire de la guerre d'indépendance algérienne. L'article le plus détaillé sur la préparation, les causes et les modalités matérielles de l'opération a été rédigé par l'historien Jacques Valette en 2009⁴⁸. Il analyse, à l'aide d'archives militaires⁴⁹, la préparation de l'attaque depuis le 7 février et revient sur les causes de celle-ci, directement liées à l'embuscade du 11 janvier qui fit 15 tués, 1 blessé et 4 disparus. Il analyse le droit de suite accordé au général Raoul Salan ainsi que le déroulé exact des opérations. Le bilan du bombardement de Sakiet se caractérise par une certaine violence et un grand nombre de victimes. Les différentes recherches s'accordent sur un bilan : 72 morts, dont 9 femmes et 12 enfants, et plus de 148 blessés⁵⁰. Toutefois, ces chiffres ont longtemps été difficiles à établir, notamment au lendemain de l'attaque. Le village a également été partiellement détruit. La direction générale des affaires politiques, pour nuancer la gravité de l'attaque, a cherché à discréditer le nombre de morts déclaré par les autorités tunisiennes, qui annoncent le 8 février "*une centaine de morts*"⁵¹. Le gouvernement français fait immédiatement mention de l'absence de dénomination des victimes pour le moment, et insiste sur le fait que les photographies publiées n'identifient pas directement les cadavres. Le gouvernement français qualifie systématiquement les rapports tunisiens d'"*exagérations*". Quant au rapport militaire établi par le général Salan⁵² le jour de l'attaque, il indique que le village est resté intact au neuf dixième et que les bâtiments abritant des rebelles sont

⁴⁸ VALETTE Jacques, « Le bombardement de Sakiet Sidi Youssef en 1958 et la complexité de la guerre d'Algérie », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2009/1 (n° 233), p. 37-52.

⁴⁹ L'article de Jacques Valette utilise principalement les archives du Service Historique de l'Armée de Terre (S.H.A.T.), Vincennes, notamment de la série 2H (Tunisie) et la collection privée des "papiers du général Gambiez".

⁵⁰ M.A.E., La Courneuve, fond Nations Unies, organisations internationales (1944-1959), Actions militaires contre Sakiet Sidi Youssef, février 1958, "Observations sur le nombre de victimes".

⁵¹ Institut National de l'Audiovisuel (I.N.A.), Radio française, "Réactions tunisiennes au bombardement de Sakiet", Journal Parlé, C.P., émission du 8 février 1958.

⁵² M.A.E., La Courneuve, fond Nations Unies, organisations internationales (1944-1959), Actions militaires contre Sakiet Sidi Youssef, février 1958, "Extraits du rapport de Salan au ministre de la défense nationale le 9 février 1958".

les seuls à avoir été touchés. C'est notamment le cas de la mine, détruite à 50%, et de l'école, dans laquelle "*se cachaient les rebelles*". Il affirme donc que seuls les bâtiments militaires ont été visés par les aviateurs, et précise que l'école coranique, la mosquée et l'école française n'ont pas été atteintes, de même que le sanatorium-infanterie et la poste. C'est donc la version militaire officielle de l'attaque. Elle espère légitimer cette dernière, et démontrer qu'elle ne fait office que de riposte voire de légitime défense pour l'armée française sur place, et qu'en aucun cas elle ne souhaitait toucher des populations civiles innocentes. Mais le bombardement résulte aussi d'une décision purement étatique, émanant du secrétaire d'Etat et du ministre de la défense⁵³.

Toutefois, d'autres témoignages de militaires peuvent être pris en compte au détriment de cette "version officielle". On peut notamment analyser celui du général Edmond Jouhaud⁵⁴, daté de 1978. Il revient d'abord sur les motivations du choix aérien du bombardement, préféré à une opération terrestre : "*On nous a reproché d'avoir préféré une action aérienne à une action terrestre. L'action terrestre, locale, avait été envisagée. Elle consistait à mettre sur pied un groupement terrestre étoffé, appuyé par des armes lourdes, de l'artillerie et de l'aviation. C'était donc une opération infiniment plus chère que Sakiet.*" Il revient ensuite sur la légitimité de l'attaque, ses causes et ses motifs : "*D'autre part, est-ce-que les Tunisiens avaient le droit de tirer, de leur territoire, sur des avions français ? A ma connaissance, la France et la Tunisie n'étaient pas là en guerre, et loin de là.*" E. Jouhaud confirme ici la thèse selon laquelle les actes d'agression de la Tunisie sont la cause du bombardement. Puis, il explique pourquoi Sakiet : "*Alors dans un pays presque désertique, y a un village. A dix kilomètres au Nord, dix kilomètres au Sud, à l'Est, à l'Ouest y a que des cailloux. Vous voulez installer des postes de D.C.A., vous les installez à dix kilomètres dans les cailloux ? Non. On les installe sur les toits des maisons dans le village de Sakiet. Ainsi, comme ça, vous serez protégés par le village de Sakiet. Jamais au grand jamais on a vu mettre de la D.C.A. dans une ville et s'étonner qu'on l'attaque. On attaque la D.C.A. Mais là, ce jour là, tout le monde a trouvé anormal qu'on attaque des postes de D.C.A. qui se trouvaient dans un village, sur les toits.*" Il s'agit de justifier d'une part la démesure de l'attaque, au grand regret de l'opinion publique de l'époque, mais aussi d'affirmer que le village est en partie responsable de sa situation, puisqu'il a abrité volontairement des postes de D.C.A. dans son enceinte. Cela tend à renverser la traditionnelle position victimaire de la population de Sakiet.

Le bombardement a été très mal perçu dans l'opinion publique française. En effet, la violence de l'attaque, son déséquilibre, le choix d'un jour de marché, le nombre de morts dont des femmes et des enfants, a contribué à sa mauvaise acceptation. Un délégué de la Croix-Rouge,

⁵³ EL-MECHAT Samya, *Les Etats-Unis et la Tunisie. De l'ambiguïté à l'entente 1945-1959*, Paris, L'Harmattan, préface de C.-R. Ageron, Paris, L'Harmattan, 1997, 212 p.

⁵⁴ Fonds d'histoire orale du Service Historique de la Défense (S.H.D.), La guerre d'Algérie (1954-1962), Paramètres chronologiques, les événements de 1958, Air, Tome 1, Interview du général Edmond Jouhaud par Mme Destouches, réalisée le jeudi 16 novembre 1978.

raconte dans un article paru dans *Le Monde* du 11 février 1958⁵⁵ : "*C'était affreux. Tandis que les derniers avions s'éloignaient, nous sommes entrés dans le village au milieu de la fumée et des décombres. (...) Je ne pourrai jamais oublier les affreuses visions de Sakhiet : des femmes, des enfants morts, sanglants.*" Il précise également que deux camions de la Croix-Rouge stationnant sur place ont été détruits. Bien que cela soit probablement involontaire, l'image renvoyée est ici désastreuse, puisque le personnel de santé international devient ici victime collatérale du bombardement. L'analyse des réceptions du bombardement dans le journal *Le Monde* montre qu'il n'a pas pas été bien accueilli par les éditorialistes ou l'opinion publique française. Dans un éditorial du 11 janvier⁵⁶, Jacques Fauvet écrit que "*Le bombardement de Sakhiet-Sidi-Youssef (sic) endeuille les Tunisiens et attriste ceux des Français qui, en dépit des fatalités d'une guerre cruelle, se font encore une certaine image de la France.*" La guerre est associée à quelque chose de distant pour les Français ; elle ne fait que les "*attrister*", tandis qu'elle a des conséquences réelles sur les Tunisiens : elle les endeuille, de la mort de proches ou de compatriotes. Le journaliste évoque également une "*guerre cruelle*", reconnaissant ainsi les torts de l'armée française, le déséquilibre du conflit, et distingue ce bombardement de ce qui relève de "*fatalités*". L'incident de Sakhiet aurait pu être évité. Mais, il s'attèle aussi à rappeler les nombreux torts de la Tunisie dans cette affaire : "*En laissant le F.L.N. utiliser largement son territoire la Tunisie s'est exposée sciemment à de tragiques incidents.*" Il n'empêche que la riposte, selon lui "*place la France dans de graves responsabilités*" car ce n'est pas une justification recevable : "*Les destructions, en dépit des assurances officielles, ont largement dépassé - les témoignages indiscutables sont, hélas ! abondants - les objectifs militaires.*" C'est donc un tollé contre cette attaque militaire qui s'avère absolument disproportionnée. Robert Escarpit⁵⁷ publie quant à lui un article intitulé "Sens de Sakhiet" : "*Sakhiet n'a pas de morale, mais il a un sens. Peut-être, tant que l'impression est encore fraîche, n'est-il pas trop tard pour le comprendre. Sakhiet, c'est la guerre, celle que nous avons si vite oubliée, c'est l'angoisse qu'éveillent le bourdonnement lointain des escadrilles, le rugissement des moteurs en piqué qui vous prend au ventre, le sifflement si pur, si paisible, des bombes, et puis c'est la boucherie dans la rue, l'école, et entrée (sic), les camions de la Croix-Rouge qui brûlent symbolisant tous les hôpitaux violés.*"

Les intellectuels, journalistes ainsi que l'opinion publique française semblent donc unanimement condamner le bombardement du village de Sakhiet Sidi Youssef. Cette opération aurait pu rester un événement de la guerre d'Algérie parmi d'autres, de faible résonance,

⁵⁵ "Le récif (sic) d'un délégué de la Croix-Rouge", *Le Monde*, publié le 11 février 1958 (en ligne) https://www.lemonde.fr/archives/article/1958/02/11/le-recif-d-un-delegue-de-la-croix-rouge_2295730_1819218.html (consulté en mars 2020).

⁵⁶ FAUVET Jacques, "Démarches diplomatiques et commentaires étrangers défavorables...", *Le Monde*, publié le 11 février 1958 (en ligne) https://www.lemonde.fr/archives/article/1958/02/11/demarches-diplomatiques-et-commentaires-etrangers-defavorables-bull-tunis-se-prepare-a-saisir-le-conseil-de-securite-bull-washington-et-londres-expriment-leur-inquietude-bull-m-gai_3147349_1819218.html (consulté en mars 2020).

⁵⁷ ESCARPIT Robert, "Sens de Sakhiet", *Le Monde*, publié le 11 février 1958, (en ligne) https://www.lemonde.fr/archives/article/1958/02/11/sens-de-sakhiet_2295329_1819218.html (consulté en mars 2020).

notamment parce qu'il prend place dans un lieu marginal et reculé, aux confins des territoires, à priori loin des feux des médias internationaux. Ce serait toutefois omettre un paramètre fondamental : le fait que le village de Sakiet ne soit pas une affaire strictement française puisqu'elle a lieu en Tunisie. Dès lors, on peut s'interroger sur la réaction des autorités tunisiennes. Comment la presse et l'opinion publique tunisienne ont-elles-mêmes réagi ? Plus généralement, quelle a été la portée du bombardement de Sakiet dans l'opinion publique au Maghreb et au Moyen-Orient ?

II. LE RETENTISSEMENT DE LA CRISE DE SAKIET AU MAGHREB ET AU MOYEN-ORIENT, MAIS AUSSI DANS LE RESTE DU CONTINENT AFRICAIN : UNE OPPORTUNITÉ POUR LES PAYS TIERS-MONDISTES ?

A. LE GOUVERNEMENT TUNISIEN MULTIPLIE LES DÉCLARATIONS À L'ATTENTION DE L'OPINION PUBLIQUE INTERNATIONALE

Après le bombardement de Sakiet Sidi Youssef, les réactions du gouvernement tunisien sont d'abord militaires et policières. Les garnisons françaises en Tunisie sont bloquées. La garde nationale tunisienne et la police tiennent des barrages pour empêcher tout mouvement, notamment sur les principaux axes de circulation. Le gouvernement interdit à la France toute activité, entrée et sortie dans le port de Bizerte, base utilisée comme atout géostratégique dans le bassin méditerranéen. Les Français essaient de négocier en avançant l'argument du ravitaillement alimentaire des soldats, ce qui a quand même permis d'en mettre un en place dès le 16 février⁵⁸. Le gouvernement tunisien organise ensuite l'expulsion de l'ambassadeur de France et de l'ensemble du corps diplomatique français⁵⁹ le 9 février, tandis qu'Habib Bouguiba rappelle à Tunis son ambassadeur en poste à Paris. Le gouvernement français qualifie ces mesures de "*moyens de pression habituels*" accompagnés de "*mesures de rétorsion*". Les services français dénoncent toutefois, dès le 10 février, l'expulsion d'une douzaine de familles françaises, victimes de "*mesures d'éloignement*". Le gouvernement évoque six cents personnes qui auraient été évacuées vers Tunis, depuis les régions de Gafsa, Kasserine, Le Kef, Souk El-Arba, Tabarka et Medjez-El-Bab. Selon le gouvernement français, l'objectif tunisien, à travers cette mesure, serait de faire pression sur la France pour qu'elle accepte de retirer ses troupes. Celle-ci rectifie pourtant cette version en précisant par la voix du

⁵⁸ M.A.E., La Courneuve, fond Afrique Levant, Algérie Maroc (1944-1959), Algérie, Politique étrangère, relations avec la Tunisie, crise consécutive au bombardement de Sakiet, mars 1958 - août 1959.

⁵⁹ M.A.E., La Courneuve, Fond Afrique Levant, Algérie Maroc (1944-1959), Algérie, Politique étrangère, relations avec la Tunisie, crise consécutive au bombardement de Sakiet mars 1958 - août 1959, "Note de l'ambassade de France en Tunisie sur les événements de mars 1958".

ministre des affaires étrangères Sadok Mokaddem⁶⁰ : "*Notre différent est avec la France et l'armée française, et non avec les Français qui vivent chez nous*"⁶¹. D'un événement militaire donc, envisagé comme local et ponctuel, s'ensuit la rupture des relations diplomatiques avec la Tunisie, pays pourtant allié à la France depuis l'accord de son indépendance en 1956.

Le gouvernement tunisien s'attèle également à mobiliser l'opinion publique au sujet de ce bombardement. L'éditorial du *Petit Matin*, paru le 8 février 1958⁶² soit quelques heures avant "l'incident"⁶³ de Sakiet, expliquait pourtant que "*La Tunisie ne saurait abandonner les Algériens, quelles que soient les difficultés qu'ils lui créent (...) La seule chose à laquelle on doit tendre est d'empêcher tout incident frontalier susceptible de troubler un climat de paix et d'entente entre les deux pays.*" Après le bombardement, le matin du 9 février, le *Petit Matin* change de ton et publie un éditorial intitulé "Crime sans châtime", dans lequel il écrit : "*Si, civilement, l'Etat français se reconnaît coupable... c'est donc que moralement et juridiquement, il se reconnaît responsable*". Les prises de parole des membres du gouvernement tunisien, ensuite, ne se font pas attendre. Le 9 février, le conseil des ministres en appelle au calme de la population, mais emploie un vocabulaire relatif à la guerre et à la violence : "*l'agression de Sakiet*" ; "*un début de guerre*". Rapidement, les autorités tunisiennes prennent la décision d'alerter l'opinion internationale, notamment les Etats-Unis, par un recours au conseil de sécurité de l'O.N.U., nous y reviendrons. C'est dans cet esprit que, le 10 février, le consul général de Tunisie à New-York, Moncef Kedadi, accorde une interview à la télévision américaine, sur le réseau "*Dumont Broadcasting Network*"⁶⁴. Interrogé sur la présence du F.L.N.-A.L.N. en Tunisie, il explique qu'il n'y avait "*aucune preuve de la présence du F.L.N. en Tunisie*" et rétorque que l'indépendance de la Tunisie est une cause de l'acharnement français : "*Certains individus en France ne peuvent se réconcilier avec l'idée d'une Tunisie indépendante*". Le bombardement serait dirigé contre l'indépendance de la Tunisie plus que contre le F.L.N., ce dernier n'étant qu'un prétexte. Quand on lui demande ce qu'il pense de la lutte de l'indépendance algérienne, il se dit "*modérément favorable*" au F.L.N. L'interlocuteur américain décrit le bombardement comme une "*sad error*", mais M. Kedadi rétorque plutôt que "*c'est une agression préméditée, ouverte, très sérieuse, très grave, perpétrée peut-être à l'insu du gouvernement français*". Si M. Kedadi admet le bénéfice du doute sur les intentions de la France, il reste tout de même très sévère et place

⁶⁰ Sadok Mokaddem, né à Tunis en 1914, est ministre des affaires étrangères sous Bourguiba de juillet 1957 à août 1962.

⁶¹ I.N.A., radio française, "Réactions tunisiennes au bombardement de Sakiet", Journal Parlé, C.P., 8 février 1958.

⁶² M.A.E., La Courneuve, Fond Afrique Levant, Algérie Maroc (1944-1959), Algérie, Politique étrangère relations avec la Tunisie, crise consécutive au bombardement de Sakiet, mars 1958 - août 1959, "Note de l'ambassade de France en Tunisie sur les événements de mars 1958".

⁶³ Dans les archives diplomatiques et militaires françaises, le bombardement de Sakiet est souvent qualifié d'"incident", sans doute pour minimiser l'impact et l'ampleur de cet acte militaire.

⁶⁴ M.A.E., La Courneuve, fond Amérique (1952-1963), Etats-Unis, Relations extérieures avec la France et l'Occitanie, Tunisie février 1957 - décembre 1963, "Interview du conseil général de Tunisie à New-York".

la Tunisie en tant que victime. Enfin, à la question finale "Que pensez-vous que doit faire l'Amérique ?", M. Kedadi répond : "*Les Etats-Unis sont anticolonialistes, le monde espère que les Etats-Unis continueront de soutenir* (sic)." M. Kedadi prend en compte la revendication d'une identité américaine anticolonialiste et s'appuie sur cela pour qu'ils soutiennent la Tunisie. Il utilise la tension entre l'alliance franco-américaine et les aspirations anti-coloniales des Etats-Unis, pour inciter à condamner le bombardement.⁶⁵ Ainsi, les Etats-Unis soutiendraient à la fois les Algériens et les Tunisiens dans ces événements.

Au niveau diplomatique, le 10 février 1958, Mongi Slim⁶⁶, l'ambassadeur de Tunisie aux Etats-Unis, remet également une note à Dag Hammarskjöld, le secrétaire général de l'O.N.U., afin de l'informer des faits survenus le 8 février⁶⁷. Il rappelle d'abord les événements de manière factuelle, en analysant le déroulé du bombardement, les dégâts provoqués, tout en insistant sur l'état des camions de la Croix-Rouge, de l'école, du marché, ainsi que les incidents antérieurs de frontière survenus avec la France, "*venant après une cinquantaine d'autres violations de la frontière tunisienne commises depuis quelques mois par les troupes françaises, qui ont causé de nombreux autres morts et blessés.*" La Tunisie nie toute forme de présence du F.L.N.-A.L.N. sur son territoire, dénonce une agression extérieure injustifiée dans le même temps. Le gouvernement français ne se laisse pas faire et déploie aussitôt un contre-argumentaire livrant sa propre version des faits. Il parle des objectifs tunisiens comme d'une façon "*d'ameuter l'opinion publique internationale, particulièrement sensible aux effets des bombardements aériens*" et ainsi "*d'engager une bataille pour l'internationalisation de l'affaire algérienne et l'évacuation totale du territoire tunisien par les troupes françaises.*"⁶⁸ Les médias tunisiens s'en mêlent également et indiquent que les recours à l'amiable entre la France et la Tunisie ne seront jamais suffisants. Un éditorial du Néo-Destour⁶⁹ cité par le journal *L'Action*⁷⁰ titre que "Bourguiba n'a plus le choix"⁷¹ : "*à s'accrocher aux basques de l'Occident, on ne récolte que rebutage et humiliation (...) Pour être respecté en 1958, on ne peut plus être*

⁶⁵ EL-MECHAT Samya, *Les Etats-Unis et la Tunisie. De l'ambiguïté à l'entente 1945-1959*, Paris, L'Harmattan, préface de C.-R. Ageron, Paris, L'Harmattan, 1997, 212 p.

⁶⁶ Mongi Slim est l'ambassadeur de la Tunisie aux Etats-Unis depuis septembre 1956, et le représentant permanent de la Tunisie aux Nations Unies depuis janvier 1957.

⁶⁷ M.A.E., La Courneuve, fond Nations Unies, organisations internationales (1944-1959), Territoires d'Outre-Mer, Tunisie, relations franco-tunisiennes, plaintes déposées devant l'ONU, différent de Sakiet Sidi Youssef du 8 février 1958, "Version tunisienne de l'attaque (Mongi Slim)"

⁶⁸ M.A.E., La Courneuve, Fond Afrique Levant, Algérie Maroc (1944-1959), Algérie, Politique étrangère relations avec la Tunisie, crise consécutive au bombardement de Sakiet mars 1958 - août 1959, "Note de l'ambassade de France en Tunisie sur les événements de mars 1958 avec les principaux objectifs de Bourguiba".

⁶⁹ Le Néo-Destour est le parti indépendantiste tunisien, créé en 1934, auquel appartient Bourguiba.

⁷⁰ *L'Action tunisienne*, plus couramment appelée *L'Action*, est un journal francophone de Tunisie fondé par H. Bourguiba en 1932 en tant qu'organe de presse du Destour, puis du Néo-Destour dès sa fondation en 1934. Il continue à paraître après l'indépendance de la Tunisie, et disparaît en 1988.

⁷¹ I.N.A., radio française, "Les suites internationales du bombardement de Sakiet", Paris vous parle, C.P., 9 février 1958.

amis de l'Occident. Pour être considéré, courtisé, il faut être Nehru, Tito, Nasser. Le jour où Bourguiba se décidera à faire le chemin accompli par ce dernier depuis 1952, la Tunisie ne sera non plus agressée ou calomniée, mais sollicitée." L'incident de Sakiet illustre de fait, plus qu'un simple incident de frontière, une véritable remise en question de l'indépendance réelle de la Tunisie. Dans *La politique étrangère de la Tunisie (1956-1987)*, A. Chneguir explique ainsi que "*La conquête de l'indépendance, ce n'est pas seulement un acte, c'est un processus continu, qui s'inscrit dans le temps, même après la date officielle à laquelle un pays devient officiellement indépendant*"⁷². Selon lui, les premières années de l'indépendance de la Tunisie consistent en un bras de fer avec la France, car tant que la France sera engagée dans la guerre d'Algérie, il ne sera pas possible d'arriver à des relations saines. La Tunisie est à la recherche de sa "*souveraineté totale*", et a besoin, pour cela, d'un relâchement de ses relations avec la France. Cet incident militaire a donc de graves répercussions diplomatiques, surtout dans les relations entre la France et son ancienne colonie tunisienne. Les relations entre les deux Etats se refroidissent considérablement, pour arriver à un point de rupture. L'apostrophe aux Etats-Unis devient ainsi un motif récurrent dans la volonté tunisienne d'internationaliser la guerre d'indépendance algérienne. Le 11 février, le journal du Néo-Destour écrit "*Nous ne demandons pas, dans notre plainte adressée aux Nations Unies la vengeance. Ce qui nous importe, c'est entendre l'opinion publique internationale sur une guerre qui dure depuis trois ans. Nous considérons maintenant que le monde libre doit faire son examen de conscience.*" Le service de presse et d'information du F.L.N. à Tunis publie quant à lui un communiqué dans lequel il demande : "*l'Amérique et l'Angleterre laisseront-elles ou aideront-elles le Conseil de Sécurité à intervenir pour sanctionner l'agression ?*"

Ainsi le 13 février, l'édition des Actualités Françaises résume parfaitement le problème de Sakiet : "*Pour Tunis, le bombardement de Sakiet n'a fait que des victimes innocentes. Pour la France, le bombardement de Sakiet était une riposte légitime au terrorisme dont Sakiet était une base de départ. A Sakiet se trouvait une troupe d'entraînement du F.L.N. Ils partaient vers la frontière, ils ont détruit et fait des victimes parmi les innocents.*"⁷³ D'un autre côté, le 7 mars 1958, Bourguiba prononce un discours⁷⁴ dans lequel il explique que "*l'incident de Sakiet a amené l'écrasante majorité des peuples, l'opinion internationale et la presse d'Occident et d'Orient à reconnaître que l'indépendance de l'Algérie est un fait inévitable*" (...) et parle d'une "*incertitude sur l'avenir de la France en Algérie*" : "*la peur a envahi, en même temps que la haine et l'amertume, les coeurs et les esprits.*" Progressivement, la guerre d'Algérie se propage. Elle ne concerne plus seulement

⁷² CHNEGUIR Abdelaziz, *La politique étrangère de la Tunisie 1956-1987*, préface de Robert Frank, Paris, L'Harmattan, 2004, Introduction, p. 7

⁷³ I.N.A., radio française, "Réactions marocaines mesurées après le bombardement de Sakiet Sidi Youssef en Tunisie", Paris vous parle, France I Paris-Inter, 13 février 1958.

⁷⁴ M.A.E., La Courneuve, fond Nations Unies, organisations internationales (1944-1959), Tunisie (suite) différent avec la France, incidents divers, recours à l'O.N.U., mission anglo-américaine de bons offices, "Discours de Bourguiba du 6 mars 1958".

le territoire algérien, mais s'est déplacée, avec l'incident de Sakiet Sidi Youssef, en territoire tunisien. Si on ne peut pas nier l'aide qu'a apportée la Tunisie à l'Algérie pendant la "bataille des frontières", le bombardement marque toutefois une grave erreur militaire et diplomatique, puisqu'il exacerbe désormais les exigences et amertumes du gouvernement tunisien. Vigoureusement remonté contre "l'impérialisme français", Habib Bourguiba multiplie les opérations politiques, mais aussi diplomatiques et de communication, afin de discréditer l'image de la France sur la scène internationale, à commencer dans le monde arabe et les pays du Tiers-Monde.

B. LES RÉACTIONS DES PERSONNALITÉS DU TIERS-MONDE

Si les Français placent cette affaire sur un plan strictement militaire, les Tunisiens et chefs d'États maghrébins l'envisagent plutôt d'un point de vue politique et diplomatique. Cet incident local de frontière a en effet des conséquences bien plus larges. Après le bombardement et son tollé dans l'opinion publique, la France redoute que le Kremlin et Nasser ne tirent avantage de la situation⁷⁵. La ligne politique directrice du Maroc, elle, doit toutefois encore être affirmée, car même si un traité de solidarité unie ce Royaume à la Tunisie, il n'est pas question pour le moment de condamner directement ou de se ranger contre la France, et Rabat se contente de déclarer son "*entière solidarité marocaine*" à la Tunisie. Les membres du Néo-Destour se réunissent le 11 février 1958⁷⁶ pour décider de la conduite à adopter. Une réunion est organisée au siège du parti, à laquelle participent les responsables d'organisations internationales, notamment les délégués de la Croix-Rouge internationale et l'Association des Scouts, afin de les tenir informés de la situation et des actions à venir, décidées par le parti et le gouvernement, aussi bien sur le plan national qu'international. Deux décisions sont ainsi prises : la création d'un "Comité national permanent de secours" chargé de centraliser les dons faits aux "*victimes de l'agression de Sakiet*", et la création d'une "*solidarité populaire*" en vue d'"*affronter toutes les éventualités*". Les funérailles des victimes du bombardement de Sakiet sont organisées le 9 février, au cours desquelles le ministre de la défense tunisienne, Bahi Ladgham, prononce un discours où il précise sa volonté d'internationaliser le conflit algérien avec cet exemple⁷⁷. Le vendredi 14 février est décrétée l'instauration d'une "journée de Sakiet" en hommage aux victimes, et l'ouverture d'une semaine de solidarité. Au cours de cette

⁷⁵ I.N.A., radio française, "Les suites internationales du bombardement de Sakiet", Paris vous parle, France I Paris-Inter émission du 9 février 1958.

⁷⁶ M.A.E., La Courneuve, Fond Afrique Levant, Algérie Maroc (1944-1959), Algérie, Politique étrangère relations avec la Tunisie, crise consécutive au bombardement de Sakiet mars 1958 - août 1959, "Note de l'ambassade de France en Tunisie sur les événements de mars 1958 et les principaux objectifs de Bourguiba".

⁷⁷ CHNEGUIR Abdelaziz, *La politique étrangère de la Tunisie 1956-1987*, préface de Robert Frank, Paris, L'Harmattan, 2004, Partie I, chapitre 2.

journée, une grève générale et un meeting au coeur de Tunis se déroulent sans aucun incident. Mais, M. Ladgham en profite pour dénoncer aussi dans son discours les manoeuvres du gouvernement français en vue de minimiser "l'incident" de Sakiet. On voit bien, ici, une volonté de politisation de l'événement, qui est rapportée dans la presse régionale. Une aide internationale est également apportée à la Tunisie, de la part des Etats-Unis (quatre-vingt mille dollars pour venir en aide aux victimes du bombardement) et de l'U.R.S.S. (un cargo vers Tunis transportent des produits médicaux, des ravitaillement et des tissus). La course à l'aide apportée s'inscrit ainsi dans la perspective de la guerre froide, probablement pour que la Tunisie ne tombe pas dans un camp ou dans l'autre. Au cours de la conférence panafricaine d'Accra, conduite par le Ghana du 15 au 22 avril 1958⁷⁸, la question de la guerre d'Algérie est abordée par les pays africains⁷⁹. "L'attaque contre la France" a été menée par les Etats arabes et en particulier par M. Mokkadem, représentant de la Tunisie. Les discussions portaient essentiellement sur les thèmes du tiers-mondisme et de l'anticolonialisme, si bien que le texte adopté le 20 avril statue sur la position des Etats sur la question algérienne : "*La conférence d'Accra invite la France à reconnaître le droit du peuple algérien à l'indépendance et à l'autodétermination, à entamer immédiatement des négociations pacifiques avec le Front de Libération Nationale algérien en vue d'arriver à un règlement définitif et juste, et à cesser l'actuelle occupation de l'Algérie (...)* Elle (la résolution de la conférence d'Accra) *demande aux amis et aux alliés de la France de s'abstenir de l'aider, directement ou indirectement, dans ses opérations militaires en Algérie, et affirme sa détermination de faire tous ses efforts pour aider le peuple algérien dans sa lutte pour l'indépendance.*" Emblème du mouvement tiers-mondiste et de la construction d'une identité politique africaine, la conférence d'Accra explicite donc les volontés d'internationalisation qui émanent des dirigeants du F.L.N. Le programme de la conférence d'Accra⁸⁰ prévoyait en effet de "*trouver des arrangements envisageables pour aider les territoires africains encore sous le joug colonial*", de "*réaffirmer les buts et les principes des Nations Unies et de la conférence de Bandung*", de "*échanger des points de vue sur la politique étrangère, notamment sur le continent africain, l'avenir des territoires sous domination coloniale en Afrique, le problème algérien*". Nous pouvons voir que la portée diplomatique de la guerre d'Algérie s'étend au reste du continent africain. Le groupe afro-asiatique à l'O.N.U. aurait élaboré, après la conférence, une stratégie pour porter la question algérienne à

⁷⁸ La conférence panafricaine d'Accra s'est tenue entre le 15 et le 22 avril 1959 au Ghana. Les pays représentés sont l'Ethiopie, le Ghana, le Libéria, la Libye, le Maroc, le Soudan, la Tunisie et la République Arabe Unie.

⁷⁹ M.A.E., La Courneuve, fond Nations Unies, organisations internationales (1944-1959), secrétariat des conférences, Afrique du Nord, Algérie, 13e session de l'Assemblée Générale des Nations Unies (septembre-décembre 1958), "Evolution internationale de la question algérienne au cours des premiers mois de 1958".

⁸⁰ M.A.E., La Courneuve, fond Nations Unies, organisations internationales (1944-1959), secrétariat des conférences, Afrique du Nord, Algérie, 13e session de l'Assemblée Générale des Nations Unies (septembre-décembre 1958), "Statement by AFL-CIO Executive Council on the Crisis in Algeria"

l'O.N.U.⁸¹ Cela inquiète d'ailleurs énormément le gouvernement français, qui s'empresse de préciser que chaque Etat allié avec la France avait pourtant reconnu ses frontières, et ne pouvait donc contester l'intégrité de son territoire.

Le F.L.N. fait parvenir à la Tunisie un télégramme, le 12 février, pour assurer au président Bourguiba la "*solidarité absolue du peuple algérien avec le peuple tunisien*". Dans ce message, les "chefs de la rébellion" s'engagent à "*aider la vaillante armée tunisienne dans la lutte pour la défense de l'indépendance de la Tunisie*". Des échos sont également perceptibles dans le monde arabe. Le 12 février, le chargé d'affaires étranger irakien fait savoir au président Bourguiba que son gouvernement, membre du Conseil de sécurité de l'O.N.U. se propose d'intervenir dans un sens favorable à la Tunisie dans la discussion de l'affaire de Sakiet. Quant à lui, *Le Monde* du 11 février 1958⁸² n'hésite pas à reporter les propos de M'Hamed Yazid, délégué permanent du F.L.N. aux Etats-Unis, qui explique que la guerre prend "*le tournant d'un affrontement entre l'Est et l'Ouest*" et d'un conflit "*entre l'Occident et les peuples Nord-Africains*". M. Yazid dénonce "*l'appui matériel, financier et diplomatique du gouvernement américain*" qui aboutirait à une "*guerre d'Afrique du Nord*". La rhétorique employée consiste ici à opposer, dans un contexte de monde bipolaire et de guerre froide, l'émergence de la conscience arabe et de la lutte arabe contre les puissances occidentales, les Etats-Unis et la France. Cela provoque également un certain nombre de réactions au Maroc, du fait notamment du traité de solidarité qui unit la Tunisie au Maroc. Toutefois, aucune manifestation n'est encore survenue dans ce pays.⁸³ Mais en France, la crainte d'une "guerre d'Afrique du Nord" fait son chemin. La direction des affaires tunisiennes et marocaines, dans un télégramme du 26 mars 1958⁸⁴, explique que ce qui est maintenant à prévoir n'est autre qu'une "union du Maghreb arabe" entre les dirigeants marocains et tunisiens. Il évoque les "*aspirations confuses d'une partie de la population de ces pays*". Le terme d'"*aspiration confuse*" résonne comme un désir encore vague, qui ne prend pas la forme d'un mouvement noble et qui reste au stade des idées. Ce télégramme évoque un "*renouveau d'intérêt*" pour ce projet. Les Marocains et les Tunisiens se reconnaissent donc dans un projet déjà vu, laissé à l'abandon, qui refait soudainement surface. D'un autre côté, il s'agit pour les Français de contester les fondements théoriques de ce mouvement pour essayer de le réduire à quelque chose de brouillon et d'éphémère. Le même

⁸¹ M.A.E., La Courneuve, fond Nations Unies, organisations internationales (1944-1959), secrétariat des conférences, Afrique du Nord, Algérie, 13e session de l'Assemblée Générale des Nations Unies (septembre-décembre 1958), "Yazid aurait été invité à constituer un gouvernement au Caire".

⁸² "Mohammed (sic) Yazid : la guerre prend l'allure d'un conflit entre l'Occident et les peuples Nord-africains.", *Le Monde*, 11 février 1958, (en ligne) https://www.lemonde.fr/archives/article/1958/02/11/mohammed-yazid-la-guerre-prend-l-allure-d-un-conflit-entre-l-occident-et-les-peuples-nord-africains_2296078_1819218.html (consulté en mars 2020).

⁸³ I.N.A., radio française, "Conséquences du raid aérien de la France sur la frontière algéro-tunisienne" Paris vous parle, C.P., 10 février 1958.

⁸⁴ M.A.E., La Courneuve, fond Nations Unies, organisations internationales (1944-1959), attitude des pays en 1958, attitude de la Tunisie, "L'union du Maghreb arabe après l'affaire de Sakiet".

télégramme évoque les raisons géopolitiques qui justifient la naissance d'un tel mouvement car la Tunisie et le Maroc seraient menacés par d'autres blocs déjà constitués : la République arabe unie et la "fondation hachémite". C'est aussi une "volonté de faire contrepoids à Nasser". Ici, nous voyons bel et bien que les Français se sentent menacés par les mouvements issus du tiers-mondisme : ils font allusion aux nationalismes arabes, notamment au *leadership* de Nasser. D'autant plus que les deux partis indépendantistes, l'Istiqlal⁸⁵ et le Néo-Destour, semblent favorables à l'accueil du F.L.N. dans leurs rangs : selon les mots de Bourguiba, il s'agirait de "constituer un cadre susceptible d'accueillir une Algérie indépendante". La France se sent menacée par l'émergence d'un bloc maghrébin soutenu par les thèses anti-colonialistes, tiers-mondistes et panarabes, sur les ruines de son empire colonial. Dès lors, la "réalisation de l'unité du Maghreb"⁸⁶ serait un des éléments du succès de la conférence de Tanger qui s'est tenu deux mois après le bombardement de Sakiet, du 27 au 30 avril 1958⁸⁷. Bourguiba y fait une allusion au risque de reconquête, par la France, des territoires comme le Maroc et la Tunisie, face à laquelle l'unité maghrébine doit résister. Le président Bourguiba explique aussi que cette lutte indépendantiste ne sera pas pour autant arabe : il n'est pas question de se ranger aveuglément aux côtés du panarabisme de Nasser.

L'incident de Sakiet met ainsi en lumière les doutes au sujet de l'avenir de la France au Maghreb. Cette hégémonie est contestée, et elle est surtout concurrencée par la présence d'autres Etats arabes ou maghrébins.

C. APRÈS SAKIET : RÉGLER LA QUESTION DE LA FRONTIÈRE EST

Après le bombardement de Sakiet, le problème d'étanchéité de la frontière Est est une priorité pour les autorités françaises. Il s'agit d'accroître les défenses à la frontière Est du territoire algérien afin de freiner les livraisons d'armes, le passage des "rebelles", les actions militaires. Pour cela, l'armée française aux frontières décide de déplacer des populations afin de créer une zone de surveillance entre la frontière et la ligne Morice. Il s'agit de repenser les fonctions de défense et de créer un espace de visibilité sur le territoire. Toutefois, les autorités tunisiennes désapprouvent complètement cette initiative. Dans une lettre adressée le 26 février 1958 au secrétaire général de

⁸⁵ Le parti de l'Istiqlal est le parti indépendantiste marocain, fondé en 1937.

⁸⁶ M.A.E., La Courneuve, direction Afrique Levant, Algérie Maroc (1944-1959), Algérie, Tentatives de constitution d'un gouvernement algérien depuis l'étranger, formation au Caire du Gouvernement provisoire algérien (GPRA), réactions étrangères et reconnaissances par certains pays, août 1956-septembre 1958, "Note sur l'évolution de la politique étrangère de Bourguiba, stratégie à propos du Maroc et de l'Algérie".

⁸⁷ L'issue de la conférence de Tanger se conclut sur l'affirmation que « *Nous, les représentants des mouvements de libération nationale de Tunisie, d'Algérie et du Maroc, proclamons solennellement notre foi en l'unité du Maghreb et notre volonté de la réaliser dès que les conditions s'y prêteront, c'est-à-dire quand les forces françaises et étrangères auront évacué leurs bases de Tunisie et au Maroc et quand l'Algérie sera devenue indépendante.* »

l'O.N.U., le représentant de la Tunisie, Mongi Slim, dénonce la volonté de créer un "*no man's land*"⁸⁸. Cela entraînerait selon lui l'expulsion de 180 000 civils, mais aussi la destruction de constructions et d'habitations. Près de 250 000 Algériens se trouveraient ainsi déplacés contre leur volonté, ce qui représente près de trois Algériens sur 100 si on prend en compte la population globale du pays. Il évoque "*l'envergure humanitaire*" de cette décision, qui s'ajoute à la question déjà existante des réfugiés algériens sur le territoire tunisien à cause des opérations militaires à la frontière. Le représentant de la Tunisie n'hésite pas à parler, dès lors, d'un véritable "*exode*" pour ces populations, qui sont contraintes par l'armée française. Pour pallier cette situation "apocalyptique", le représentant de la Tunisie explique qu'il est nécessaire d'"*accorder refuge*" à ces civils, et donc qu'il en va de la responsabilité même du gouvernement tunisien d'accueillir cette population qu'il juge en danger. Pour finir, le représentant de la Tunisie évoque sa "*sérieuse inquiétude*", et la "*gravité particulière de la situation*". Pour lui, il semble nécessaire d'alerter l'opinion internationale à ce sujet. L'emploi d'un vocabulaire relevant de la tragédie est sensé à la fois convaincre l'opinion internationale, mais aussi la persuader de la gravité de cette situation. Dès lors, le représentant de la Ligue arabe⁸⁹ adresse le 28 février 1958 un courrier au conseil de l'O.T.A.N. intitulé "*Arab Spokesman Appeals for World Protest against French Deportation of Algerians*"⁹⁰, dans l'espoir de sensibiliser l'opinion internationale à la question des réfugiés algériens à la frontière Est. La Ligue arabe stipule dans son communiqué "*No no man's land (or any similar aggression) will solve the Algerian problem (...) The only solution to this explosive situation is for France to recognize the God-given right of the Algerian people to freedom and self-determination.*" La question des droits du peuple algérien rejoint ici la question frontalière et de la souveraineté tunisienne tandis que la création de ce *no man's land* ne représenterait, aux yeux de la Ligue arabe qu'une autre forme de l'impérialisme français dans l'ensemble du Maghreb. Il s'agit bien de contrer ce dernier, grâce à un appel à l'opinion internationale, par le biais des institutions comme l'O.T.A.N. ou l'O.N.U.

C'est l'occasion pour le gouvernement français, dès le 4 mars 1958, de se défendre. En effet, un télégramme du diplomate Louis Joxe adressé aux différents postes diplomatiques français analyse les faits reprochés à la France, et s'attache à les infirmer⁹¹. Il préfère ainsi évoquer des "*mesures de*

⁸⁸ M.A.E., direction Amérique (1952-1963), Etats-Unis, Tunisie (suite) Différent avec la France, incidents divers, recours à l'ONU, mission anglo-américaine de bons offices, "A propos de la création d'un *no man's land* à la frontière".

⁸⁹ La Ligue des Etats arabes est une organisation régionale à statut d'observateur auprès de l'O.N.U., fondée le 22 mars 1945.

⁹⁰ M.A.E., direction Amérique (1952-1963), Etats-Unis, Tunisie (suite) Différent avec la France, incidents divers, recours à l'O.N.U., mission anglo-américaine de bons offices, "*Arab spokesman appeals for world protest against French deportation of Algerians*".

⁹¹ M.A.E., fond Nations Unies, organisations internationales (1944-1959), Secrétariat des conférences, Afrique du Nord, Algérie, 13e session de l'Assemblée Générale (septembre - décembre 1958), "Mesures de défense en profondeur envisagées par le gouvernement pour assurer l'étanchéité de la frontière".

défense en profondeur" pour opérer et régler *"l'étanchéité de la frontière"* plutôt que la construction d'un *"no man's land"*, ce qui nécessiterait malheureusement la formation de *"nouvelles zones interdites"*. La nécessité vient plus de se défendre que d'attaquer, et il explique qu'aucune de ces opérations n'a encore été menée : *"aucune mesure d'exécution n'a encore été prise"*. Il revient sur le terme de *no man's land* en déclarant que ce n'en est pas un, mais un moyen d'*"assurer une défense du territoire, de regrouper les populations éparses et d'ailleurs peu nombreuses habitant les régions montagneuses et boisées proches de la Tunisie, où les forces rebelles peuvent se dissimuler et circuler."* Il fait ensuite allusion aux informations *"fantaisistes"* et *"sans fondement"* publiées par des journaux étrangers, ensuite *"reprises de façon extravagante"* par le gouvernement tunisien. Il parle d'une *"campagne mensongère d'une violence extrême"* menée conjointement par la presse, la radio et le gouvernement tunisien à l'encontre de la France. Il donne également les chiffres de l'estimation français concernant les populations déplacées, qu'il évalue à 500 familles, soit 25 000 personnes. Il n'évoque pas l'évacuation d'un centre urbain, mais précise que les mesures prises doivent rester secrètes. Le dernier paragraphe indique que certaines expressions sont toutefois à bannir : il ne faut absolument pas employer les termes de *"no man's land"*, de *"terre brûlée"* ou encore de *"zones interdites"*, mais plutôt de *"glacis défensif situé entre la ligne Morice et la frontière"*. Selon lui, ces expressions peuvent en effet *"être utilisées d'une façon qui nous est défavorable"*. Il s'agit donc de rejeter les expressions qui renvoient à des zones de front, à une opération militaire stricte, mais plutôt d'euphémiser cela en privilégiant l'emploi de termes qui renvoient à une simple défense du territoire algérien face aux incursions tunisiennes. Le but est bien de *"combattre la propagande tunisienne"*, la France se défendant largement de toute accusation de vouloir déplacer ou heurter les populations algériennes sur la frontière Est du territoire.

La frontière continue néanmoins de soulever des problématiques internationales, car dès le mois d'avril 1958, le ministre de l'Algérie écrit au président du Conseil des ministres, au ministre des Affaires étrangères et de l'Intérieur pour leur signaler l'éventualité d'un contrôle international en Algérie, à la frontière Est. En effet, c'est une solution largement envisagée par les organisations internationales après les récents événements survenus, dont celui de Sakiét. Toutefois, le ministre de l'Algérie dénonce le contrôle sur un territoire français comme une ingérence, qui comporterait plusieurs risques pour la France⁹². Il distingue deux types de risques : l'aspect *"politico-psychologique"* et l'aspect *"militaire"*. Le premier illustrerait, de manière avouée, la faiblesse de la France, en mettant l'Etat français sous protection internationale : cela signifierait donc une perte de souveraineté tout en étant aussi la marque d'une certaine culpabilité. Au niveau militaire, les problèmes révéleraient un manque de liberté dans la conduite des opérations militaires, d'un aveu de faiblesse et de manque

⁹² M.A.E., fond Nations Unies, organisations internationales (1944-1959), Secrétariat des conférences, Afrique du Nord, Algérie, 13e session de l'Assemblée Générale (septembre - décembre 1958), "Télégramme de Robert Lacoste sur l'éventualité d'un contrôle international à l'est du territoire français sur la frontière tunisienne".

d'efficacité des systèmes de protection français. Cette procédure entraînerait de plus différents risques supplémentaires, tels que l'inefficacité de la procédure de règlement des incidents de frontière, et poserait également différentes questions : quelles sanctions pour les infractions commises sous surveillance internationale ? Quel arbitrage ? Car celui-ci ne peut être ni tunisien, ni français. Cette mesure, envisagée par les institutions internationales, signerait dès lors une perte d'influence considérable de la France et une humiliation pour son statut de grande puissance. Ainsi, le gouvernement français se demande : "*acceptons-nous la désignation d'observateurs le long des frontières ?*"⁹³

L'incident de Sakiet Sidi Youssef demande à la France une remise en question considérable dans sa manière de conduire la guerre. Victime de la communication de la Tunisie et du F.L.N. à l'échelle internationale, notamment aux Etats-Unis et auprès des représentations de l'O.N.U., la France se trouve en très mauvaise posture. En effet, d'un incident local, l'incident de Sakiet s'est transformé en problématique diplomatique régionale, impliquant l'Etat tunisien, mais aussi le reste du Maghreb, et même les Etats arabes indirectement. Cet événement amorce de fait une sérieuse internationalisation du conflit, définitivement en marche.

D. UN ENCHAÎNEMENT DE PLAINTES À L'O.N.U. : UNE VOLONTÉ D'INTERNATIONALISER L'ÉVÉNEMENT ?

L'"incident" de Sakiet Sidi Youssef a débouché sur la rupture des relations diplomatiques entre la France et la Tunisie. Si cette affaire s'est répandue dans le monde arabe et dans les pays du Tiers-Monde, elle prend une ampleur internationale à partir du 13 février, lorsque la Tunisie la porte auprès du Conseil de sécurité de l'O.N.U. Il s'agit d'alerter l'opinion publique internationale sur la situation, ce qui marque l'apogée des tensions entre la France et la Tunisie depuis le début de la guerre d'indépendance algérienne. La question de l'aide financière tunisienne aux rebelles algériens, du stationnement des troupes françaises sur le territoire tunisien, notamment à Bizerte, ainsi que les problèmes des frontières et du débordement du conflit sur le territoire tunisien empoisonnent les relations entre les deux Etats, déjà considérablement rafraîchies depuis le début de la guerre d'indépendance : "*Certes les Français sont nos amis, mais les Algériens sont nos frères*", déclare Mongi Slim au journal *Le Figaro* du 25 avril 1956⁹⁴. Il s'agit ainsi d'examiner les différentes plaintes portées successivement par la Tunisie et par la France à l'O.N.U. : en quoi celles-ci marquent-elles une volonté d'internationaliser le conflit colonial franco-algérien ? Comment la France se trouve-t-

⁹³ M.A.E., La Courneuve, fond Nations Unies, organisations internationales (1944-1959), Territoires d'Outre-mer, Tunisie, relations franco-tunisiennes, plaintes déposées devant l'O.N.U., incident de Sakiet Sidi Youssef du 8 février 1958, "Incident de Sakiet et Conseil de sécurité".

⁹⁴ Cité par CHNEGUIR Abdelaziz, *La politique étrangère de la Tunisie 1956-1987*, préface de Robert Frank, Paris, L'Harmattan, 2004, p 25.

elle mise en difficulté par les plaintes adressées au Conseil de Sécurité, et quels sont les arguments des deux parties ?⁹⁵

Ainsi, la première plainte tunisienne portée à l'O.N.U. le 13 février 1958, cinq jours après le bombardement du village, est intitulée "Agression commise par la France". Le titre est accusateur et explicite le fait qu'il s'agisse d'un acte hostile, volontairement commis par un Etat envers un autre. La notion d'agression marque le caractère prémédité et délibéré de cette action, en niant toute éventualité d'un accident. Le mémoire explicatif associé à la plainte analyse le déroulement des faits : l'heure du bombardement, le matériel utilisé, le bilan, qui comprend les dégâts matériels et humains causés par l'attaque. Dans ce mémoire explicatif, Mongi Slim, délégué de la Tunisie aux Nations Unies, explique ensuite que l'attaque de Sakiet est un "*acte d'agression armé de la part de la France contre la Tunisie*" qui "*vient s'insérer dans une série d'autres actes caractérisés de violation de l'intégrité du territoire national tunisien depuis le mois de mars 1957*". Ainsi, les incidents de frontière que nous avons évoqué dans la première partie de ce mémoire sont interprétés par la Tunisie comme des actes de guerre commis par la France sur son territoire, tandis que dans les archives françaises, ces incidents sont commis par le F.L.N. sur la frontière entre l'Algérie et la Tunisie. La Tunisie n'hésite pas à employer un vocabulaire relatif au droit international de la guerre, évoque la "*violation de son territoire*", des "*actes d'agression*" et qualifie le bombardement de Sakiet comme un fait de "*particulière gravité*". M. Slim évoque la violation du paragraphe 4 de l'article 2 de la charte des Nations Unies pour dénoncer l'action militaire française. Les espoirs que portent les dirigeants tunisiens dans leur recours aux Nations Unies sont évoqués dans la conclusion du mémoire explicatif : ils espèrent que le Conseil saura "*prendre une décision qu'il estimera appropriée en vue de faire cesser une situation qui menace la sécurité de la Tunisie et met en danger la paix et la sécurité internationale dans cette région du Monde*." M. Slim exploite ainsi les risques de dégénérescence de la guerre d'Algérie dans des proportions régionales puis internationales.

La première plainte française est formulée le lendemain, le 14 février 1958, à propos de "la situation résultant de l'aide apportée par la Tunisie" dans la "rébellion algérienne". La France explique notamment que "*Le gouvernement tunisien ne s'est pas montré capable de maintenir l'ordre sur la frontière franco-tunisienne, ni disposé à le faire*". La mauvaise gestion des frontières de leur propre Etat aurait conduit à la mise en danger de ce dernier, mais aussi, par conséquent, du territoire français, ce qui légitimerait une intervention française. La France se réfère à l'article 4 de la charte des Nations Unies pour expliciter la mauvaise attitude de la Tunisie, "*contraire à l'esprit de bon voisinage*". La France dénonce également le fonctionnement de l'organisation du F.L.N. en Tunisie : "*les rebelles*

⁹⁵ M.A.E., La Courneuve, fond Nations Unies, organisations internationales (1944-1959), Territoires d'Outre-mer, Tunisie, relations franco-tunisiennes, plaintes déposées devant l'O.N.U., incident de Sakiet Sidi Youssef du 8 février 1958, "Annexe : plaintes tunisiennes et plaintes françaises au conseil de sécurité". Voir annexe 9.

algériens ont pu créer en Tunisie avec la complicité des autorités une organisation complète" une *"véritable infrastructure militaire"*. A partir de là, les actions du F.L.N. consisteraient en une *"violation de frontière"*, et d'*"incursions en territoire français"* qui ont abouti à la perpétration de *"crimes particulièrement odieux"*, et le village de Sakiet serait devenu le *"centre principal de l'action rebelle"*. La France ne répond donc pas directement sur le bombardement, mais définit les causes qui ont conduit à ce dernier. L'argument principal est ainsi le lien de la Tunisie avec le F.L.N. et son aide apportée à la rébellion. La suite du mémoire explicatif de la plainte française reprend les différents éléments qui prouvent l'installation du F.L.N. en Tunisie, l'aide directe des forces armées tunisiennes contre l'aviation, et les émissions radiophoniques depuis le sol tunisien. Le mémoire conclut ainsi que *"La Tunisie a gravement manqué à ses obligations d'Etat membre des Nations Unies (...) causé de graves préjudices aux intérêts légitimes de la France"*. La France insiste donc en particulier sur les lacunes de la défense tunisienne, et la volonté de soutien de la Tunisie au F.L.N.-A.L.N. au détriment de sa neutralité et de la sauvegarde de ses relations avec la France. Les justifications de l'attaque remontent donc à des causes plus anciennes.

Une nouvelle plainte de la Tunisie, datée du 29 mai 1958, est déposée après la mission de bons offices des Etats-Unis et de la Grande Bretagne. La plainte de la Tunisie condamne cette fois les *"actes d'agression armés commis contre elle par les forces militaires françaises stationnées sur son territoire et en Algérie depuis le 19 mai 1958."* Le gouvernement avait en effet exigé le départ de celles-ci après le bombardement. Le 15 mars, l'offre de bons offices avait conduit à un compromis important, et l'accord final stipulait le départ impératif des troupes françaises de Tunisie. Mais la Tunisie parle d'une *"suspension des bons offices par la défaillance de son partenaire"* car elle accuse la France d'avoir, le 26 mai 1958, attaqué la ville de Remada avec des bombardiers venus de la base de Tebessa. M. Slim évoque cet événement d'une *"extrême gravité"*, et le replace dans un contexte général d'*"actes répétés d'agression armée"* conduits *"contre son intégrité territoriale"* se référant en cela à l'article 40 de la charte des Nations Unies. Pour finir, il explique que le comportement des troupes françaises porte atteinte à la sécurité de la Tunisie, mais aussi à la paix et la sécurité de cette région du monde. La plainte de la Tunisie ne concerne donc plus spécifiquement le bombardement de Sakiet, mais s'élargit dans les mois qui suivent au problème de la question de l'intégrité physique du territoire tunisien. M. Slim met également l'accent, une fois de plus, sur le risque que le conflit colonial français dégénère et s'étende ainsi à la région et au monde entier. Ce motif revient dans les deux plaintes tunisiennes.

La deuxième plainte de la France, en date elle aussi du 29 mai 1958, accuse la Tunisie de la rupture du *modus vivendi* sur lequel elles s'étaient accordées après l'intervention de la mission de bons offices. En effet, la France rappelle que cette dernière s'est trouvée *"pliée à l'inaction dans l'attente d'un règlement politique"* et a donc cessé de faire venir des navires à Bizerte par exemple, mais a également immobilisé ses troupes en Tunisie. Toutefois, la France fait mention d'une *"série d'incidents"* survenus dans la région de la frontière algéro-tunisienne. Des *"mesures de précaution"* ont donc *"créé les conditions*

propres à engendrer des incidents" malgré le souci des Français étant de "*ne pas aggraver les incidents produits par les Tunisiens*". Les Français mettent donc en avant leur patience politique, leur volonté de ne pas riposter contre des tirs qui proviendraient directement de la Tunisie.

Dès février 1958, en France, les membres du Conseil énoncent les risques et les possibilités associés au dépôt d'une plainte contre eux à l'O.N.U.⁹⁶ La France ne peut pas exercer son droit de veto à la discussion du problème algérien aux Nations Unies car ce comportement pourrait lui valoir le risque d'être accusée d'agression, mot d'ailleurs employé directement dans la plainte tunisienne. Le choix du veto pourrait en effet révéler un comportement suspect, comme le fait d'avoir quelque chose à cacher. D'autre part, les risques étaient grands pour l'image de la France. Le gouvernement français craignait "*dans tous les cas*" la constitution d'une commission d'enquête, ce qui signifierait l'internationalisation de l'enquête, et, plus gravement encore, l'amorce de l'internationalisation de l'ensemble du problème algérien. L'"incident" de Sakiet, à l'origine un événement local, uniquement militaire et matériel, a eu d'importantes conséquences régionales et menace la stabilité diplomatique de la France dans le Monde, car beaucoup d'Etats ont entendu parler de ce bombardement et en ont été scandalisés. A travers le recours à l'O.N.U., c'est l'opinion internationale qui est sollicitée par les Etats du Tiers-Monde et les pays arabes. Notamment, plus que l'O.N.U., l'opinion du gouvernement des Etats-Unis est sollicitée par la Tunisie. En effet, qu'en est-il de l'avis de la première puissance mondiale de l'époque ? Quel regard les Etats-Unis, alliés de la France, ont-ils porté sur cette crise sans précédent, causée par l'armée française ? Et qu'en est-il de l'opinion publique américaine ? On peut à sujet étudier les mouvances de l'opinion publique américaine grâce à l'analyse de la presse, que ce soit de grands quotidiens nationaux, mais aussi de petits journaux locaux. Tout aussi intéressante, l'étude des rapports fournis par les consuls aux ambassadeurs mesurent quelque peu l'état de l'opinion publique américaine locale. Il s'agira alors en même temps d'étudier les différents groupes sociaux de l'opinion publique américaine : notamment à travers les sociétés philanthropiques, les partis politiques et les groupes d'étudiants.

⁹⁶ M.A.E., La Courneuve, fond Nations Unies, organisations internationales (1944-1959), Territoires d'Outre-mer, Tunisie, relations franco-tunisiennes, plaintes déposées devant l'O.N.U., incident de Sakiet Sidi Youssef du 8 février 1958, "Incident de Sakiet et Conseil de sécurité".

III. L'OPINION PUBLIQUE AMÉRICAINE FACE À LA "CRISE DE SAKIET" : INCOMPRÉHENSION, COLÈRE ET TENTATIVE D'ANALYSE

A. LE RÔLE DE LA PRESSE

Pierre Milza définit la notion d'"opinion publique" comme "*quelque chose de plus élaboré et de plus insaisissable, d'un phénomène qui s'enracine profondément dans la mémoire ou dans l'inconscient collectif d'un groupe, d'une classe sociale, d'une nation*"⁹⁷ : quel poids l'opinion publique exerce-t-elle dans la conduite de la politique internationale ? De quels instruments l'historien dispose-t-il pour l'étudier ? Dans le cas de l'opinion publique internationale, P. Milza explique que celle-ci peut être définie comme une attitude ponctuelle, versatile et éphémère. Sur le court terme, il est ainsi plus intéressant d'évoquer la notion d'"opinion", qui renvoie au temps court et ponctuel, que celui de "mentalité collective" qui renvoie à un temps plus long. On distingue également l'"opinion immédiate", qui ne fait pas preuve d'unité, qui est diversifiée dans l'intensité de ses attitudes, de l'"idéologie", plus cohérente et organisée dans un vaste ensemble doctrinal. Ainsi, parmi les outils utiles à l'analyse de l'opinion publique internationale, ici américaine, il semble intéressant de prendre en compte la presse selon différentes échelles géographiques (locale, régionale ou nationale) et d'évaluer la quantité d'espace occupé par les événements étudiés. Il faut également prendre en compte les "discours de presse", notamment les éditoriaux, ainsi que les sondages.

Il convient alors d'analyser la manière dont le bombardement de Sakiet en tant qu'événement a été présenté dans la presse américaine. Comment le décrire ? Quel ton adopter ? Quelle place et quelle hiérarchie doivent être accordées à cet événement lointain, survenu dans un contexte sur lequel on n'a finalement que très peu d'informations ? L'article du *Daily News*, intitulé "*Sakiet After Air Raid*", est paru le 20 février 1958⁹⁸, moins de deux semaines après le bombardement. Celui-ci analyse l'ampleur des dégâts dans ce village, et l'illustre avec des photos. Il décrit le bombardement, sans oublier de mentionner la présence de deux camions de la Croix-Rouge sur place, tout en restant très factuel et allusif. Dans un télégramme du 10 février 1958⁹⁹, Hervé Alphand, l'ambassadeur de France aux Etats-Unis, adresse un relevé des différentes parutions de la

⁹⁷ MILZA Pierre, "Opinion publique et politique étrangère" in: *Opinion publique et politique extérieure en Europe. I. 1870-1915. Actes du Colloque de Rome* (13-16 février 1980) Rome : École Française de Rome, 1981. pp. 663-687. (Publications de l'École française de Rome, 54-1) .

⁹⁸ M.A.E., La Courneuve, fond Afrique Levant (1944-1959) sous-série Algérie (1953-1959), rébellion algérienne, dossier général, "*Daily News* du 20 février 1958".

⁹⁹ M.A.E., La Courneuve, direction Amérique (1952-1963), sous-série Etats-Unis Relations extérieures avec l'Afrique et l'Occitanie, Tunisie (février 1957 - décembre 1963), "Télégramme récapitulatif de la presse américaine en février 1958".

presse américaine au sujet du bombardement. Il explique d'abord que celle-ci, en règle générale, s'est montrée assez "neutre", puisqu'elle déplore les victimes, essaie d'analyser les causes qui ont conduit la France à cette action, et enfin fait part de sa réprobation tout en se montrant préoccupée quant aux répercussions possibles dans le monde arabe. La presse semble embarrassée par le bombardement, mais ne tourne pas pour autant le dos à son allié. Toutefois, H. Alphand précise que les médias américains ont d'abord commencé par reprendre l'événement tel qu'il a été rapporté par les autorités tunisiennes : le *Washington Post* titre par exemple que "des avions français tuent 72 personnes en Tunisie". Le *Baltimore Sun* du 9 février reproduit quant à lui une dépêche de l'*Associated Press*, qui fait état des déclarations de la Croix-Rouge suédoise, qui qualifie sur place le bombardement d'"horrible spectacle". De Paris, Henri Giniger titre, dans le *New-York Times* "Les Français minimisent le bombardement et déclarent que le village est à quatre-vingt dix pourcent intact". Alain de Lyrot, dans le *New York Herald Tribune* du 10 février, intitule son article : "Les Français déclarent légitime le raid sur la Tunisie." Certains journalistes prennent toutefois en compte la version française de l'attaque, comme en témoigne l'article de Tom Brady rédigé pour le *New York Times*, le 10 février 1958, qui affirme que seul le centre du village a été touché et que la périphérie a été épargnée par les avions français. Le nombre important de commentaires français témoigne d'une volonté de prendre la mesure de l'opinion et de la température médiatique américaine. Toutefois, la description des événements de Sakiét n'est absolument pas objective, les médias doivent prendre en compte le peu d'informations qu'ils ont à ce sujet : elle est filtrée et accessible seulement par la France, ou par la Tunisie. Très peu de correspondants sont détachés sur place, la plupart des journalistes écrivant depuis Paris ou New-York.

Cela laisse du coup beaucoup de place à la prise de position sur le sujet. Les éditoriaux en sont un exemple. Ainsi, le *New York Times*, le plus prestigieux quotidien américain, consacre au bombardement de Sakiét son éditorial du 10 février 1958¹⁰⁰, intitulé "*Tunisian Market Day*". Cet éditorial qualifie les événements de Sakiét sans les nommer : il n'est pas directement fait mention du bombardement, mais plutôt implicitement : "*What happened last saturday morning at the Tunisian market Town of Sakiét -Sidi- Youssef...*" Il est qualifié de : "*the center of a widening circle of irreparable tragedy*" et de "*pitiful calamity*" : le registre tragique est ici employé, tout comme le motif de la fatalité, pour signifier la terreur causée par l'événement auprès des populations touchées par le bombardement, essentiellement civiles. L'éditorial désigne différentes catégories, telles que les "*residents*" "*peasants*" "*vilagers who had come in for a holiday*". Ce sont donc essentiellement des civils qui ont été touchés. L'éditorialiste emploie le procédé de l'anaphore pour décrire le bombardement : il commence

¹⁰⁰ M.A.E., La Courneuve, direction Amérique (1952-1963), sous-série Etats-Unis Relations extérieures avec l'Afrique et l'Occitanie, Tunisie (février 1957 - décembre 1963), "Editorial du *New-York Times* sur l'affaire de Sakiét Sidi Youssef". Voir annexe 7.

chacun de ses paragraphes par la formule *"it was a tragedy for..."* pour analyser ses lourdes conséquences sur différents groupes, directement ou indirectement touchés. De manière assez ironique, le journaliste commence par expliquer que le bombardement est une tragédie pour les commandants de l'armée de l'air, mais aussi pour la France. Il place les responsables de cette action dans la position de victimes de l'attaque, d'abord pour avoir pris la décision d'attaquer (ils devront vivre avec cela : *"These will remember this saturday a long time, and in sorrow"*) mais aussi parce que la France vient de ruiner toute l'avancée de ses négociations avec la Tunisie. Les Etats-Unis affichent leur inquiétude au sujet du président Bourguiba, car il est possible qu'il éprouve des difficultés à maintenir son pays du côté de l'Ouest : les Etats-Unis craignent un rapprochement avec Le Caire et Moscou, alors que le président tunisien était pourtant considéré comme un "allié de la paix". Les Etats-Unis redoutent également de subir des accusations, résultats de manipulations politiques : *"the ignorants and the deliberate misinformed will hold us responsible where we were in no degree to blame"* : les avions utilisés pour l'attaque sont en effet de marque américaine. Enfin, l'incident de Sakiet illustrerait l'échec de la cause de la liberté, de l'anti-communisme et de l'anti-nassérisme, puisque il y a de fortes chances pour que le président Bourguiba se tourne désormais vers eux après avoir été trahi par les Occidentaux : les autres capitales (Le Caire, Moscou), seraient tentées de récupérer cet "incident" : *"we may expect from these capitals an ingenious fabrication of lies"*. Dans la seconde partie de l'éditorial, le journaliste cherche à analyser la vérité cachée derrière cet incident : *"What then, is the truth ?"* L'analyse du *New-York Times* avance la raison militaire : si l'objectif initial était la recherche de ceux qui bombardent le territoire tunisien depuis le début, il évoque également la possibilité d'une cible manquée, d'une erreur humaine, de pilotes submergés par la *"trigger happy madness"* que subissent parfois les militaires à qui on met des armes létales entre les mains. L'éditorial exprime le caractère regrettable de l'incident : *"whatever the explanation we may take it for granted the Quai d'Orsay would give untold treasure to be able to turn the clock back to saturday and undo this catastrophe."* Mais la catastrophe est là, bien présente, et l'éditorial du *New York Times* déplore le fait qu'elle réduise à néant les efforts de l'Occident pour consolider la paix en Afrique du Nord et au Moyen-Orient : *"sorrow and frustration"* seront ainsi les seuls gains de cet acte. Enfin, le dernier paragraphe de cet article explique que *"reproches are not answers"*, la France n'est pas responsable de Sakiet mais les coupables doivent être jugés, et il s'agira de repartir sur de nouvelles bases. L'éditorial du *New-York Times* déplore l'incident, mais sans pour autant accabler la France. Le ton est clair : "l'incident" est regrettable mais isolé, il ne peut résumer les opérations militaires de la France en Algérie. Il aura des répercussions malheureuses sur le monde arabe mais il pourra être surmonté. Le ton de cet éditorial se veut donc à la fois compatissant avec les victimes du bombardement (emploi d'un registre tragique), complaisant avec la France qu'il ne met pas en accusation, mais presque plutôt dans la position d'une victime collatérale de ce bombardement. Pour le journaliste, les véritables coupables

sont Moscou et Le Caire, par leur volonté de récupérer les conséquences de ces événements tragiques. Entre le 9 et le 10 février 1958, d'autres journaux américains commentent également l'incident de Sakiet¹⁰¹. Hervé Alphand explique que la plupart de leurs éditorialistes ont essayé de comprendre les raisons du bombardement, d'aller au delà des *a priori* et des simplifications. Une partie d'entre eux rappellent donc les causes du bombardement, et la présence d'Algériens sur le territoire tunisien qui leur offre "*refuge et assistance*". Le *Wall Street Journal* se demande cependant si le gouvernement français était au courant de ce projet de bombardement, et soulève l'hypothèse selon laquelle les ordres seraient venus des seuls militaires présents sur place, tant un tel ordre paraît incroyable de la part de la France. Robert Doty analyse également cet incident pour le *New York Times*, et émet l'hypothèse d'un conflit entre deux logiques : la logique française, qui vise à empêcher le soutien apporté aux "rebelles" sur la zone frontalière, mais aussi la logique du président tunisien Bourguiba, qui se doit de faire face et de tenir tête aux Français pour des raisons de politique intérieure, et donc à "*persister dans une attitude qui ne pouvait que provoquer l'irritation des Français.*" D'autre part, l'éditorial du *Baltimore Sun* rappelle que "*des civils, des femmes et des enfants avaient été tués à Dresde et à Hiroshima*" et qualifie le bombardement de Sakiet de "*colonial incident*" qui "*aurait pu passer au XIXe siècle, mais qui n'est plus de mise au vingtième.*" Il dresse alors une comparaison entre les massacres commis par les Etats-Unis et ceux commis par la France. L'éditorial du *Washington Post* se veut moins conciliant. Il est intitulé "Terreur en Tunisie" : il ne trouve aucune justification au bombardement "*d'un village tunisien et à l'assassinat de ses habitants sans protection.*" L'éditorialiste conclut : "*Les forces françaises doivent savoir maintenant qu'elles ne parviendront jamais à pacifier l'Algérie par la terreur, certainement pas par une terreur dirigée contre la Tunisie.*" La disproportion de l'attaque, ses conséquences et son bilan mortel sont donc largement mis en avant. Enfin, les journaux ne manquent pas d'insister sur les conséquences politiques du bombardement, notamment sur l'avenir des relations entre la France et l'Afrique du Nord. Par ailleurs, ils se préoccupent des répercussions de cet événement sur les relations franco-américaines. Si certains journaux (*New York Herald Tribune, New York Times*) avancent le fait que les avions soient de production américaine, d'autres journaux, tels que le *Wall Street Journal*, se demandent quelle pourrait être l'attitude des Etats-Unis si la question dégénérait et était posée devant le Conseil de sécurité de l'O.N.U. Cela mettrait la diplomatie américaine face à un dilemme : soit désavouer la France, soit se mettre à dos un pays qui offre un important rempart à la propagation du communisme et du nassérisme en Afrique du Nord. La "*politique du monde occidental*" serait alors elle-même mise en danger. Des éditorialistes du *New York Times* et du *Wall Street Journal* expliquent ainsi qu'il ne faut pas que l'incident de Sakiet "*fasse le jeu*" du Caire et de Moscou. Ils

¹⁰¹ M.A.E., La Courneuve, direction Amérique (1952-1963), sous-série Etats-Unis Relations extérieures avec l'Afrique et l'Occitanie, Tunisie (février 1957 - décembre 1963), "Télégramme récapitulatif de la presse américaine en février 1958".

montrent que les diplomates américains sont en ce moment "concerned" et "disturbed" par la situation, et certains journaux analysent le "cruel dilemme" auquel les Etats-Unis doivent faire face. Le 13 février, une nouvelle revue de presse d'Hervé Alphand¹⁰² permet de mieux saisir les évolutions de l'opinion de la presse américaine sur le bombardement de Sakiet. L'ambassadeur de France aux Etats-Unis expose les analyses de la presse américaine sur les rapports franco-tunisiens après le bombardement. En règle générale, la presse américaine fait part d'un certain étonnement et d'une réelle déception face aux réactions françaises. Les éditoriaux soulignent la complaisance de Bourguiba dans l'établissement des "rebelles" algériens à la frontière (*Philadelphia Evening Bulletin, Washington Post*) relevant que les Marocains, confrontés à la même situation, n'auraient pas agi de la même façon que le président Bourguiba. La plupart des éditorialistes confirment toutefois que les représailles menées à Sakiet Sidi Youssef ont été démesurées et tragiques. Les commentateurs sont étonnés que Bourguiba, au 13 février, n'ait toujours pas porté plainte devant les Nations Unies, mais surtout que les Français n'aient pas profité de cette lenteur pour prévoir un plan de secours diplomatique et ainsi contrer la possibilité d'un recours tunisien au Conseil de sécurité de l'O.N.U. *Le New York Times* est dur envers la France et explique que l'attitude de cette dernière la rend difficile à défendre, même pour ses alliés américains. Il explique que si la France avait montré moins d'"indifférence" et fait preuve de plus de magnanimité, elle aurait été "grandie aux yeux du Monde" et aurait ainsi "regagné sur le plan de l'opinion une partie du terrain que lui a fait perdre l'intervention de Sakiet". Pour le *New York Times*, il est peut-être encore temps de regagner ce terrain-là. Mais, une grande majorité d'éditorialistes demeurent assez pessimistes sur les conséquences de la situation : ils craignent un raidissement de l'attitude tunisienne, l'étendue des dommages à l'Afrique du Nord entière, mais aussi la perspective d'un "cruel dilemme" pour les Etats-Unis, tiraillés entre la volonté de garder intactes leurs relations avec les pays arabes, et celle d'aider la France dans cette situation. De plus en plus de journalistes tendent à affirmer qu'il est "juridiquement impossible de considérer la question algérienne comme un problème français" : la crise de Sakiet touche en effet l'Afrique du Nord dans son ensemble et place la diplomatie américaine dans une situation délicate. Walter Lippmann écrit, quant à lui, qu'il serait judicieux que les Etats-Unis interviennent afin de proposer une médiation entre la France et la Tunisie. Il s'agit plus généralement même pour le *Chicago Tribune* de "reconsidérer l'ensemble du problème algérien"¹⁰³, mais aussi de mesurer "la nécessité de contrôler l'usage que font les nations du matériel militaire qui leur est donné par les Etats-Unis d'Amérique". Les éditoriaux font ainsi part de leurs inquiétudes quant à la

¹⁰² M.A.E., La Courneuve, fond Nations Unies, organisations internationales (1944-1959), Territoires d'Outre-mer, Tunisie, relations franco-tunisiennes, plaintes déposées devant l'O.N.U., incident de Sakiet Sidi Youssef du 8 février 1958, "Revue de presse des journaux et des éditoriaux sur l'incident de Sakiet Sidi Youssef".

¹⁰³ M.A.E., La Courneuve, direction Amérique (1952-1963), sous-série Etats-Unis, relations avec d'autres pays, Tunisie (février 1957 - décembre 1963), "Affaire tunisienne dans les milieux universitaires et libéraux américain selon le consul à Chicago, au 11 février 1958".

poursuite du règlement du conflit algérien, notamment dans sa dimension régionale, mais redoutent également l'intervention des Etats-Unis.

Enfin, on peut se demander si l'incident de Sakiet Sidi Youssef n'a pas ravivé aux Etats-Unis une certaine forme d'intérêt pour la guerre d'Algérie, bien que ces événements se passent très loin. En effet, dans les mois qui suivent le bombardement de Sakiet, de nouveaux articles paraissent relatant et étudiant les conditions de vie des soldats "rebelles" en Algérie. Par exemple, le *Morning Times* du 19 février 1958¹⁰⁴, paru un peu plus de dix jours après le bombardement, publie un article rédigé par Joe Kraft intitulé "*With the Rebels in Algeria*". On peut tout de suite voir que ce dernier réemploie la terminologie française pour désigner les combattants du F.L.N., probablement pour reprendre la version française des événements, et aller soit dans son sens, soit dans une remise en question de cette version. L'introduction de l'article commence par rappeler le contexte récent, le bombardement de Sakiet, qualifié d'"*another phase of violent fighting*". Le correspondant américain exprime ensuite son incompréhension face à la poursuite du conflit, notamment au vu de ses prolongations excessives : "*how can hostilities drag on so long when they oppose one side a European, largely motorised army half a million way and a force of 25 000 guerillas and perhaps another 50 000 part-time auxiliaire ?*" Ainsi, le correspondant américain annonce ses motivations : "*I decided to see how it looked from the other side*", annonçant de cette manière la réalisation de ce reportage et la production d'une documentation au-delà des informations officielles dont il dispose. Le reste de l'article se concentre sur l'analyse du comportement des "rebelles" que le journaliste décide de suivre. Le point de départ du reporter est un campement nationaliste implanté au Maroc, puis l'Américain rencontre un dénommé Tahar, qu'il présente comme son "*nationalist guide*". Le journaliste suit le "camp de rebelles" et passe par des endroits très peu peuplés, ce qui le conduit à des réflexions telles que "*in the villages I visited, there were no Frenchmen, and, indeed, no sign of what the French call la présence française*"¹⁰⁵. Il décrit également les marques de dévotion des nationalistes, et fait une remarque sur la diversité de ces rebelles : "*in quality, of course, they vary immensely. One that I saw seemed self-indulgent and distinctly cruel*" ; "*other political officers had some of the qualities of saints. One who had been a doctor in civil life was friendly, soft spoken...*" Le journaliste conclut son article en établissant une comparaison avec l'histoire coloniale britannique : "*Everyone has a Kashmir of some kind*" et rapporte les paroles de l'un des chefs qui explique "*we don't expect anything from the United Nations*". Cela semble souligner le décalage qui existe entre l'action diplomatique du F.L.N. aux Etats-Unis, son travail à l'O.N.U. et auprès de l'opinion publique internationale, avec la réalité du terrain en Algérie et dans les zones de

¹⁰⁴ M.A.E., La Courneuve, direction Afrique Levant (1944-1959) sous série Algérie (1953-1959), rébellion algérienne, dossier général, "*Morning Times* du 19 février 1958".

¹⁰⁵ En français dans le texte.

combat. Le 4 mai 1958, le *Los Angeles Times* publie un article intitulé "*Life in Algeria - 1958*"¹⁰⁶, rédigé par Robert G. Neumann, correspondant en Algérie. L'auteur commence par localiser son article : "*Algeria which might well be called the country that nobody knows.*" De la même manière que dans l'article précédent, R. G. Neumann explique que "*Americans are generally quite misinformed*", ce qu'il juge "*understandable and excusable*" notamment en présentant le peu de contacts historiques qui ont été tissés dans l'histoire entre les Etats-Unis et l'Algérie. Le journaliste souhaite remédier au manque d'informations. Ainsi, il analyse : "*The American observer finds himself between two opposing and equally false clichés. One is the French maxim that Algeria is simply an integral part of France, like any other part. This is most certainly not -except in a very narrowly legalistic sense without practical value.*" (...) "*The other notion (...) is the concept of Algeria as a colonial area, where a small but privileged group of white "foreigners" rules over a mass of underprivileged "natives" who had now risen up in arms against their oppressor. This notion is as fictional as its French counterparts.*" L'auteur fait ici mention de l'opposition entre deux théories, la théorie "rebelle" et la théorie "française", sans pour autant trancher. Il fait une comparaison entre le conflit colonial franco-algérien et le conflit entre Indiens et Californiens. Il tente de montrer que la question coloniale française est bien différente de la question américaine, et soutient ainsi que le problème algérien n'est pas colonial mais "*how communities can coexist*". Il ajoute également la question du nationalisme arabe car l'Algérie "*Is not just another arab country*". L'Algérie serait selon lui plus proche de l'Europe du Sud que du monde oriental. Il n'y aurait aucune ségrégation dans la société coloniale algérienne, seulement des différences dans le mode de vie : "*The Moslem is still primitive he lives in his customary dwellings in the country or the crowded.*" Il existerait un important mélange des cultures en Algérie...

L'étude des journaux et des textes d'éditorialistes américains révèle en fait l'opinion américaine d'un milieu social plutôt éduqué et finalement proche de la ligne de politique étrangère américaine. Le bombardement a également contribué à raviver un regain d'intérêt pour la guerre d'indépendance algérienne, même si leur vision de la société coloniale reste partielle et superficielle.

¹⁰⁶ M.A.E., La Courneuve, direction Amérique (1952-1963), sous-série Etats-Unis, Question algérienne, "*Los Angeles Times* - 4 mai 1958". Voir également annexe 6.

B. LES DIPLOMATES FRANÇAIS EN POSTE SCRUTENT LES PRISES DE POSITION AMÉRICAINES : UN MOYEN DE MESURER L'OPINION PUBLIQUE AMÉRICAINE ?

La notion d'opinion publique ne peut toutefois se résumer aux points de vue des grands médias régionaux et nationaux, qui ne constituent qu'un pan réduit de l'opinion publique américaine. Nous pouvons observer les rapports que produisent les diplomates français en poste aux Etats-Unis, notamment les consuls, qui s'attachent à mesurer la température des milieux sociaux qu'ils fréquentent, pour en faire part à l'ambassadeur de France aux Etats-Unis ou directement aux membres du gouvernement français. Ces correspondances sont intéressantes, car elles témoignent des perceptions françaises de l'opinion publique américaine, mais aussi de l'intérêt que la France lui porte.

Ainsi, Jean Béliard, le consul de France à Chicago, s'adresse à l'ambassadeur Hervé Alphan le 11 février 1958¹⁰⁷, trois jours après le bombardement de Sakiet, pour lui faire part de la réaction de l'opinion publique américaine sur l'"affaire tunisienne". Le consul précise que l'affaire de Sakiet a ravivé la conscience de la guerre d'Algérie, notamment à travers la livraison d'armes américaines et anglaises à la France, qui "*avait subitement rappelé à l'opinion américaine l'existence du conflit algérien*". Cette question de politique étrangère semblait ainsi assez peu préoccupante et assez mineure pour la majorité des Américains avant le bombardement. Il analyse cette perception selon trois catégories sociales différentes : les "milieux libéraux et universitaires", les "milieux journalistiques", notamment les éditorialistes, et enfin les "milieux financiers et militaires". Les milieux fréquentés sont donc socialement distincts, composés de personnalités issues de milieux urbains de la métropole de Chicago, une ville importante des Etats-Unis, c'est-à-dire une forme d'élite qui fréquente des ambassadeurs et des diplomates. Le consul fait donc part de discussions qui ont lieu au sein de ce réseau. Il explique que les milieux universitaires et libéraux sont difficiles à mesurer, leurs avis étant plutôt diffus et complexes à saisir, car "*dans les arrières-pensées et réservés à quelques rares conversations d'après-dîner*". Dans les milieux journalistiques, Jean Béliard n'évoque que "*peu de commentaires désagréables*", tandis que quelques-uns recommandent à la France de "*reconsidérer l'ensemble de sa politique étrangère*". Trois conclusions sont tirées des entrevues avec les milieux financiers et militaires. D'abord, un parallèle est souvent dressé entre la situation en Algérie et la lutte américaine contre le communisme. Les Américains auraient souhaité que les choses se passent autrement en France. Ils comprennent, mais n'approuvent pas le bombardement : "*Il eut été souhaitable, m'a-t-on dit, de faire ouvertement le bilan des provocations tunisiennes avant d'intervenir directement*". D'autres avis suggèrent que la situation en Algérie soit traitée de manière plus structurelle pour résoudre enfin ce conflit qui

¹⁰⁷ M.A.E., La Courneuve, direction Amérique (1952-1963), Etats-Unis, Relations extérieures avec l'Afrique et l'Océanie, Tunisie, (février 1957- décembre 1963), "Note de consul de France à Chicago à Hervé Alphan".

embarrasse grandement les Etats-Unis. Le consul explique ensuite que "*le gouvernement américain subira de la part de son opinion, une pression grandissante en vue d'intervenir dans le conflit algérien*". Il paraît donc urgent de faire cesser les retombées internationales du conflit algérien, qui semble de plus en plus peser dans l'opinion américaine. Le 12 février, c'est le consul de France à Houston, au Texas, qui écrit à Hervé Alphand pour lui faire part de la situation régionale¹⁰⁸. Ce dernier relate que le bombardement aurait causé "*une émotion certaine dans les milieux texans*". Le consul justifie l'attitude de la France auprès de journalistes dans un contexte d'opérations de "*maintien de l'ordre*" à la frontière tunisienne ; "*l'attitude de la Tunisie n'avait cessé, depuis deux ans, d'imposer à la France une rude épreuve*". Il essaie également de diminuer l'ampleur de l'opération militaire : "*concernant la localité de Sakiet Sidi Youssef, je leur ai rappelé qu'il ne s'agissait pas d'une grande ville mais simplement d'un marché important*". Il invoque le droit de poursuite¹⁰⁹ comme une réponse à l'attaque menée par des "rebelles" contre des aviateurs français. Le consul affirme n'avoir relevé ceci dit dans la presse, aucune condamnation directe de la France. Ce document est plutôt ciblé sur l'analyse produite par les médias et ne cite rien de précis pour son ambassadeur. Un mois plus tard, le 14 mars 1958, le consul de France à Houston analyse "*l'opinion publique devant les problèmes internationaux*"¹¹⁰. Il essaie d'élargir son spectre d'analyse à l'opinion publique moins centrée autour des cercles proches du pouvoir. Toutefois, il nuance l'intérêt que portent les Texans à la question de Sakiet : "*Encore que l'opinion publique au Texas soit peu portée sur les problèmes internationaux, l'importance des événements qui ont eu lieu au cours de cet hiver ont tout de même frappé les Américains de cet Etat*". Mais il établit une différence selon les milieux sociaux : d'un côté les "*milieux urbains importants*" où les gens font preuve d'un "*certain énervement*" face à la guerre d'indépendance algérienne, "*jugée sévèrement*", et menaçant de "*dégénérer en conflit mondial*". De l'autre, les régions rurales "*moins évoluées*" qui "*semblent aboutir à une même tendance*", bien qu'"*en ce qui concerne l'Algérie, faute d'information, ils n'y comprennent pratiquement rien*". Les milieux plus ruraux sembleraient donc plus difficiles à cerner, mais également moins informés, notamment à cause de l'éloignement de la source d'information et le manque d'accès à cette dernière, dans une région du monde éloignée et avec laquelle ils n'entretiennent aucun lien.

¹⁰⁸ M.A.E., La Courneuve, direction Amérique (1952-1963), Etats-Unis, Relations extérieures avec l'Afrique et l'Océanie, Tunisie, (février 1957- décembre 1963), "Note du consul de France à Houston".

¹⁰⁹ Le droit de *Hot Pursuit* permettrait aux forces de police ou aux forces militaires d'un État de poursuivre en dehors de son territoire l'auteur d'une infraction au droit international. Pour être légale, cette poursuite doit être immédiate et continue. La notion de *Droit de hot pursuit* n'est reconnue que de manière limitée par le Droit international public mais certains États l'invoquent comme faisant partie de la coutume internationale. En réalité, le droit coutumier international ne reconnaît aucun droit de suite. Ce droit de suite n'existe que dans le cadre d'accords passés entre les États intéressés. D'après Wikipédia. Voir *The Right of Hot Pursuit in International Law*, N. M. POULANTZAS, Sijthoff, Leyden, 1969.

¹¹⁰M.A.E., La Courneuve, direction Amérique (1952-1963), Etats-Unis, dossier général : discours, conférence de presse, communiqués du président et du secrétaire d'Etat, réactions internationales aux grandes questions de la politique américaine (mars 1956-décembre 1959), "Lettre du consul général de France à Houston, sur l'opinion publique texan face aux problèmes internationaux, 14 mars 1958".

Ainsi, à travers l'étude des médias et des notes d'ambassadeurs français aux Etats-Unis, nous pouvons voir qu'il est très difficile, voire impossible de saisir l'opinion publique américaine dans son ensemble, de comprendre ce que pensent les Américains moyens. Notamment parce que cette classe moyenne n'est pas au fait de l'actualité internationale, de la France et de ses colonies, trop lointaines. Il est donc plus aisé de saisir l'attitude des milieux diplomatiques, journalistiques, ou encore des milieux élevés de la société américaine.

C. PARTIS POLITIQUES, SOCIÉTÉS PHILANTHROPIQUES ET MOUVEMENTS ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Une dernière façon d'essayer de saisir l'opinion publique américaine passe par l'étude des différents groupes de la société civile américaine et leur réaction face à l'affaire de Sakiet. Nous pouvons par exemple étudier les associations politiques, les associations internationales d'étudiants, ou encore les sociétés philanthropiques américaines.

Le Parti démocrate, au sein de son *Advisory Council*, présidé par Mrs Roosevelt, propose chaque année un *Democratic Program For Action*, divisé en plusieurs catégories et thématiques. En 1959 paraît un volume consacré à la "*Foreign and Military Policy for peace and security*"¹¹¹, sous-titré "*Why we need allies and they need us to preserve the free world*". Dans un contexte de guerre froide, les Démocrates y définissent leur propre conception des affaires étrangères et des relations diplomatiques que les Etats-Unis doivent entretenir avec leurs alliés. Ainsi, dans la conclusion de ce rapport, intitulée "*What is our foreign policy ?*", ils expriment leur souhait de transparence auprès du peuple américain : il est de leur rôle de maintenir le "*leadership*" du monde libre, dans un contexte de guerre froide. Il est aussi question de maintenir la "*strenght*" et de garantir le "*progress of the free world*". Cela donne une idée de l'ambition du Parti démocrate américain : il serait intéressant de voir dans quelle mesure cela entre en contradiction avec la réelle activité du gouvernement américain. Et qu'en est-il d'autres groupes de l'opinion publique américaine ?

En dehors des partis politiques, nous pouvons aussi évoquer des groupes associatifs politisés qui proposent des débats, des idées, des dialogues entre ses différents membres. Ainsi, nous pouvons prendre l'exemple de sociétés philanthropiques américaines, tel que le *Lion's Club*, créé à l'origine pour réunir plus de deux-cent dirigeants de sociétés industrielles américaines, afin qu'ils puissent se rencontrer et échanger. Devenu au fil du temps une fondation humanitaire importante, c'est un

¹¹¹ M.A.E., La Courneuve, direction Amérique (1952-1963), Etats-Unis, dossier général : discours, conférence de presse, communiqués du président et du secrétaire d'Etat, réactions internationales aux grandes questions de la politique américaine (mars 1956-décembre 1959), "*Democratic Programs for Action - Foreign and Military Policy for Peace and Security, a series of pamphlets, no. 2 : Why we need allies to preserve the free world, published by Authority of the Advisory Council of the Democratic National Committee*".

véritable réseau, qui permet à ses membres d'échanger et de se positionner à propos de questions de politique internationale. Au cours du déjeuner du 12 avril 1958¹¹², entre différentes questions d'affaires étrangères relatives à la France et à l'Europe, le cinquième et dernier point de débat s'intitulait "Action militaire en Tunisie et en Algérie (buts, origines, perspectives)". Cela montre que l'affaire de Sakiet a sa place dans les hautes sphères des cercles politiques et sociétaux américains. Dans les milieux journalistiques, des événements de débats et de discussions ont également lieu. Le 3 avril 1958, l'*Overseas Press Club* de New York adresse au ministre français des Affaires étrangères, Christian Pineau, une invitation pour son banquet du 24 avril¹¹³. Ce club, fondé à New York en 1939 par un groupe de reporters et de journalistes situés à New York et à l'étranger, tend à encourager "l'excellence journalistique". Tous ses membres s'intéressent dès lors aux questions de politique étrangère, et sont des journalistes influents dans leurs milieux. Ils souhaitaient ainsi que Christian Pineau prenne la parole au cours de ce banquet. Les orateurs de 1954, 1955, 1956, et 1957 n'étaient autres que, respectivement, le président Eisenhower, le ministre des Affaires étrangères Foster Dulles, le président Truman ou encore le sénateur Kennedy. Il semble alors surprenant que ce groupe invite le sénateur Kennedy, puis Christian Pineau l'année suivante : le premier s'était en effet fait remarqué en 1957 par son discours devant le Sénat américain contre la politique coloniale française en Algérie, qui avait fortement déplu à la France¹¹⁴. D'autre part, le banquet en question était l'occasion de la remise de trois grands prix : un destiné au journaliste Chet Huntley, pour son interview de Bourguiba ; un autre pour la *Columbia Broadcasting System* (C.B.S.) pour son programme "*Algiers in Flame*" et le dernier à David Schoenbrun pour son livre sur la France. A première vue, ces prix paraissent très critiques à l'encontre de la France. Il semble ainsi tout à fait "étrange" d'inviter, lors de cette remise, le ministre français des Affaires étrangères lui-même bien qu'il soit précisé, dans l'invitation, qu'"il ne faudrait pas voir dans l'attribution de ces récompenses l'indication d'une hostilité à l'égard de la France de la part de cette association dans laquelle nous comptons beaucoup d'amis et qui voudrait précisément marquer publiquement sa bonne volonté à notre égard en invitant votre excellence à

¹¹² M.A.E., La Courneuve, direction Amérique (1952-1963), Etats-Unis, Informations, publications, presse écrite, radio, télévision américaine en France et française aux Etats-Unis ; services américains à l'étranger (USIA) ; séjour de journalistes américains en France et en Algérie, question de Tanger, organisation et activités de presse et d'information de l'ambassade de France aux Etats-Unis, Janvier 1956 - décembre 1958, "Déjeuner du *Lion's Club*".

¹¹³ M.A.E., La Courneuve, direction Amérique (1952-1963), Etats-Unis, Informations, publications, presse écrite, radio, télévision américaine en France et française aux Etats-Unis ; services américains à l'étranger (USIA) ; séjour de journalistes américains en France et en Algérie, question de Tanger, organisation et activités de presse et d'information de l'ambassade de France aux Etats-Unis, Janvier 1956 - décembre 1958, "Invitation de C. Pinaud transmise par H. Alphanand au banquet de l'*Overseas Press Club* de New-York pour l'année 1958 (29 avril)".

¹¹⁴ voir MAATOUG Fredj, *John F. Kennedy, la France et le Maghreb*, préface de Jacques Thobie, Paris, L'Harmattan, 2012, 356 p., Chapitre 3, "Le discours algérien de John F. Kennedy du 2 juillet 1957". L'auteur y analyse un discours favorable à l'indépendance algérienne. Kennedy fait référence à "l'éternel désir de l'homme d'être libre". Cela montre que les Etats-Unis sont concernés par la guerre d'Algérie, essaient de ne pas soutenir la France au nom d'un "subterfuge juridique". F. Mâatoug distingue deux adresses au discours, l'opinion publique américain et l'opinion publique internationale.

son banquet de cette année". Cette déclaration traduit une certaine volonté, de la part de ce milieu journalistique, de participer au débat et à la réflexion autour du problème algérien. Christian Pineau déclina malgré tout cette invitation¹¹⁵...

Les milieux universitaires américains forment une autre partie de la société civile qui débattent énormément de la situation internationale, plus particulièrement ici de la situation en Algérie. Mohammed Manaa explique¹¹⁶ qu'Abdelkader Chanderli¹¹⁷ a su exploiter toutes les ressources de la radio et de la télévision, accumulant conférences, causeries, débats. Il s'est introduit dans les milieux universitaires où il a participé à des débats et animé des conférences. C'est ainsi qu'à Harvard, Princeton, Berkeley et Columbia, présenté comme le représentant de la "révolution algérienne", il utilise l'exemple de la lutte indépendantiste algérienne pour commenter l'histoire des mouvements nationalistes en Afrique. Il a finalement réussi à parler et faire parler de la guerre d'Algérie. En 1958, vingt-neuf thèses ont ainsi été présentées et soutenues aux États-Unis sur les différents aspects du problème algérien. Le 10 mars 1958, le *Council of Foreign Relations*, un groupe d'étudiants, organise par exemple un séminaire en vingt-sept points pour discuter des situations internationales et de l'évolution des relations étrangères américaines¹¹⁸. Parmi ces vingt-sept points, quatre concernent alors la situation en Algérie. Ils s'intéressent au règlement éventuel du problème algérien, mais aussi aux chances d'une amélioration de la situation en Algérie, aux pertes humaines et, enfin, questionnent le droit d'utilisation par l'armée française des avions américains en Tunisie. Les étudiants expriment ici leur intérêt grâce à la formation de groupes de discussion et d'études, à but d'observation. On peut aussi évoquer la volonté de certains milieux étudiants d'agir directement, notamment pour la reconstruction du village de Sakiet Sidi Youssef après le bombardement. C'est ainsi que lors du dernier congrès de la Communauté Internationale Etudiante (C.I.E.) tenu à Lima au Pérou, en février 1959, un an après le bombardement de Sakiet, une décision symbolique est prise¹¹⁹. Les unions nationales de soixante-six pays, y compris la France, adoptent à l'unanimité une résolution par laquelle elles s'engagent à reconstruire l'école du village

¹¹⁵ M.A.E., La Courneuve, direction Amérique (1952-1963), sous-série Etats-Unis, *op. cit.*

¹¹⁶ Mohammed Manaa, *Instruments médiatiques et opinion publique occidentale dans les stratégies politiques des nationalistes algériens : le cas de New-York Times*. Thèse, Université de Laval, 1992.

¹¹⁷ Abdelkader Chanderli est l'un des deux représentants permanents du F.L.N. aux Nations Unies, avec M'hamed Yazid.

¹¹⁸ M.A.E., La Courneuve, direction Amérique (1952-1963), Etats-Unis, Informations, publications, presse écrite, radio, télévision américaine en France et française aux Etats-Unis ; services américains à l'étranger (USIA) ; séjour de journalistes américains en France et en Algérie, question de Tanger, organisation et activités de presse et d'information de l'ambassade de France aux Etats-Unis, Janvier 1956 - décembre 1958, "*Council of Foreign Relations*, groupe d'étudiants, 10 mars 1958".

¹¹⁹ M.A.E., La Courneuve, fond Nations Unies, organisations internationales (1944-1959), Camp international de travail de Sakiet, différent avec la France, fourniture d'armes, plan Bourguiba de décolonisation (1954-1959), "Engagement international à la reconstruction de l'école de Sakiet".

bombardé. Le responsable de l'administration du projet de Sakiet est un étudiant canadien de vingt-deux ans, Simon Paré. Il qualifie, dans une interview, le "*projet de Sakiet*" de "*simple geste de solidarité étudiante*". Un étudiant américain, un certain Moore, assure quant à lui la direction des chantiers. En tant que responsables du projet, ces deux étudiants perçoivent un salaire, tandis que tous les autres se sont portés volontaires. Les travaux sont à ce moment-là planifiés de mi-juillet jusqu'à septembre. Ce chantier de Sakiet est également l'occasion pour les étudiants, d'après Simon Paré, de se réunir et de participer à des discussions et des débats "*de sorte que le geste symbolique proposé par les universitaires du monde entier serait en même temps une conférence étudiante*". D'ailleurs, le gouvernement tunisien assure aux étudiants son entière collaboration. Dans un article paru le 17 octobre 1959¹²⁰ dans l'hebdomadaire "*Contact*"¹²¹, un étudiant sud-africain, Marc Boule, raconte son expérience au camp international de travail pour la reconstruction de l'école de Sakiet, qui dura sept semaines. L'article interviewe également Simon Paré et explique que la C.I.E. était "*first to express its concern*" à propos de la reconstruction du village. Ce dernier explique que la France n'avait encore rien fait pour réparer, en dépit des regrets énoncés¹²². Marc Boule, l'étudiant sud-africain, précise que son équipe et lui-même ont été "*warmly welcomed by the Tunisian government.*" Ils ont été rejoints par l'Union Générale des Etudiants Tunisiens (U.G.E.T.) et ce sont au total cent dix étudiants de cinquante-deux pays différents qui ont travaillé sur place. Marc Boule rapporte le contenu d'un communiqué français reçu avant le début du travail sur le chantier : "*The French Government issued a communique saying that participation in this work camp would be an act hostile to the French Government and that the participants would be in danger of attacks from Rebels.*" De plus, l'étudiant sud-africain décrit son point de vue sur la localisation géographique du village de Sakiet, à quelques kilomètres seulement de la frontière tunisienne, et fait part de ses observations : "*During our stay there we witnessed frequent violations of the Tunisian territory by French observation planes. To our great surprise the planes never fired upon by the Tunisian although they came well into Tunisia*". L'étudiant se place clairement en faveur de la position tunisienne : il profite de son témoignage pour condamner la France, et pour dénoncer son comportement après le bombardement. Ainsi, les étudiants du monde entier forment une partie de l'opinion internationale qui s'est exprimée au sujet du bombardement. Plutôt tiers-mondistes, ceux-ci n'hésitent pas à prendre la parole sur les questions internationales, et même à intervenir pour la réparation des "erreurs" de la guerre.

¹²⁰ M.A.E., La Courneuve, fond Nations Unies, organisations internationales (1944-1959), Camp international de travail de Sakiet, différent avec la France, fourniture d'armes, plan Bourguiba de décolonisation (1954-1959), "camp de travail à Sakiet, témoignage d'un étudiant".

¹²¹ Cette revue sud-africaine est publiée au Cap par le "*Liberal Party*", qui lutte pour une société multi-culturelle, dénonce le colonialisme et le régime d'*apartheid*.

¹²² M.A.E., La Courneuve, fond Nations Unies, organisations internationales (1944-1959), Camp international de travail de Sakiet, différent avec la France, fourniture d'armes, plan Bourguiba de décolonisation (1954-1959), "Engagement international à la reconstruction de l'école de Sakiet".

En résumé, l'opinion publique américaine face au bombardement de Sakiet Sidi Youssef peut être perçue selon différents angles. Du point de vue des milieux journalistiques, des journaux et des éditorialistes, elle se montre assez critique vis-à-vis de la décision militaire française de bombarder un village et des civils innocents. Elle ne se permet pas pour autant de remettre en question la présence française en Algérie. Les membres du corps diplomatique français ne peuvent quant à eux cerner l'opinion publique américaine dans son ensemble, car ils fréquentent des milieux sociaux élevés, peu représentatifs de la population américaine dans sa globalité. De plus, ces milieux se fondent eux-mêmes sur la presse qui ne donne qu'une information souvent vague et partielle. L'étude des sociétés philanthropiques et des groupes d'étudiants américains montre qu'une volonté de discussion et de débat anime certains Américains. J'ai donc souhaité tenir compte de l'existence de différents groupes de l'opinion publique, en distinguant notamment de multiples familles idéologiques et catégories socio-politiques. Cela permet d'observer différents degrés d'intensité des attitudes de l'opinion publique : l'"Américain moyen", bien qu'il soit difficile d'évaluer son opinion¹²³ ne semble que très peu au courant de l'actualité internationale ; les éditorialistes sont concernés par la situation, tandis que les étudiants sont activistes. Il faut également replacer l'étude de l'opinion publique américaine sur ce bombardement dans le contexte plus général de l'étude de l'opinion publique américaine sur la guerre d'indépendance algérienne. Cette dernière thématique n'a été que légèrement abordée¹²⁴. De mon point de vue, les clivages de l'opinion publique américaine sont ainsi plus circonstanciels qu'idéologiques. Il s'agit, enfin, de voir si l'attitude de l'opinion publique américaine diverge ou rencontre l'opinion officielle des Etats-Unis, mais aussi si elle l'influence. D'après P. Milza¹²⁵, l'opinion publique est une "*contrainte de la diplomatie*", car il existe un rapport entre l'action des décideurs et l'"*état des mentalités collectives*". En effet, l'équipe dirigeante prendrait le risque d'affronter la majorité, la mentalité dominante, alors qu'elle pourrait utiliser à ses fins l'"*énergie émotionnelle des masses*". La diplomatie suivrait dès lors la pente générale de l'opinion dominante. Depuis les ravages des bombardements de la Seconde Guerre mondiale en Europe et au Japon, ceux-ci ont également très mauvaise presse dans le monde. Quelle a été la réaction des Etats-Unis, alliés de la France, et quelles ont été les mesures prises au moment du bombardement de Sakiet, qui a révélé au monde le cruel visage de la guerre d'Algérie ?

¹²³ A ma connaissance, aucune étude n'en fait part. De plus, je n'ai trouvé aucun de sondage de l'opinion publique américaine au cours de mes recherches.

¹²⁴ En effet, la plupart des ouvrages qui traitent des rapports des Etats-Unis à la guerre d'Algérie (voir bibliographie) mentionnent surtout les rapports institutionnels et diplomatiques de ces relations. Très peu d'ouvrages se concentrent sur l'opinion publique. Toutefois, un effort a été fait par Mohammed Manaa (*op. cit.*) en 1996, grâce à son analyse détaillée des retombées journalistiques de la guerre d'Algérie aux Etats-Unis, à travers l'étude des publications du *New-York Times*.

¹²⁵ P. Milza, 1981, *op. cit.*

IV. LES RÉACTIONS GOUVERNEMENTALES AMÉRICAINES FACE À LA CRISE DE SAKIET SIDI YOUSSEF : VERS UNE INTERVENTION DANS LA GUERRE D'ALGÉRIE ?

A. LES RÉACTIONS DES SÉNATEURS ET DES MEMBRES DU CONGRÈS AMÉRICAIN

Ce sont d'abord les membres du Sénat américain qui réagissent au bombardement de Sakiet, en abordant les enjeux de politique extérieure. Nous pouvons nous appuyer sur les déclarations de quelques sénateurs pour essayer de comprendre la façon dont ils ont perçu cet événement. Le 10 février 1958, deux jours après le bombardement, le sénateur Knowland expose son point de vue sur la situation de la France en Afrique du Nord¹²⁶. Il se dit "*choqué et déçu d'apprendre la nouvelle de l'attaque des forces françaises*" qu'il qualifie d'"*action à courte vue*" et déplore les conséquences tragiques qui risquent de s'ensuivre, notamment dans le monde arabe. Il explique, ainsi, que le mauvais écho du bombardement de Sakiet "*réunira non seulement contre elle les Arabes d'Afrique et du Moyen-Orient, mais aussi s'aliènera l'opinion publique internationale. Les amis de la France dans le Monde espèrent que de tels accidents ne se reproduiront plus*". Le bombardement est largement condamné par le sénateur, qui y voit donc la possibilité de conséquences graves pour la France. Le 13 février 1958, cinq jours après le bombardement, le sénateur démocrate du Minnesota, Humphrey, présente lui aussi sa position sur l'affaire de Sakiet¹²⁷. Il met en parallèle la fin de la guerre d'Indochine et la détérioration actuelle de la situation en Afrique du Nord ; il se demande quelles leçons les Français ont retenu de leur passé colonial. Il insiste sur le côté illégitime de la poursuite de la guerre d'Algérie et son risque de dégénérer dans toute l'Afrique du Nord. Il fait donc part de son pessimisme quant à la suite des événements. Il considère toutefois que les relations entre la France et l'Afrique du Nord sont profondément constructives et nécessaires, mais malheureusement menacées par la guerre en cours : "*Les chances de voir quelque chose de constructif sortir de la crise algérienne résident aussi -ou du moins résidaient jusqu'à samedi dernier- dans un compromis éclairé élaboré à Paris.*" Le bombardement de Sakiet marquerait la fin de toute possibilité de coopération franco-tunisienne. Le sénateur développe sa vision du bombardement dans le cadre d'un problème plus large de relations internationales : il explique que Sakiet signifie "*l'internationalisation*" de la guerre d'Algérie, "*ce que précisément Paris s'efforçait d'éviter*". L'opinion du sénateur Humphrey se montre donc très critique et assez sévère envers la France. A une plus large échelle, le 18 février 1958, le consul de France à Los Angeles,

¹²⁶ M.A.E., La Courneuve, fond Nations-Unies organisations internationales (1944-1972), Territoires d'Outre-Mer, Tunisie, relations franco-tunisiennes, plaintes déposées devant l'O.N.U., différent de Sakiet Sidi Youssef le 8 février 1958, "Le 10 février, premier écho de l'Affaire de Sakiet au Sénat des Nations Unies".

¹²⁷ M.A.E., La Courneuve, fond Nations-Unies organisations internationales (1944-1972), Territoires d'Outre-Mer, Tunisie, relations franco-tunisiennes, plaintes déposées devant l'O.N.U., différent de Sakiet Sidi Youssef le 8 février 1958, "Réaction du sénateur américain Humphrey à la crise de Sakiet Sidi Youssef".

Romain Gary, rapporte à l'ambassadeur de France les réactions du vice-président Nixon.¹²⁸ Celui-ci exprime son "*incompréhension totale*" dans l'action conduite par la France. Il érige même une comparaison entre l'interdiction qu'a adressée le président Truman à MacArthur d'exercer le "*droit de poursuite*" en Corée, ce qu'a soutenu la France, et l'attitude actuelle de la France. D'autre part, il reprend l'éventualité d'une "*insubordination*" des responsables locaux de l'armée française. Il explique pour autant que cela n'est pas possible, et surtout pas digne d'une grande puissance comme la France, mais plutôt un comportement caractéristique des "*pays d'Amérique centrale*". Romain Gary explique que le vice-président Nixon se trouve, à cet instant, "*troublé*" et "*exaspéré*", mais en même temps "*soucieux des intérêts de la France en Algérie*" à l'encontre des "*thèses anti-colonialistes à la mode en Amérique*". Pour ne pas devoir aboutir à un abandon de l'Algérie, l'Etat français se doit de démontrer qu'il est un "*régime fort et sûr de lui*", c'est-à-dire d'éviter les "*incidents*" comme celui de Sakiet. Le 28 février 1958, plus de quinze jours après le bombardement, un rapport sur les réactions de l'opinion et du Congrès américain sur l'affaire de Sakiet est envoyé au ministre des Affaires étrangères sous le nom de "rapport Campbell"¹²⁹. Pour caractériser les nombreuses réactions américaines de cette période, le rapporteur fait état des "*réflexes émotionnels*" causés par "*le spectacle de femmes et d'enfants surpris sans raison par la mort*". Il évoque une "*véritable flambée d'indignation attristée*" au sujet d'un événement "*ni compris, ni admis*". Il fait ainsi écho au domaine émotionnel et non pas à celui de la réflexion et de l'argumentation, qui aurait tout aussi pu entrer en compte dans les réactions des sénateurs et des membres du Congrès américain. Le rapporteur espère ainsi minimiser les réactions en cours. Il fait ensuite état des principales choses reprochées à la France par les Etats-Unis ; la disproportion des moyens employés par l'armée, les modalités techniques, la simplification extrême de la décision. Il explique également les causes principales de l'onde de choc aux Etats-Unis. L'idée selon laquelle la rébellion touchait à sa fin et que l'espoir d'une résolution du conflit se répandait aux Etats-Unis, l'affaire de Sakiet les a découragés. Les Etats-Unis craignent pour leur sécurité, mais aussi pour celle du "*monde libre*" en général. Le rapporteur prend ensuite un peu de recul sur le sujet, et essaie d'analyser la situation américaine : "*nos meilleurs amis, à court d'arguments, se réfugient dans le silence*". Enfin, il conclut avec une pensée plus optimiste : il affirme que le bombardement est un "*symbole*", un "*avertissement*", mais que les "*retournements d'opinion sont toujours possibles*".

Les sénateurs contactent directement des responsables politiques français. Ils leur adressent des correspondances, des courriers pour les prévenir de la situation de l'opinion publique américaine à propos du bombardement. Ainsi, le 13 février, le sénateur du Montana Michael J.

¹²⁸ M.A.E., La Courneuve, direction Amérique (1952-1963), Etats-Unis, Relations avec d'autres pays : Tunisie (février 1957 - décembre 1963), "Première impression de Nixon au regard de l'incident de Sakiet Sidi Youssef le 18 février 1958".

¹²⁹ M.A.E., La Courneuve, direction Amérique (1952-1963), Etats-Unis, Relations avec d'autres pays : Tunisie (février 1957 - décembre 1963), "Réactions de l'opinion et du congrès américain au bombardement". Voir annexe 8.

Mansfield s'exprime¹³⁰ : il fait part de son émotion, mais estime qu'il "*ne peut s'agir d'un acte de la France ou du peuple français*". Il évalue toutefois les conséquences du bombardement sur les relations entre le monde arabe et le monde occidental, met en avant le fait que les représentants du F.L.N. soient de plus en plus hostiles aux Etats-Unis, et en conclut que "*L'O.T.A.N. pourrait se retrouver en grave danger d'encerclement*". Ainsi, les retombées internationales du bombardement affecteraient les Etats-Unis, autant du point de vue de sa réputation que dans sa posture géopolitique. Un élément de résolution de ce problème serait le rétablissement de la paix en Algérie. Ce même sénateur présente, quelques jours plus tard, un rapport détaillé sur l'Afrique du Nord et l'Ouest de la Méditerranée¹³¹ dans lequel il conseille à la France d'abandonner l'Algérie. La réponse de Pierre Lignac, en France, est sans appel¹³² : "*I cannot understand that you ask France to grant Algeria independence.*" Il fait part de ses arguments en faveur de la thèse de l'Algérie française et présente les éléments habituellement dans ce sens, en expliquant la présence française en Algérie depuis cent trente ans. Pour amadouer l'opinion américaine, il a également recours à la rhétorique de la comparaison : il dresse un parallèle entre la possibilité d'une rébellion au Texas, dans le Colorado, en Arizona, et demande à Mansfield si, à cette occasion, une quelconque indépendance serait accordée. Il compare l'intégration des "*indigènes*" dans la société coloniale française et l'intégration des Noirs dans la société américaine, afin de sensibiliser l'auditoire américain. La réponse de P. Lignac se veut donc un mélange de provocation et de volonté de faire réagir. Le 28 février 1958, Mansfield lui répond et réaffirme l'amitié entre leurs deux Etats "*longstanding friendship between your country and mine*", mais sa conclusion demeure assez provocatrice : "*it (son rapport) was moderate, I was hoping it would be helpful contribution to solving the difficulty which confront France in her hour of agony.*"

Enfin, c'est la question de l'attitude des Etats-Unis sur la situation qui est la plus préoccupante pour la France, bien plus que l'opinion de l'O.N.U. en général. Si les déclarations officielles du président américain visent à afficher un fervent soutien à la France dans cette période, les sénateurs laissent entendre des voix dissonantes. Ils n'hésitent pas, parfois, à affirmer leur mécontentement, leurs doutes et leurs désapprobations vis-à-vis de la politique officielle américaine, notamment dans ce soutien qu'elle accorde à la France. Hormis la désapprobation morale du

¹³⁰ M.A.E., La Courneuve, Direction Amérique (1952-1963), Etats-Unis, Question algérienne : Les Etats-Unis et l'Afrique du Nord (Algérie et protectorats), réactions de la presse et de l'opinion publique américaine, activités des nationalistes nord-africains aux Etats-Unis, programme français d'informations : janvier - décembre 1958, "Message du sénateur Mansfield du 13 février".

¹³¹ M.A.E., La Courneuve, Direction Amérique (1952-1963), Etats-Unis, Question algérienne : Les Etats-Unis et l'Afrique du Nord (Algérie et protectorats), réactions de la presse et de l'opinion publique américaine, activités des nationalistes nord-africains aux Etats-Unis, programme français d'informations : janvier - décembre 1958, "Réponse de Pierre Lignac, 19 février 1958".

¹³² M.A.E., La Courneuve, Direction Amérique (1952-1963), Etats-Unis, Question algérienne : Les Etats-Unis et l'Afrique du Nord (Algérie et protectorats), réactions de la presse et de l'opinion publique américaine, activités des nationalistes nord-africains aux Etats-Unis, programme français d'informations : janvier - décembre 1958, "Réponse de Pierre Lignac, 19 février 1958".

bombardement de Sakiet, les débats se concentrent notamment sur les armes employées par l'armée française. En effet, les armes qui ont servi au bombardement de Sakiet sont de fabrication américaine. Les Etats-Unis craignent donc pour leur image ; ils peuvent être associés à l'attaque française. Le sénateur Humphrey du Minnesota suggère que les appareils américains utilisés par la France à Sakiet soient restitués aux Etats-Unis¹³³. Wayne Morse, le sénateur de l'Oregon, dans un discours sur l'aide militaire accordée à l'étranger¹³⁴, critique l'attitude de la France : l'emploi d'appareils américains par l'aviation française est un "*exemple choquant de la mauvaise utilisation de l'aide militaire américaine*", et "*les ressources du peuple américain pouvaient et devaient être employées à des fins plus utiles que la conquête de l'Algérie par la France.*" Il mentionne également les conséquences pour la réputation des Etats-Unis, en espérant que les Tunisiens soient bien convaincus que "*le peuple américain n'était pour rien dans cette affaire*". Les débats sur l'aide militaire américaine accordée à l'étranger sont donc virulents. Le 27 février, les Républicaines Mrs. Church et Mrs. Bolton prennent à parti le Congrès pour reprocher l'aide américaine accordée à la France. L'administration présidentielle est également très embarrassée par cette affaire. Douglas Dillon, l'ambassadeur des Etats-Unis en France, explique que l'utilisation d'armes pour le bombardement est "*difficilement excusable*". Le sénateur Michael J. Mansfield¹³⁵, selon cette même idée, précise que "*Les Etats-Unis doivent exprimer leur profond regret de l'événement*" à cause de la "*fabrication américaine des armes*". Le sénateur Humphrey affirme, quant à lui, qu'il est nécessaire maintenant d'avoir "*une conversation d'homme à homme avec nos amis français*"¹³⁶ dans l'intérêt de l'alliance outre-atlantique. En effet, il s'agirait, pour les Etats-Unis, d'arriver à ne pas porter la question de Sakiet au Conseil de sécurité de l'O.N.U., qui l'obligerait à se prononcer en faveur de la France ou de la Tunisie, ce qui mettrait la première puissance mondiale dans un certain embarras vis-à-vis de l'une ou de l'autre. Il faut, selon Michael J. Mansfield¹³⁷, "*trouver une issue à cette impasse*" : "*Les Etats-Unis doivent aménager leur politique de telle sorte qu'elle contribue à faire évoluer la situation en*

¹³³ M.A.E., La Courneuve, fond Nations-Unies organisations internationales (1944-1972), Territoires d'Outre-Mer, Tunisie, relations franco-tunisiennes, plaintes déposées devant l'O.N.U., différent de Sakiet Sidi Youssef le 8 février 1958, "Réaction du sénateur américain Humphrey à la crise de Sakiet Sidi Youssef".

¹³⁴ M.A.E., La Courneuve, fond Nations-Unies organisations internationales (1944-1972), Territoires d'Outre-Mer, Tunisie, relations franco-tunisiennes, plaintes déposées devant l'O.N.U., différent de Sakiet Sidi Youssef le 8 février 1958, "Le 10 février, premier écho de l'Affaire de Sakiet au Sénat des Nations Unies".

¹³⁵ M.A.E., La Courneuve, Direction Amérique (1952-1963), Etats-Unis, Question algérienne : Les Etats-Unis et l'Afrique du Nord (Algérie et protectorats), réactions de la presse et de l'opinion publique américaine, activités des nationalistes nord-africains aux Etats-Unis, programme français d'informations : janvier - décembre 1958, "Message du sénateur Mansfield du 13 février".

¹³⁶ M.A.E., La Courneuve, fond Nations-Unies organisations internationales (1944-1972), Territoires d'Outre-Mer, Tunisie, relations franco-tunisiennes, plaintes déposées devant l'O.N.U., différent de Sakiet Sidi Youssef le 8 février 1958, "Réaction du sénateur américain Humphrey à la crise de Sakiet Sidi Youssef".

¹³⁷ M.A.E., La Courneuve, Direction Amérique (1952-1963), Etats-Unis, Question algérienne : Les Etats-Unis et l'Afrique du Nord (Algérie et protectorats), réactions de la presse et de l'opinion publique américaine, activités des nationalistes nord-africains aux Etats-Unis, programme français d'informations : janvier - décembre 1958, "Message du sénateur Mansfield du 13 février".

Afrique du Nord dans un sens particulier". Le but est donc de parvenir à "régler le problème en dehors des Nations Unies". Pour ce faire, les Etats-Unis proposent une solution du vice-président Nixon¹³⁸ ; "l'établissement à la frontière d'une force de sécurité de l'alliance outre-atlantique." L'objectif serait de rester en dehors du cadre de l'O.N.U., qui "serait souhaitable, mais impossible sans débat général à l'O.N.U." Pierre Lignac explique que la création d'une protection à la frontière est impossible, car il faudrait l'étendre à toute l'Afrique du Nord : à la Tunisie, à la Libye, à l'Algérie, au Maroc.

Nous voyons donc la position complexe dans laquelle se trouvent les Américains. Ils désapprouvent le bombardement, mais doivent, pour leurs intérêts, protéger la France d'un recours au Conseil de sécurité des Nations Unies qui les contraindrait à choisir entre les deux camps. Cela serait un événement absolument regrettable pour les Etats-Unis, qui ne peuvent pas se permettre de se mettre à dos la Tunisie, le F.L.N et l'ensemble du monde arabe. En effet, ces fournitures et livraisons d'armes américaines impliquent une alliance avec la France, donc une responsabilité américaine dans ce bombardement où, justement, du matériel américain été utilisé.

B. LE RÔLE DES AMBASSADEURS ET DIPLOMATES AMÉRICAINS

En tant que bons garants de la pérennité de la place et de l'image des Etats-Unis dans le monde, les diplomates ont eu un rôle crucial à jouer dans la crise qui a suivi le bombardement de Sakiet Sidi Youssef. Foster Dulles, le chef de la diplomatie américaine, dans une conférence de presse tenue à Washington le 11 février 1958, se consacre ainsi aux questions relatives aux relations américaines entretenues avec la France depuis le bombardement. La première concerne l'éventuel dépôt d'une plainte tunisienne contre la France à l'O.N.U. et l'avis du diplomate sur la question. Ce dernier reste évasif, explique que la position américaine sera clarifiée en même temps que la position tunisienne. Sur la question de l'utilisation d'armes américaines par les forces françaises en Tunisie, F. Dulles affirme que "*most of this equipment with an american origin come from many sources*" et "*its source is very confuse beyond identification*". Il explique ainsi que, pour la France notamment, "*a lot of weapons were purchased by the French without particular restriction*". Il essaie de justifier la non-responsabilité des Etats-Unis dans l'opération menée en Tunisie : aucun accord préalable n'a été négocié, rien n'a été donné en connaissance de cause, car les Français possédaient déjà les armes. Sur l'internationalisation de la question algérienne, on sent toutefois le scepticisme de Douglas Dillon, "*it tends to show that it is very difficult to isolate the Algerian Problem from the Problem of Tunisia and perhaps Morocco*". Le problème de la guerre d'Algérie en général est ainsi un problème maghrébin, un problème profondément lié aux

¹³⁸ M.A.E., La Courneuve, direction Amérique (1952-1963), Etats-Unis, Relations avec d'autres pays : Tunisie (février 1957 - décembre 1963), "Première impression de Nixon au regard de l'incident de Sakiet Sidi Youssef le 18 février 1958".

anciennes colonies françaises. Il précise toutefois que la France ne peut, juridiquement, utiliser l'argument du droit de "*hot pursuit*". En effet, cette possibilité, en droit international, permet de poursuivre un Etat qui déroge à des règles et des obligations, en appliquant un droit de sanction. D. Dillon soutient que ce n'est pas le droit de la France, expliquant qu'il s'agit ici d'un "*domestic incident*". Lorsqu'on lui demande, alors, de définir cette attaque, le diplomate explique qu'elle n'a pas encore été caractérisée ni définie officiellement par les Etats-Unis. Pour la suite, il propose une inspection de la frontière franco-tunisienne. Il ajoute que la priorité actuelle des Etats-Unis est de garantir le respect de la volonté des peuples et la coopération.

C'est dans ce contexte qu'est instaurée la mission de bons offices : les négociations entre la France et la Tunisie étant rompues, il s'agit d'éviter à tout prix le recours de cette dernière au Conseil de sécurité de l'O.N.U. Pour cela, les Etats-Unis et le Royaume-Uni décident d'envoyer entre la Tunisie et la France une mission de bons offices, c'est à dire de médiation diplomatique entre les deux Etats, afin d'éviter la rupture définitive. Il faut toutefois distinguer les "bons offices" de la "médiation", qui sont deux processus différents¹³⁹. Les bons offices sont un ensemble de procédés permettant d'amener les Etats en conflit à des négociations directes, tandis que la médiation sert à conduire directement les négociations entre les partis, sur la base de propositions faites par les médiateurs. C'est le principe théorique. Mais en pratique, ce n'est pas aussi clair, et il n'est pas rare que la médiation soit considérée comme une conséquence même des bons offices¹⁴⁰. Considérant toutefois l'histoire des relations internationales américaines, on peut dire qu'entre 1919 et 1945, l'interventionnisme n'était absolument pas leur ligne politique et que les Etats-Unis ont limité leurs offres de bons offices aux Etats du continent américain¹⁴¹. Les Etats-Unis se considèrent responsables du déroulement des opérations de négociation et se saisissent de tout incident de nature à menacer le *statu quo* à la date à laquelle ils ont accordé la médiation. Leur ambition n'est autre que de régler durablement les différends en question. Face à cette ambition américaine, les Français sont alors particulièrement méfiants : cette mission, cette intrusion américaine dans une "affaire intérieure" française comme la guerre d'Algérie, n'augure "rien de bon" pour la France...

I. M. Wall, dans un chapitre de son ouvrage¹⁴², a étudié et décrit la mise en place de la mission de bons offices anglo-américains de R. Murphy et d'H. Beeley, son déroulement et ses

¹³⁹ M.A.E., La Courneuve, fond Nations-Unies organisations internationales (1944-1972), Etats-Unis : Entretiens franco-américains de Washington et affaire des ballons sonde (1946-1959), "17 février 1958 : conception américaine de bons offices et de médiation" .

¹⁴⁰ M.A.E., La Courneuve, *ibid.*

¹⁴¹ Pour une histoire contemporaine des relations internationales américaines et de ses tensions permanentes entre isolationnisme et interventionnisme, voir Jean-Baptiste Duroselle, *La France et les Etats-Unis : Des origines à nos jours*, Seuil, 1976, 284 p

¹⁴² I.M. Wall, 2001, *op. cit.*

conclusions. Le 15 mars 1958¹⁴³, le *mémorandum* de la mission est communiqué aux deux parties. Celui-ci prévoit un règlement du conflit en deux phases. La première met en avant la nécessité d'observateurs neutres qui doivent avoir accès aux terrains d'aviation française à faire évacuer, sous le contrôle et la direction des ambassadeurs français et tunisiens. L'armée française doit également "*quitter Bizerte d'une façon digne et sans entrave*". Il s'agit de restreindre drastiquement l'accès de la Tunisie aux forces françaises, et enfin de faire tout ce qui est possible pour éviter les moindres répercussions sur les ressortissants français. Enfin, le rapport met en avant la nécessité de définir le régime particulier de la base de Bizerte. La conclusion du *mémorandum* explique que les bons offices resteront à disposition des deux Etats pour toute la durée du processus. Cependant, de nombreuses protestations s'élèvent contre la mission de bons offices, notamment en France. En effet, dès le 15 avril 1958, la proposition de résolution du Conseil de la République appelle à la "*reprise en main par les Français de leur destin*" car "*la continuation de la procédure suivie aboutit de plus en plus à déposséder la France de l'initiative et de la décision dans une affaire que la Nation considère comme capitale*"¹⁴⁴. Il parle ainsi d'une "*situation particulièrement humiliante pour notre pays*", et l'intervention étrangère est vue comme "*la plus mauvaise solution*". L'intervention américaine est finalement extrêmement mal perçue : "*on passe notoirement des bons offices -ou prétendus tels quels- à un avantage qui ne dit pas son nom mais montre déjà son visage*". Les bons offices sont donc considérés comme une forme d'ingérence. Pour y remédier, la France clame dès lors son indépendance et sa capacité à gérer "ses affaires" seule : "*La France estime pouvoir régler directement, par l'usage des ressources de la communauté franco-africaine, les questions pendantes entre elles.*"

La mission de bons offices est un échec. Les Tunisiens et les Français restent sur leurs positions, leurs rancœurs et leurs arguments. Une plainte tunisienne est d'abord déposée contre la France, qui riposte. Une deuxième plainte tunisienne et une deuxième plainte française sont ensuite déposées¹⁴⁵. Le 2 juin 1958, le compte-rendu de la 819^e séance des Nations Unies analyse le débat des plaintes franco-tunisiennes¹⁴⁶. Mongi Slim livre sa version des événements depuis l'intervention des bons offices. Il explique que la crise ministérielle française¹⁴⁷ a retardé les clauses pourtant acceptées par Félix Gaillard le 14 avril. La mission de bons offices, malgré la "*tenacité*" et l'"*objectivité*"

¹⁴³ M.A.E., La Courneuve, Direction Amérique (1952-1963), Etats-Unis, Relations avec d'autres pays, Tunisie (février 1957 - décembre 1963), *Memorandum Beeley - Murphy* du 15 mars 1958.

¹⁴⁴ M.A.E., La Courneuve, Direction Amérique (1952-1963), Etats-Unis, Relations avec d'autres pays, Tunisie (février 1957 - décembre 1963), "Comité de la République, proposition de résolution et de mission de bons offices".

¹⁴⁵ Cf. partie II.

¹⁴⁶ M.A.E., La Courneuve, Direction Amérique (1952-1963), Etats-Unis, Relations avec d'autres pays, Tunisie (février 1957 - décembre 1963), "Compte-rendu de la séance des Nations Unies (2 juin 1958)".

¹⁴⁷ La crise du 13 mai 1958 correspond à l'arrivée du Général de Gaulle au pouvoir, marque la fin de IV^e République et l'avènement de la V^e République.

de ses exécuteurs, la "conciliation" et l'"arrangement" de la Tunisie, a été suspendue. Mongi Slim apporte ensuite la preuve des différentes attaques subies par la Tunisie sur son propre sol, dont le point culminant est l'attaque de Remada et la violation de l'espace aérien tunisien, le 26 mai 1958. Il met en avant le non-respect de l'intégrité du territoire tunisien par les troupes françaises, mais surtout le sang-froid de la Tunisie face aux intentions généralement hostiles de la France, comme le prouvent les événements survenus entre avril 1956 et mai 1957, qui consistent en "*plus de deux-cents actes d'agression*" et "*141 enlèvements de civils au 7 février 1958*". La conclusion de Mongi Slim s'achève par l'emploi d'expressions explicites comme "*agression armée caractérisée et préméditée*" de la part de la France pour évoquer son action. Il reprend ainsi la définition d'une agression, "*attaques armées d'un Etat indépendant et souverain -la Tunisie- par les forces armées d'un autre Etat -la France- sur son territoire.*" Il demande au Conseil de sécurité la reconnaissance et la confirmation de cet "*acte d'agression*". De la sorte, la Tunisie serait victime de deux choses : de la présence des forces françaises sur son territoire, et de la guerre d'indépendance algérienne et ses débordements en Tunisie. A travers toutes ces affaires et tous ces problèmes, le gouvernement tunisien déclare que le recours au Conseil de sécurité est désormais indispensable. Guillaume George-Picot, secrétaire général adjoint aux Nations Unies, répond à ces accusations en justifiant l'attaque de Sakiét une fois de plus, avec des arguments réitérés inlassablement : le fait que ce village ne soit pas innocent mais une position stratégique pour les "rebelles". Il reprend enfin la définition onusienne d'un acte d'agression : "*sera reconnu pour agresseur dans un conflit international l'Etat qui aura donné son appui à des bandes armées qui, formées sur son territoire, auront envahi le territoire d'un autre Etat ou qui aura refusé, malgré des demandes de l'Etat envahi, de prendre sur son propre territoire les mesures en son pouvoir pour priver les dites bandes de toute aide et protection.*" Il accuse donc bel et bien la Tunisie d'apporter son soutien aux "rebelles" algériens, et ainsi de nier ses engagements en tant qu'Etat souverain membre des Nations Unies.

CONCLUSION

Le bombardement du village tunisien de Sakiet Sidi Youssef, en pleine guerre d'indépendance algérienne, a pris des ampleurs de crise internationale : la position diplomatique et militaire de la France en Algérie et en Afrique du Nord connaît indéniablement un "avant" et un "après" Sakiet. La France a pu, au cours de ce bombardement, explorer les limites de ce qui était moralement admissible ou non à l'échelle internationale. Son image et sa réputation ont été fortement dégradées et la France a connu des difficultés à regagner la confiance de ses alliés. L'intervention des Etats-Unis à la suite du bombardement marque également un "avant" et un "après" dans les répercussions internationales de la guerre d'Algérie : entre 1954 et 1958, les Etats-Unis s'en tenaient au statut d'observateurs, se contentant de condamner oralement, sur le ton du conseil, la conduite de la guerre par la France. Mais, dès l'année 1958, ils interviennent directement dans le conflit, par l'intermédiaire de la mission de bons offices¹⁴⁸. Les Etats-Unis, durant toute la période, ont donc bel et bien joué un "*jeu double*" selon la formule de Guy Mollet¹⁴⁹, en conduisant une politique d'équilibre entre la France et le Maghreb, tout en ne perdant jamais de vue la perspective selon laquelle l'Algérie risquerait, sinon, de tomber dans les bras du Caire ou de Moscou. Le bombardement de Sakiet précède, enfin, l'inscription de la question algérienne à l'O.N.U. en 1959. Toutefois, on peut se demander quel a été le réel impact de cette institution sur la fin de la guerre d'Algérie. Malgré sa condamnation, en effet, la guerre n'a pas cessé, et la France n'a été condamnée que du point de vue moral. Aucune sanction concrète n'a été engagée. L'O.N.U. n'est-elle ainsi qu'une institution fragile¹⁵⁰, dont l'intérêt ne serait que consultatif, moral et symbolique ?

Le bombardement de Sakiet est un événement marquant de la guerre d'indépendance algérienne : il peut être étudié de plusieurs points de vue (militaire, politique, diplomatique), et il est aussi emblématique de la violence du conflit et du contexte de la guerre froide. Il a également une grande importance mémorielle, comme en témoigne la cérémonie d'hommage à la mémoire des victimes, qui a lieu chaque année depuis 1958 à Sakiet, réunissant des dirigeants tunisiens et algériens. Il amorce d'autre part la bataille diplomatique, un aspect méconnu de l'histoire de la guerre d'indépendance algérienne, menée de front par les chefs du F.L.N., mais aussi par d'autres

¹⁴⁸ EL-MECHAT Samya, *Les Etats-Unis et l'Algérie. De la méconnaissance à la reconnaissance 1945-1962*, préface de C.-R. Ageron, Paris, L'Harmattan, 1996, 246p.

¹⁴⁹ S. El-Mechat, 1996, *op. cit.*

¹⁵⁰ VAISSE Maurice, « L'ONU, oui ou non ? », *Relations internationales*, 2006/4 (n° 128), p. 103-106. URL : <https://www.cairn.info/revue-relations-internationales-2006-4-page-103.htm>

dirigeants maghrébins comme Bourguiba avec le soutien de pays du Tiers-Monde. Le bombardement de Sakiet illustre donc cette "*révolution diplomatique*"¹⁵¹.

Enfin, le choix de ce sujet tente de reconsidérer l'histoire diplomatique comme une histoire internationale : privilégier aux études unilatérales le choix de la réciprocité, en étudiant la dimension internationale du bombardement. Les relations internationales ne sont pas seulement des rencontres diplomatiques entre des États, mais aussi un "*travail continu d'interconnexions*"¹⁵² conduit par de nouvelles organisations transnationales. Il s'agit de prendre en compte l'aspect international du bombardement, que ce soit géographiquement ou politiquement. L'"affaire de Sakiet" est moins le résultat d'une mauvaise décision de politique intérieure qu'une crise internationale relative à la guerre froide.

L'étude de l'histoire diplomatique et internationale de la guerre d'indépendance algérienne est une piste pertinente pour continuer à approfondir cet objet d'étude ; il serait intéressant d'étudier les rapports d'autres pays du bloc soviétique, du Tiers-Monde ou occidentaux à ce conflit.

¹⁵¹ CONNELLY Matthew, *A Diplomatic Revolution: Algeria's Fight for Independence and the Origins of the Post-Cold War Era*, New-York, Oxford University Press, 2002, 418 p.

¹⁵² SINGARAVELOU Pierre, « Les stratégies d'internationalisation de la question coloniale et la construction transnationale d'une science de la colonisation à la fin du xix^e siècle », *Monde(s)*, 2012/1 (N° 1), p. 135-157. URL : <https://www.cairn.info/revue-mondes1-2012-1-page-135.htm>

ANNEXES

Note : certaines annexes (8, 9) sont mal photographiées et difficilement lisibles. Ce n'est pas volontaire : j'avais pensé refaire les photographies plus tard, mais je n'ai pas pu, notamment en raison de la fermeture des centres d'archives liée à la crise sanitaire.

1. ECPAD, Fort d'Ivry, série ALG 57-355 - Récupération d'armes à la frontière tunisienne, BOUCHENOIRE, 13 clichés, 7.07.1957

Contexte de la série de photographies : le 12 juin 1957, au cours d'une opération entreprise par le 153e RIM dans la région de Souk Ahras, des rebelles s'enfuirent en se débarrassant de leurs armes et documents. Deux lettres retrouvées sur les lieux permirent d'identifier les destinataires, des commerçants musulmans connus dans la ville de Souk Ahras. La traduction de ces lettres prouve leur collusion avec les HLL auxquels ils livraient argent et ravitaillement divers. Une perquisition permit de découvrir chez eux, en dehors d'un stock important de vivres, un certain nombre d'armes. Le chef de la cellule fut mis hors d'état de nuire avec 11 de ses complices. Pistolet, révolvers et un stock important de médicaments furent récupérés. Vues de l'armement récupéré. Caisse de pharmacie dont les notices mentionnent la provenance de Tunisie.

Légende de la série de photographies : récupération d'armes à la frontière tunisienne par le 153e RIM. Une embuscade de nuit montée par des éléments du 25e BCA a permis de récupérer un stock d'armes, de médicaments et de matériel divers : PM MAT 49, PM Beretta Mle 1938 A, 3 caisses de pharmacie venant de Tunisie.











2. ECPAD, Fort d'Ivry, ALG-57-353, surveillance à la frontière algéro-tunisienne dans la région de Souk Ahras, BOUCHENOIRE, 7.07.1957

Légende et contexte de la série de photos : face au village tunisien de Sakiet Sidi Youssef, un poste tenu par le 153e Régiment d'Infanterie Motorisée (RIM) assure la surveillance de la frontière, située à 100 kilomètres de Bône. Le renforcement du barrage exige l'emploi de travailleurs locaux et du Génie pour mettre en place des barbelés supplémentaires et lutter ainsi contre les infiltrations d'indépendantistes. Les soldats postés à la frontière protègent les ouvriers du haut de leur véhicule équipé d'une mitrailleuse Browning de 12,7 mm. Lorsqu'ils ne montent pas la garde, les soldats du 153e RIM aménagent leur poste.



Image ci-dessus : vue R11, le village de Sakiet Sidi Youssef qui sera bombardé le 8 février 1958 par l'aviation française.

3. ECPAD, Fort d'Ivry, ALG 61-262, Visite du barrage Tunisien de Sakiet Sidi Youssef, GRIMAUD du 4 au 8 août 1961.





4. ECPAD, Fort d'Ivry, BLED 58-87, Claude BELLAC, Opérations de maintien de l'ordre, du 1.01.1958 au 31.12.1958



Ci-dessus, le village de Sakiet Sidi Youssef qui sera bombardé le 8 février 1958 par l'aviation française

5. M.A.E., La Courneuve, fond Nations Unies, organisations internationales (1944-1959), Attitudes des pays, Etats-Unis (1955-1959), action militaire française contre Sakiet Sidi Youssef, février 1958. Fiche sur Sakiet Sidi Youssef, Annexe 1 : photographies de l'entraînement des rebelles à Sakiet.

.....Photos qui sont des agrandissements de pellicules d'une bande d'actualités sur l'entraînement des rebelles en TUNISIE, passée récemment en Métropole par la firme GAUMONT.

Les lieux où ont été prises ces photos ont été reconnus formellement par le Chef de Bataillon PRUD'HOMME ex-commandant du 14ème B.C.A. à SAKIET SIDI YOUSSEF et, actuellement, chef du Service des Affaires Sahariennes à LAGHOUAT.

Cet officier supérieur a été pendant deux ans, à partir du 1er avril 1955, Commandant du 14ème B.C.A. et commandant du Sous-Secteur de SAKIET. Son P.C., ses services et sa compagnie de commandement étaient installés à la mine de SAKIET.

Toutes les photos ci-jointes ont été prises au village de SAKIET et à la mine de SAKIET SIDI YOUSSEF.

Ces identifications confirment tous les renseignements que nous avons sur l'importance de la base rebelle de SAKIET et son occupation permanente par des éléments rebelles nombreux.

Photos S1 - S2 - S4 - S5 - S8 - S9
S10 - S11 - S13 - S15 - S17

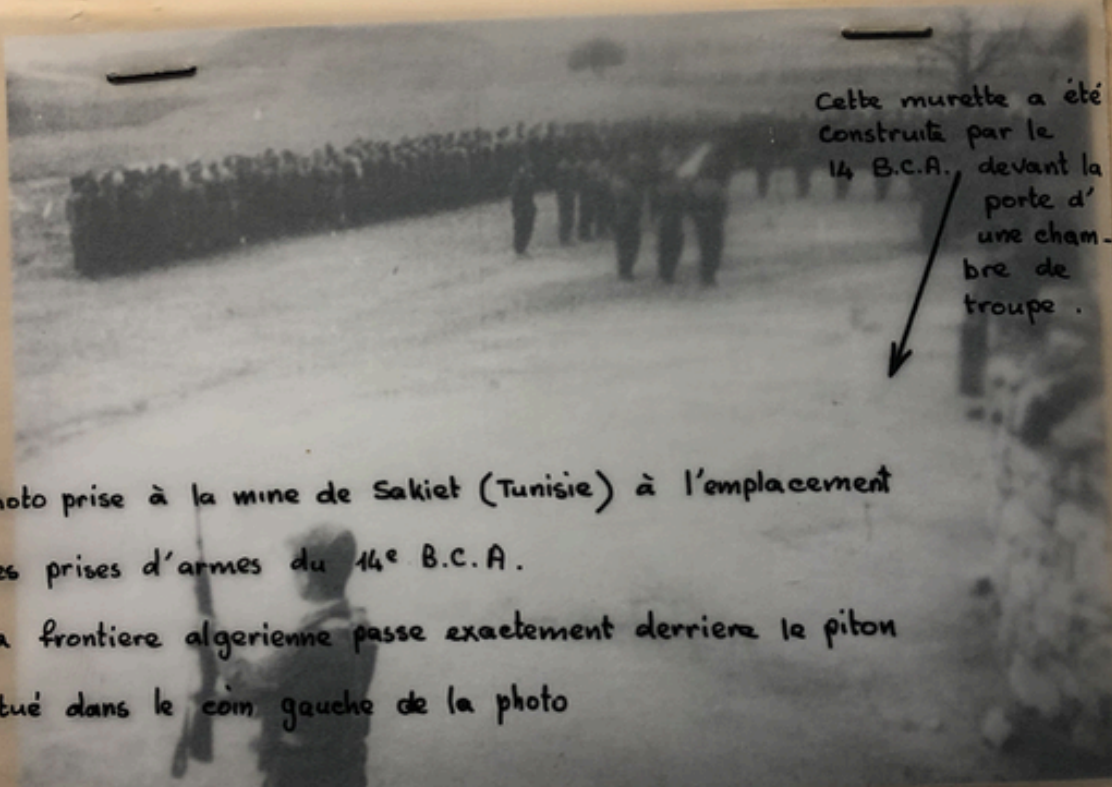
Route de SAKIET
a Bordj Mraou



Photo prise, je crois au col du
SFA, a 5Km au nord de SAKIET en
territoire Tunisien, la frontiere passe
exactement entre le bois brulé dans
lequel manoeuvrent les Fellaghas, et le
djebel dénudé situé au fond sur la
partie droite de la photo

S.1





Cette murette a été
construite par le
14 B.C.A. devant la
porte d'
une cham-
bre de
troupe .

Photo prise à la mine de Sakiet (Tunisie) à l'emplacement
des prises d'armes du 14^e B.C.A.
La frontière algérienne passe exactement derrière le piton
situé dans le coin gauche de la photo

52



6. M.A.E., La Courneuve, direction Amérique (1952-1963), Etats-Unis, question algérienne, *Los Angeles Times* du 4 mai 1958, "Life in Algeria"



★ Los Angeles Times 5
SUN., MAY 4, 1958—Part II



LIFE IN ALGERIA--1958
BY ROBERT G. NEUMANN

ALGIERS—Hardly a day passes without some mention of Algeria in the world's press. Increasing concern about the situation there is exhibited by our and other governments.

The French government, too, finds Algeria the central and most awesome problem on its agenda and yet the most fantastic notions are current about Algeria which might well be called "the country that nobody knows."

That Americans are generally quite misinformed about Algeria is understandable and excusable. There are an awful lot of countries to know and we have never borne, nor are we bearing now, direct responsibility for that region. Historical contacts have also been few; one was the expedition of Stephen Decatur (Algeria was the Barbary states — the word "Barbary" being derived from "Berber") and the other was the landing of American troops in 1942.

What is perhaps more surprising is the fact that many Frenchmen are equally ignorant and substitute prejudices and judicial fictions for reality. Until he has actually seen the reality of Algeria the American observer finds himself between two opposing and equally false clichés. One is the French maxim that Algeria is simply an integral part of France, like any other part. This is most certainly not—except in a very narrowly legalistic sense without practical value. The other notion, widespread in this country and abroad, is the concept of Algeria as a colonial area, where a small but privileged group of white "foreigners" rules over a mass of underprivileged "natives" who have now risen up in arms against their oppressor. This notion is as fictional as its French counterpart.

★
In an area nearly four times the size of France (most of which, however, is desert) live 1,200,000 Europeans and 8,600,000 Moslems. Algeria became French in 1830, before California and many other

States became American. While the American settlers resolutely displaced and dispossessed most of the "native" population, the Indians, in our land, the French followed the opposite policy toward the Moslem population.

★
But actually Algeria in 1830 was very thinly populated and had no tradition of statehood. Hence, the more favorable conditions created by the French brought increasing immigration from the part of both Moslems and Europeans, many of Spanish and Italian origin. Thus both the Moslem and the European population dates essentially from the same period and neither can be called more "native" or "foreign" than the other. Thus, the essential problem of Algeria is not a "colonial" one but how two communities of different racial, linguistic and cultural nature can coexist.

★
Another aspect of Algeria, as seen from abroad, is the notion that Algeria is just another Arab country seized by a wave of Arab nationalism. One really has to see Algeria to realize that this is a distorted picture and that the realities of that area are both complex and unique.

★
After having visited the Arab countries to the East of Algeria (Egypt, Syria, Jordan, Lebanon) and Morocco to the west my first impression, which became ever deeper as I penetrated the country, was how different and unique Algeria is. The character of the cities is overwhelmingly Southern European rather than Oriental. Even way down in the "bled" country, where the great majority of Algerians live, one is constantly reminded of Spain and Italy rather than of Morocco or Egypt. Walking down the narrow streets of a Kabyle village one is reminded of many similar streets on the slopes of the Spanish Sierra Nevada or the Italian Abruzzi.

★
Of the non-European population most are Berbers rather than Arabs—Hamites rather than Sem-

ites. Their most important part are the Kabyles, 2,000,000 of whom do not speak Arabic although they use Arabic script. Not to be forgotten are also 300,000 Jews, who are listed separately in the census and many of whose ancestors came to Algeria before the Arabs.

★
Most of the Kabyles were once Christians and Christian civilization blossomed there before it had a foothold in many parts of Europe. The great St. Augustine, one of the most powerful Fathers of the Church, was almost certainly a Kabyle. He was born in Numidia (the Roman name for what is now Algeria) and died in his Bishopric of Hippo, near Bone (Eastern Algeria).

★
The Arab invasion later converted the Kabyles to Islam by force but the memory of former times lingered long, and during the last century the re-Christianizing of the Kabyles, fervently desired by Cardinal Lavigerie, was a real possibility. But 19th century France was in the grip of traditional anti-Catholicism and the excessive respect for native institutions, preached by Marshal Lyautey, led to the further Arabization of the Kabyles. It is idle to speculate what might have happened if . . .

★
The mixture of so many different races, cultures and languages made Algeria particularly amenable to the penetration of French culture because it is a universal culture, not tied to any racial concept. France offered what no other western nation offered: the possibility of rising to any height by the full acceptance of French language and culture. In a way this ideal was always a tragically inadequate one, for it was available only to a few to merge completely with an alien pattern and the French never really tried to apply it on a very large scale.

★
The experiment was a failure but it had its lasting results. All true education was French education, while Arabic studies confined themselves to Koranic teachings. This means that an astounding number of people speak French; when somebody

can read and write French — he is often quite unable to write or read Arabic though he may speak an Arabic richly larded with French words. Even the propaganda of the rebel organization, the National Front of Liberation (FLN), is mostly in French and so is the language of the underground Communist press.

★
There is another aspect of Algerian life; there is no segregation. Europeans and Moslems live everywhere intermingled, in the same quarters and the same houses, wherever they have attained the same cultural level.

★
Where the Moslem is still primitive he lives in his customary dwellings in the country or the crowded casbahs of the cities. Some of these people have found it impossible to live in more modern houses even when given the opportunity. This is a fact Americans find hard to believe. But in many cases, in ever increasing number, the authorities have been able to persuade these people to move into newer quarters. They still have some of the characteristics of Moslem dwellings, being extremely small and having an enclosed outdoor space which protects the women from the stranger's gaze. But they are new and a far cry from the hovels which are such a common sight in the Arab countries.

★
Eventually these people are persuaded to move into gleaming new apartment buildings where they overcome their reluctance of living high above the earth. But here too there is the enclosed inner space and the small kerosene stove. Only the next step is a regular modern apartment and it is at that level where self-imposed segregation stops.

★
This step-by-step approach is probably the only one designed to overcome centuries of cultural lag. It also means that Algeria is one vast construction site and buildings are going up there in numbers which are comparable only with the boom areas of Southern California. The foreign visitor who comes to Algeria expecting to find a land about to be abandoned by the French has quite a surprise in store for him.

7. M.A.E., La Courneuve, direction Amérique (1952-1963), Etats-Unis, Relations extérieures avec l'Afrique et l'Occitanie, Tunisie (février 1957 - décembre 1963), télégramme relatant le texte de l'éditorial du *New-York Times* du 10 février 1958

(E9) 5 5 84
2

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

10 FEV 1958

TÉLÉGRAMME A L'ARRIVÉE

EN CLAIR

ATTRIBUTIONS : 2 MT 3 BIS ML 3 BIS LA 3 BIS SC
 3 AM 3 BIS EU 3 BIS EU 3 BIS SC
 3^h PA 3^h AL IP

WASHINGTON, LE 10 FEVRIER 1958

RECU " 11 " " A 00 0 30

N 804

M

TEXTE DE L EDITORIAL DU NEW YORK TIMES SUR L AFFAIRE DE SAKIET SIDI YOUSSEF.

CITATION :

" TUNISIAN MARKET DAY

WHAT HAPPENED LAST SATURDAY MORNING AT THE TUNISIAN MARKET TOWN OF SAKIET - SIDI - YOUSSEF , JUST ACROSS THE BORDER FROM WARM TORN ALGERIA , IS NOW THE CENTER OF A WIDENING CIRCLE OF IRREPARABLE TRAGEDY .IT WAS A PITIFUL CALAMITY TO PERHAPS FOURSORE DEADS AND AN EQUAL NUMBER WOUNDED , TO RESIDENTS WHO FLED FROM THEIR WRECKED OR THREATENED HOMES , TO HUNDREDS OF PEASANTS AND VILAGERS WHO HAD COME IN FOR A HOLIDAY .

IT WAS A TRAGEDY FOR THE FRENCH AIR COMMANDERS WHO SENT THEIR PLANES OVER IN REPRISAL FOR ATTACKS FROM TUNISIAN SOIL ON FRENCH AIRCRAFT , AND IT WAS A TRAGEDY FOR THE FRENCH PILOTS WHO FLEW LOW ENOUGH TO USE THEIR MACHINE GUNS ON A SUPPOSED ENEMY .

STHESE WILL REMEMBER SATURDAY A

LONG TIME , AND IN SORROW.

IT WAS A TRAGEDY FOR FRANCE , WHICH HAS A GOOD ARGUMENT FOR THE SECURITY OF THE FRENCH POPULATION OF ALGERIA AND WHICH IN REGEN WEEKS HAS SEEMED TO BE MAKING SOME APPROACH TO AN ACCEPTABLE COMPROMISE WITH THE MODERATE ELEMENTS AMONG THE ALGERIANS OF THE OLD NATIVE STOCK.

IT WAS A TRAGEDY FOR PRESIDENT HABIB BOUGUIBA OF TUNISAI , WHO HAS SEEMED TO BE A FRIEND OF PEACE BUT WHO WILL FIND IT HARDER NOW TO KEEP HIS CONSTITUENTS LINED UP WITH THE WESTERN WORLD .

PAGE 2

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

TÉLÉGRAMME A L'ARRIVÉE

IT WAS A TRAGEDY FOR THE UNITED STATES , FOR SEVENTEEN
 OF THE ~~TWENTY~~ FIVE PLANES USED IN THIS FATAL ATTACK WERE MANU
 EN CLAIR FACTURED IN THIS COUNTRY . THE IGNORANT AND THE DELIBERATELS
 MISINFORMED WILL HOLD US RESPONSIBLE WHERE AE WERE IN NO DEGREE TO
 BLAME .

IT WAS A TRAGEDY FOR THE CAUSE OF FREEDOM , OF ANTI -
 COMMUNISM AND ANTI - MASSERISM , FOR BOTH MOSCOW AND CAIRO WILL
 TAKE FULL ADVANTAGE OF WHAT HAPPENSD . THE TRUTH IS BAD ENOUGH ,
 BUT WE MAY EXPECT FROM THESE CAPITALS AN INGENIOUS FABRICATION OF
 LIES .

WHAT THEN , IS THE TRUTH ? NONE OF US IN THIS COUNTRY CAN
 BELIEVE THAT THE BOMBERS AND FIGHTERS THAT CAME OVER SAKIET - SIDI
 YOUSSEF TRULY REPRESENTED THE DESIRES OF THE PEOPLE OF FRANCE
 OR THE POLICIES OF THE PRESENT FRENCH GOVERNMENT - OR OF ANY
 PROBABLE FUTURE FRENCH GOVERNMENT . THE MILITARY EXPLANATION OF
 THE TRAGEDY IS SIMPLE AND PLAUSIBLE . THE FRENCH PILOTS WERE LOOKING
 FOR A BATTERY WHICH HAD FIRED ACROSS THE FRONTIER ON THEIR PLANES .
 THE TUNISIANS HAD BEEN WARNED THAT IF THIS SORT OF THING
 CONTINUED THERE WOULD BE RETALIATION . IT DID CONTINUE . WITH
 THE UTMOST CHARITY WE MAY ASSUME THAT THE PILOTS OVERSHOT OR MISTOOK
 THEIR TARGET. SOME OF THEM MAY HAVE SUFFERED FROM THE TRIGGER-
 HAPPY MADNESS THAT TOO OFTEN OVERTAKES MEN WITH LETHAL WEAPONS IN
 THEIR HANDS .

WHATEVER THE EXPLANATION , WE MAY TAKE IT FOR GRANTED
 THE QUAI D' ORSAY WOULD GIVE UNTOLD TREASURE TO BE ABLE TO TURN THE
 CLOCK BACK TO SATURDAY AND UNDO THIS CATASTROPHE .

BUT A CATASTROPHE IT IS . THE EFFORTS OF BRAVE AND PATIENT
 MEN TO SOLVE THE PROBLEMS OF NORTH AFRICA AND OF THE MIDDLE EAST
 HAVE BEEN RENDERED MOMENTARILY FRUITLESS . THE WORK WILL HAVE TO
 BE DONE OVER AGAIN - PARTLY PERHAPS , INT THE UNITED NATIONS
 , PARTLY ELSEWHERE . IT MAY BE ARGUED THAT THIS SORT OF INCIDENT
 HAS NOT BEEN UNKNOWN IN THE MODERN HISTORY OF PRACTICALLY EVERY
 GREAT CIVILIZED NATION. THE REPLY IS THAT SUCH INCIDENTS HAVE NEVER
 BROUGHT ANYTHING BUT SORROW AND FRUSTATION TO THOSE RESPONSIBLE
 FOR THEM .

AFFAIRES ÉTRANGÈRES
PAGE 3
EN CLAIR

TÉLÉGRAMME A L'ARRIVÉE

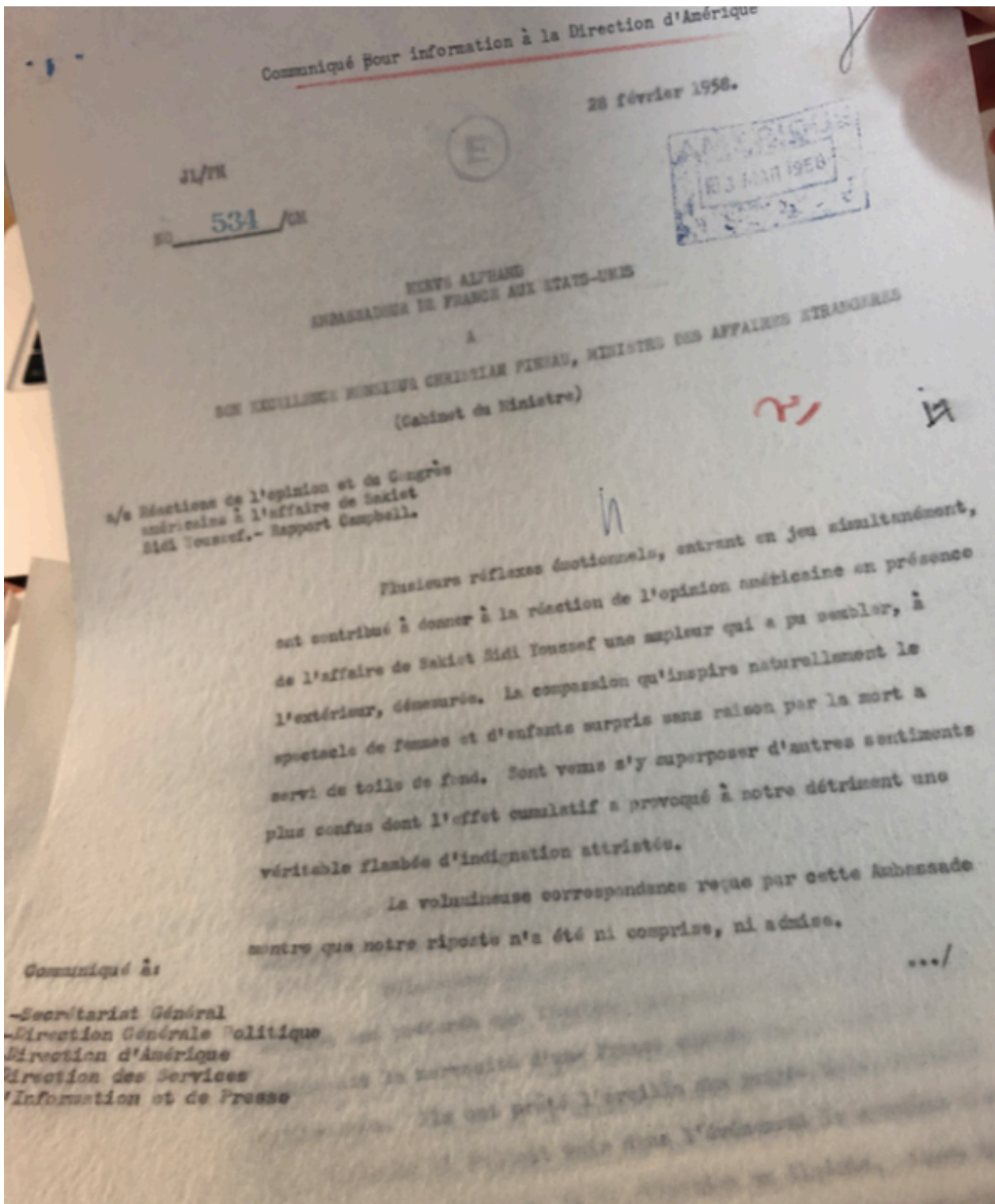
06

BUT REPROACHES ARE NO ANSWER . THE UNION OF THE WESTERN
POWERS MUST NOT BE WEAKENED BY THE FOLLY OF A FEW INDIVIDUALS
IN A SINGLE COUNTRY . FRANCE MAY WELL MAKE AMENDS IN THE OBVIOUS
WAYS OPEN TO HER : SHE MAY REBUKE THE OFFENDERS , SHE MAY COMPENSATE
THE WOUNDED AND THE BEREAVED , SHE MAY MAKE IT CLEAR THAT THE
FRANCE WE KNOW AND LOVE DID NOT BOMB SAKIET - SIDI - YOUSSEF
ON SATURDAY MORNING . WE HOPE THIS IS THE COURSE SHE WILL BE MOVED
TO TAKE /.

FIN CITATION ./.

ALPHAND

8. M.A.E., La Courneuve, direction Amérique (1952-1963), Etats-Unis, Relations extérieures avec l'Afrique et l'Occitanie, Tunisie (février 1957 - décembre 1963), "Réactions de l'opinion et du congrès américain au bombardement", 28 février 1958.



L'homme de la rue, peu averti des provocations continuelles auxquelles nos troupes étaient soumises, s'est déclaré choqué de la brutalité de notre intervention. On a fait valoir, pour nous en blâmer, la disproportion des moyens engagés au regard du but à atteindre. Simplifiant à l'extrême, on a jugé qu'il était indigne de la France, grande puissance, de s'en prendre à une petite nation sans défense. Même les modalités techniques de l'opération ont donné matière à de vives critiques.

Délaissant les considérations d'ordre moral, des observateurs ont prétendu que l'action entreprise à Sakiet Sidi Toussef trahissait la nervosité d'une France excédée par le poids de ses difficultés. Ils ont prêté l'oreille aux propos de M. Bourguiba selon lesquels il fallait voir dans l'événement le symptôme d'une détérioration croissante de la situation en Algérie. Alors que commençait à se répandre aux Etats-Unis l'idée que la rébellion tirait à sa fin, l'affaire de Sakiet a brusquement replacé au premier plan la question algérienne. On désireit l'oublier. Elle se rappelait à l'opinion dans des circonstances qui suscitaient le découragement. La France parviendrait-elle jamais à se tirer seule de l'état de crise où elle vivait depuis la guerre? Sa politique en Afrique du Nord était-elle engagée dans la bonne direction? La sécurité du monde libre ne s'en trouverait-elle pas affectée? La question se trouvait de nouveau posée dans l'esprit de l'Américain moyen. Nos meilleurs amis, à court d'arguments, se réfugiaient dans le silence.

.../

L'homme de la rue, peu averti des provocations continuelles auxquelles nos troupes étaient soumises, s'est déclaré choqué de la brutalité de notre intervention. On a fait valoir, pour nous en blâmer, la disproportion des moyens engagés au regard du but à atteindre. Simplifiant à l'extrême, on a jugé qu'il était indigne de la France, grande puissance, de s'en prendre à une petite nation sans défense. Même les modalités techniques de l'opération ont donné matière à de vives critiques.

Délaissant les considérations d'ordre moral, des observateurs ont prétendu que l'action entreprise à Sakiet Sidi Toussef trahissait la nervosité d'une France excédée par le poids de ses difficultés. Ils ont prêté l'oreille aux propos de M. Bourguiba selon lesquels il fallait voir dans l'événement le symptôme d'une détérioration croissante de la situation en Algérie. Alors que commençait à se répandre aux Etats-Unis l'idée que la rébellion tirait à sa fin, l'affaire de Sakiet a brusquement replacé au premier plan la question algérienne. On désireit l'oublier. Elle se rappelait à l'opinion dans des circonstances qui suscitaient le découragement. La France parviendrait-elle jamais à se tirer seule de l'état de crise où elle vivait depuis la guerre? Sa politique en Afrique du Nord était-elle engagée dans la bonne direction? La sécurité du monde libre ne s'en trouverait-elle pas affectée? La question se trouvait de nouveau posée dans l'esprit de l'Américain moyen. Nos meilleurs amis, à court d'arguments, se réfugiaient dans le silence.

.../

Un autre facteur, enfin, a contribué à susciter cette réprobation. L'opinion a pensé que l'emploi par la France, dans cette circonstance, d'armes américaines engageait la responsabilité des Etats-Unis. Le pays risquait donc de passer pour le complice involontaire d'un acte qu'à tort ou à raison on jugeait infiniment regrettable.

Cet aspect du problème a provoqué de très vives réactions au Congrès.

J'ai rendu compte, dans mes communications antérieures, des déclarations faites par les Sénateurs Humphrey, Morse, Fulbright et Kennedy sur ce sujet. Elles traduisent une réelle irritation. D'autre part, le Sénat et la Chambre recueillent actuellement les témoignages de hauts fonctionnaires américains sur les conditions d'utilisation de l'aide à l'étranger. La plupart de ces dépositions se font en séance dites secrètes. Je sais cependant que, principalement dans la journée du 27 février, le Secrétaire d'Etat lui-même et M. Sprague, Secrétaire adjoint de la Défense, ont été violemment pris à partie par des Membres du Congrès et, en particulier, par les deux représentants républicains Mrs. Church et Mrs. Bolton, reprochant dans les termes les plus vifs à l'Administration d'avoir consenti à livrer des avions à la France sans s'être assurée au préalable que ceux-ci ne seraient pas utilisés contre un pays considéré comme un ennemi par le peuple américain.

.../

Certes le Département d'Etat ne méconnaît pas la valeur des arguments juridiques invoqués par nous pour justifier l'emploi d'appareils, d'armes et de munitions américaines. On ne m'a pas caché néanmoins que, dans l'atmosphère d'émotion créée par l'incident de Sakiet, une telle démonstration apparaissait au Congrès peu convaincante. Que M. Douglas Dillon, pourtant très favorablement disposé à notre égard, ait déclaré le 25 février, devant la Conférence nationale relative à l'aide à l'étranger, que l'emploi d'appareils cédés au titre de l'Assistance Mutuelle était "difficilement excusable", atteste l'embaras de l'Administration et montre à quel point il lui paraît nécessaire de jeter du lest devant les réactions parlementaires.

Le débat relatif à l'aide à l'étranger s'engage cette année, comme l'an dernier, dans des conditions difficiles. Les adversaires de l'Administration fourbissent leurs armes. Il est sûr que l'affaire de Sakiet leur offrira encore de nombreuses occasions d'intervenir dans un sens préjudiciable à notre crédit.

Dans ce climat, il n'est pas surprenant que la presse ait fait un sort particulier à certains passages d'un rapport secret de l'Administration assez critiques des conditions dans lesquelles la France a utilisé et utilise les armes qu'elle reçoit des Etats-Unis.

Ce rapport, dû à la plume du Contrôleur Général Joseph Campbell, et qui d'ailleurs ne nous met pas seule en cause, a été soumis à la Commission des Affaires Etrangères de la Chambre le 19 février.

.../

L'auteur y déclare que des "quantités substantielles" d'armes américaines ont été envoyées par la France en Afrique du Nord, malgré un accord prévoyant le retour des armes excédentaires. Certes, le rapport indique que les autorités françaises ont fait valoir "que la distinction entre les forces de l'OTAN et celles qui ne sont pas sous ce commandement est arbitraire et qu'aucun équipement n'est excédentaire tant que le pays bénéficiaire de l'aide en a encore besoin." Cependant, Mrs. F. Bolton, Représentante de l'Ohio, a pris argument de la présentation du rapport pour critiquer la position prise par l'Administration au sujet de la question algérienne.

L'affaire de Sakiet, pour les raisons que j'ai tenté d'analyser dans cette lettre, a donc pris aux Etats-Unis une valeur de symbole et d'avertissement sans aucun rapport avec les circonstances qui l'ont provoquée. Elle a porté grave atteinte aux efforts que nous entreprenons depuis plusieurs mois pour mieux faire comprendre ici les données du problème nord-africain. Elle a sensiblement lésé notre cause. Mais les retournements d'opinion sont toujours possibles dans ce pays. Nous pourrions regagner le terrain perdu si, dans les prochaines semaines, nous pouvions: en Algérie, mettre en place les nouvelles institutions prévues par la loi-cadre; au Maroc, consolider notre politique de coopération; et en Tunisie, renouer le dialogue interrompu./.

9. M.A.E., La Courneuve, Nations Unies, organisations internationales (1944-1959), Territoires d'Outre-Mer, Tunisie, relations franco-tunisiennes, plaintes déposées devant l'O.N.U., différent de Sakiet Sidi Youssef du 8 février 1958, "Question tunisienne et question algérienne sous l'angle des Nations Unies", annexes, "plaintes françaises et plaintes tunisiennes".

PREMIERE PLAINTE TUNISIENNE 13 février 1958

PREMIERE PLAINTE FRANCAISE 14 février 1958

PLAINTE COMPLEMENTAIRE TUNISIENNE 17 février 1958

NOUVELLE PLAINTE TUNISIENNE 29 mai 1958

NOUVELLE PLAINTE FRANCAISE 29 mai 1958

PREMIERE PLAINTE DE LA TUNISIE (13 FEVRIER 1958)

"Plainte de la Tunisie au sujet de l'acte d'agression commis par la France contre elle à Sakiet Sidi-Youssef le 8 février 1958"

MEMOIRE EXPLICATIF

+ Le 8 février 1958, à 10 heures du matin, le petit village tunisien de Sakiet-Sidi-Youssef, situé à proximité de la frontière algérienne, fut l'objet d'une agression soudaine.

+ Vingt-cinq avions, bombardiers et chasseurs, soumièrent, par vagues successives, l'agglomération et ses environs immédiats à un bombardement massif par bombes et roquettes, et au feu nourri de leurs mitrailleuses.

+ Il y avait un grand concours de population, car c'était jour de marché et de plus, la croix rouge internationale devait procéder dans la région, avec l'aide du croissant rouge tunisien, à une distribution de secours aux enfants de réfugiés algériens. L'attaque se prolongea pendant une heure et vingt minutes. Le bilan en fut : 79 morts dont 11 femmes et 20 enfants, et 130 blessés parmi lesquels un grand nombre de femme et d'enfants.

+ La plus grande partie du village a été détruite : habitations, bâtiments civils, école.

.../...

+ Trois camions de la croix rouge et du croissant rouge, portant, bien en vue, leur signe distinctif, furent détruits ou endommagés.

+ Cette attaque, qui constitue un acte d'agression armée de la part de la France contre la Tunisie, vient s'insérer dans une série d'autres actes caractérisés de violation de l'intégrité du territoire national tunisien, commis depuis le mois de mai 1957 par des troupes françaises venant d'Algérie et occasionnant à chaque fois des dégâts matériels, des pertes humaines, et quelques fois des enlèvements de tunisiens.

+ A chaque violation de son territoire, le gouvernement de la République Tunisienne a élevé d'énergiques protestations auprès du gouvernement français.

+ Chaque fois que ces actes d'agression avaient présenté une gravité certaine, soit en raison de leur fréquence au cours d'une période donnée, soit du fait de l'importance des pertes subies par la Tunisie, le gouvernement de la République tunisienne n'a pas manqué d'en aviser Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies et d'attirer son attention sur le danger qu'ils constituent et leur caractère de violation des principes de la charte et des obligations qu'elle comporte pour les Etats membres, notamment dans son article 2, paragraphe 4. (1)

+ (1) Lettres à M. le Secrétaire général des Nations Unies

+ MTP 278 du 31 mai 1957 - MTP 280 du 30 juin 1957.

+ MTP 281 du 4 juin 1957 - MTP 429 du 11 septembre 1957.
3 MTP 430 du 12 septembre 1957 - MTP 437 du 16 septembre
+ 1957 - MTP 470 du 8 octobre 1957.

+ Le représentant permanent de la Tunisie tient notamment à souligner que, lorsque la menace constante que de semblables violations territoriales faisaient peser sur la souveraineté tunisienne était apparue suffisamment grave, il a informé Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies, par lettre datée du 11 septembre 1957, sous référence MTP 429, que, conformément à l'article 51 de la charte, le gouvernement tunisien entendait user de son droit de légitime défense.

+ Ainsi, l'acte d'agression du 8 février prend-il un caractère de particulière gravité, tant par l'importance des pertes humaines et des dégâts occasionnés, que par les actes de même nature qui l'ont précédé depuis mai 1957.

+ Le représentant permanent de la Tunisie attire tout particulièrement l'attention sur le fait que les intentions manifestées par le gouvernement français ne paraissent pas de nature à faire entrevoir un terme à ces atteintes délibérées à la souveraineté de la Tunisie et à ces violations flagrantes du paragraphe 4 de l'article 2 de la charte des Nations Unies.

+ Tous les efforts déployés par le gouvernement de la République Tunisienne pour faire cesser par des voies amiables ces violations nombreuses et délibérées se sont révélés vains.

En conséquence, et d'ordre de mon gouvernement, j'ai

..../...

- 4 -

l'honneur de saisir le Conseil de Sécurité de la situation créée par l'agression caractérisée du 8 février 1958, en lui demandant de prendre telle décision qu'il estimera appropriée en vue de faire cesser une situation qui menace la sécurité de la Tunisie et met en danger la paix et la sécurité internationales dans cette région du monde.

PREMIERE PLAINTE FRANÇAISE (14 FEVRIER 1958)

"Situation résultant de l'aide apportée par la Tunisie, à des rebelles, permettant à ceux-ci de mener à partir du territoire tunisien des opérations dirigées contre l'intégrité du territoire français et la sécurité des personnes et des biens des ressortissants français".

MEMOIRE EXPLICATIF

En déposant une plainte devant le Conseil de Sécurité, le gouvernement français entend faire constater que le gouvernement tunisien ne s'est pas montré capable de maintenir l'ordre sur la frontière franco-tunisienne, ni disposé à le faire. La Tunisie contrevient ainsi aux obligations qu'elle assumées, aux termes de l'article 4 de la Charte, lors de son admission aux Nations Unies, et adopte une attitude contraire à l'esprit de bon voisinage que les Etats membres doivent observer s'ils veulent vivre en paix avec les autres Etats de la communauté internationale.

C'est dans ces conditions que depuis plusieurs mois, les rebelles algériens ont pu créer en Tunisie, avec la complicité des autorités de ce pays, une organisation complète qui leur permet de se livrer à de nombreuses violations de frontière et à des incursions en territoire français où ils commettent des crimes particulièrement odieux.

Une véritable infrastructure militaire a été mise en place par le F.L.N. à partir de Tunis, qui est maintenant devenu, du point de vue militaire, le centre principal de l'action rebelle. Puisque, depuis le mois de juillet dernier, s'est installé dans cette ville, avec l'autorisation du gouvernement tunisien, un état-major chargé de la conduite des opérations se déroulant dans l'est de l'Algérie.

Le F.L.N. dispose notamment en Tunisie de camps de repos, de bases et de centres de stationnement et d'entraînement où les bandes rebelles reçoivent leur instruction, viennent recevoir leurs armes, et sont stationnées en vue d'opérations militaires.

L'asile offert par le gouvernement tunisien se double, d'autre part, d'une aide directe des forces armées et de la garde nationale tunisienne au F.L.N. dans le domaine logistique (organisation du transport et du ravitaillement en armes et matériel, assistance sanitaire). La Tunisie constitue en effet la principale base de transit du ravitaillement du F.L.N. en armes de guerre livrées en Tunisie au F.L.N. qui les introduit ensuite en Algérie. Les autorités tunisiennes participent à ce trafic, ainsi qu'à l'acheminement et à la livraison des armes, celles-ci sont entreposées généralement dans les locaux de la garde nationale tunisienne qui se charge également de leur transport.

Les autorités tunisiennes tolèrent, et parfois même facilitent, les déplacements de bandes armées sur le territoire tunisien et les incursions dirigées depuis ce territoire contre le territoire français. Enfin, les émissions radiophoniques

tunisiennes ne cessent d'apporter une aide morale à la rébellion

Il n'est pas surprenant, dans ces conditions, que des incidents qui ont coûté la vie, dans des conditions souvent particulièrement odieuses, à de nombreux militaires et civils français, se soient multipliés et aggravés dans ces derniers mois au voisinage de la frontière.

À maintes reprises, les patrouilles françaises se sont heurtées à des groupes rebelles opérant à partir du territoire tunisien, et s'y réfugiant quand ils étaient poursuivis. De même, les avions français ont été à plusieurs fois pris à partie par des armes automatiques installées en territoire tunisien.

Un incident particulièrement grave s'est produit le 11 janvier dernier dans le voisinage de Sakiet Sidi Youssef. Au cours d'un engagement avec une bande rebelle venue de Tunisie, seize soldats français ont été tués, et quatre faits prisonniers. En outre des avions survolant le territoire français ont subi à plusieurs reprises, des dommages causés par des armes automatiques installées, notamment, sur le bâtiment qui occupe dans ce village la garde nationale tunisienne.

Le gouvernement français avait averti le gouvernement tunisien des lourdes responsabilités qu'il encourait en apportant son aide aux rebelles. Il avait suggéré des mesures tendant à prévenir le retour de tels incidents. Ces avertissements sont malheureusement restés sans effet et aucune réponse positive n'a été faite à nos suggestions.

La réaction de l'aviation française lors de l'évènement qui a motivé la plainte tunisienne a donc eu pour origine les multiples provocations subies par nos troupes. Si le gouvernement français déplore les pertes subies par la population civile, pertes dont il envisage l'indemnisation, il ne lui est pas possible d'isoler cet évènement de ceux qui en ont été la cause.

Pour ces motifs, le gouvernement français estime que la Tunisie a gravement manqué à ses obligations d'Etat membre des Nations Unies, et qu'elle a, directement et indirectement causé de très graves préjudices aux intérêts légitimes de la France. Le gouvernement français demande en conséquence que l'aide apportée par la Tunisie aux rebelles algériens soit l'objet d'une condamnation de la part du Conseil./.

La guerre en Algérie et les répercussions qu'elle a sur la sécurité propre de la Tunisie, état-membre, notamment par son débordement sur le territoire tunisien et au sujet de laquelle il apparaît de plus en plus nettement qu'elle ne peut être considérée que comme une situation dont la prolongation menace dangereusement la paix et la sécurité internationales./

PLAINTÉ COMPLÉMENTAIRE DE LA TUNISIE DU 17 FÉVRIER

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur, d'ordre de mon gouvernement, de vous saisir des précisions suivantes concernant ma requête du 14 février 1958 au Conseil de Sécurité, et qu'il a paru nécessaire de communiquer au Conseil.

Dans la partie résolutive de ma requête (S/3952) j'avais demandé au Conseil de Sécurité de "prendre telle décision qu'il estimera appropriée en vue de faire cesser une situation qui menace la sécurité de la Tunisie et met en danger la paix et la sécurité internationales dans cette région du monde."

La locution "situation qui menace la sécurité de la Tunisie" doit s'entendre par la menace que la présence des troupes françaises en Tunisie fait peser sur la sécurité propre de mon pays et la paix et la sécurité internationales. Cette menace est apparue tellement sérieuse que le gouvernement tunisien a demandé l'évacuation complète de ces troupes du territoire tunisien.

La locution "situation qui met en danger la paix et la sécurité internationales dans cette région du monde" doit s'entendre de la manière suivante.

.../...

NOUVELLE PLAINTE DE LA TUNISIE (29 MAI 1958)

"Plainte de la Tunisie au sujet d'actes d'agression armée
commis contre elle par les forces militaires françaises sta-
tionnées sur son territoire et en Algérie depuis le 19 mai
1958".

MEMOIRE EXPLICATIF

Le 18 février 1958, le Conseil de Sécurité a décidé
d'ajourner son débat relatif à la plainte portée par la Tunisie
le 13 février 1958 au sujet de l'acte d'agression commis par
la France contre elle à Sakiet Sidi Youssef le 8 février 1958.
Cet ajournement est intervenu à la suite de la proposition de
leurs bons offices par les gouvernements des Etats-Unis d'Amé-
rique et du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du
nord, proposition acceptée par les deux parties.

Par une autre lettre du même jour, adressée au Prési-
dent du Conseil de Sécurité, le représentant de la Tunisie a
porté à la connaissance du Conseil les mesures prises par le
gouvernement tunisien dans l'exercice de son droit de légitime
défense, en conformité avec l'article 31 de la Charte, après

.../...

l'agression de Sakiet Sidi Youssef.

Le gouvernement tunisien a, en effet, interdit aux forces armées françaises occupant des positions en Tunisie contre son gré, tout mouvement de troupes, tout accès d'unités de la marine de guerre française aux ports tunisiens, tout débarquement ou parachutage de renforts ainsi que tout survol du territoire tunisien par l'aviation militaire française.

A la suite de l'intervention du Secrétaire général des Nations Unies et des assurances données par lui, les plus larges facilités ont été consenties par le gouvernement tunisien pour assurer le ravitaillement en produits alimentaires des troupes immobilisées.

Les mesures préventives de sécurité ont été maintenues pendant la durée de l'action des bons offices (menée par les gouvernements des Etats-Unis d'Amérique et du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du nord) en vue de rapprocher les points de vue des gouvernements français et tunisien. Ces bons offices ont effectivement abouti à un compromis, le 15 mars établissant notamment les modalités de l'évacuation des troupes françaises de Tunisie.

Le compromis ainsi établi a reçu l'agrément des deux gouvernements français et tunisien, mais ses dispositions n'ont pas été mises en application, le gouvernement français n'ayant pas pu donner sa ratification.

.../...

Dans son désir de régler son conflit avec la France par les voies amiables, le gouvernement tunisien, constatant la suspension des bons offices par suite de la défaillance de son partenaire, n'a pas voulu revenir dans l'immédiat devant le Conseil de Sécurité, préférant ménager toutes les possibilités de règlement amiable. Il restait évidemment entendu, et le gouvernement tunisien a reçu des assurances, dans le cadre des bons offices en ce sens, que les mesures prises par la Tunisie à l'encontre des troupes françaises demeuraient en vigueur.

Or le 24 mai 1958, les troupes françaises stationnées à Remada ont opéré une sortie de leurs casernements et tenté de forcer un barrage à Bir Kambout à 7 km au sud-ouest de Remada, ouvrant le feu sur les éléments tunisiens qui le gardaient. Ceux-ci ayant riposté, d'autres éléments de l'armée française ont tiré sur d'autres postes de garde tunisiens situés aux environs.

Le 26 mai, à 7 heures 30 du matin, des avions bombardiers B 26 et des chasseurs venant d'Algérie, vraisemblablement de la base de Tebessa, ont attaqué la région de Remada, bombardant et mitraillant tout rassemblement sur les pistes et dans la région, sur un rayon de plusieurs dizaines de kms.

Le gouvernement de la République tunisienne attire l'attention du Conseil de Sécurité sur l'extrême gravité de la situation créée par ces actes répétés d'agression armée

caractérisée contre son intégrité territoriale, commis tant par les forces françaises stationnées, contre son gré, sur son territoire, que par celles opérant en Algérie.

Le gouvernement de la République tunisienne dont les efforts de conciliation se sont révélés vains et qui voit sa souveraineté gravement menacée demande au Conseil de Sécurité de prendre les mesures qu'il estimera nécessaires - conformément aux articles 40 et suivants de la Charte des Nations Unies - en vue de faire cesser cette situation qui menace non seulement la sécurité de la Tunisie, mais la paix et la sécurité internationales dans cette région du monde./:

NOUVELLE PLAINTE DE LA FRANCE (29 MAI 1958)

"D'ordre de mon gouvernement j'ai l'honneur de demander que le Conseil de Sécurité examine :

1°) la plainte formulée par la France contre la Tunisie le 14 février 1958;

2°) la situation créée par la rupture, du fait de la Tunisie, du *modus vivendi* qui s'était établi depuis le mois de février dernier sur le stationnement de troupes françaises en certains points du territoire tunisien".

MEMOIRE EXPLICATIF

Le Conseil de Sécurité, à sa 811ème séance, le 18 février 1958, a enregistré l'acceptation par la France et la Tunisie d'une offre de bons offices adressée aux deux Etats par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

Il avait été convenu entre les parties, par l'entremise du Secrétaire général des Nations Unies, que le ravitaillement des troupes françaises se poursuivrait normalement. Il avait été d'autre part établi qu'aucune mesure susceptible de modifier le statu quo ne serait adoptée de part et d'autre.

Les autorités françaises ont pris depuis cette date toutes les dispositions nécessaires pour que ces arrangements soient, en ce qui les concerne, scrupuleusement respectés.

.../...

D'une part, en effet, les troupes françaises se sont pliées volontairement à l'inaction dans l'attente du règlement politique. Des instructions très strictes ont été données au commandement français en Tunisie afin d'éviter tout incident ou toute démonstration, de maintenir une atmosphère de calme et de veiller à ce que toute difficulté reste localisée. Il apparaît malheureusement d'une série d'incidents qui sont intervenus que les autorités tunisiennes n'ont point donné d'instructions analogues. Bien au contraire, les faits tels qu'ils ont été relatés dans une mise au point que la délégation française a remise au secrétariat pour l'information des membres des Nations Unies, démontre que le gouvernement tunisien a, par des mesures qualifiées par lui de "mesures de précaution" (déplacement de troupes, distribution d'armes à la population civile) créé les conditions propres à engendrer des incidents. Cependant les troupes françaises se sont scrupuleusement tenues à leurs consignes. Que ce soit lors des incidents de Rémada du 18 mai ou des 24 - 25 mai, toutes les mesures prises par les autorités françaises démontrent leur souci de ne pas aggraver les incidents provoqués par les Tunisiens. C'est ainsi que le 20 mai, les éléments mobiles français reçoivent un ordre de repli sur Rémada et l'exécutent malgré l'attitude menaçante des éléments tunisiens. Le commandement français s'abstient d'utiliser l'aviation pour le dégager. De même, le 24 mai au soir les troupes françaises n'ont reçu l'ordre de riposter au feu des éléments tunisiens qu'après l'avoir subi pendant plus d'une heure. Enfin l'intervention de l'aviation française au matin

D'une part, en effet, les troupes françaises se sont pliées volontairement à l'inaction dans l'attente du règlement politique. Des instructions très strictes ont été données au commandement français en Tunisie afin d'éviter tout incident ou toute démonstration, de maintenir une atmosphère de calme et de veiller à ce que toute difficulté reste localisée. Il apparaît malheureusement d'une série d'incidents qui sont intervenus que les autorités tunisiennes n'ont point donné d'instructions analogues. Bien au contraire, les faits tels qu'ils ont été relatés dans une mise au point que la délégation française a remise au secrétariat pour l'information des membres des Nations Unies, démontre que le gouvernement tunisien a, par des mesures qualifiées par lui de "mesures de précaution" (déplacement de troupes, distribution d'armes à la population civile) créé les conditions propres à engendrer des incidents. Cependant les troupes françaises se sont scrupuleusement tenues à leurs consignes. Que ce soit lors des incidents de Rémada du 18 mai ou des 24 - 25 mai, toutes les mesures prises par les autorités françaises démontrent leur souci de ne pas aggraver les incidents provoqués par les Tunisiens. C'est ainsi que le 20 mai, les éléments mobiles français reçoivent un ordre de repli sur Rémada et l'exécutent malgré l'attitude menaçante des éléments tunisiens. Le commandement français s'abstient d'utiliser l'aviation pour le dégager. De même, le 24 mai au soir les troupes françaises n'ont reçu l'ordre de riposter au feu des éléments tunisiens qu'après l'avoir subi pendant plus d'une heure. Enfin l'intervention de l'aviation française au matin

du 25 mai n'a été décidée qu'en toute dernière extrémité, à la suite des pertes subies du côté français (5 tués, 12 blessés). D'autre part, sur le plan politique, le gouvernement français n'a cessé de rechercher un règlement, soit d'ensemble, soit particulier, de diverses difficultés qui s'étaient élevées entre la France et la Tunisie.

Il a constamment manifesté son désir d'aboutir à un règlement des difficultés pendantes et la déclaration gouvernementale du 13 mai 1958 est, à cet égard, probante. Le président du Conseil déclarait en effet : "malgré l'irritation légitime ressentie par notre peuple et par le parlement devant l'attitude prise par la Tunisie et par certains éléments marocains vis-à-vis de la rébellion algérienne, le gouvernement s'efforcera d'établir avec la Tunisie et le Maroc des relations fondées sur le respect mutuel des souverainetés et l'inviolabilité des frontières. Le président du Conseil ajoutait : "dans l'immédiat, le gouvernement engagera des négociations avec Rabat et Tunis pour régler les questions litigieuses".

CHRONOLOGIE DE L'INTERNATIONALISATION DE LA GUERRE D'INDÉPENDANCE ALGÉRIENNE

1926 : fondation de l'Etoile Nord-Africaine (E.N.A.) par Messali Hadj. Les premières campagnes d'internationalisation sont menées dès 1930.

8 novembre 1942 : début de l'"opération Torch" et débarquement américain sur les côtes algériennes.

10 février 1943 : publication du *Manifeste du peuple algérien* de Ferhat Abbas¹⁵³, qui comporte une apostrophe aux Etats-Unis.

24 octobre 1945 : fondation de l'Organisation des Nations Unies (O.N.U.) à New-York.

Janvier 1948 : formation d'un comité de libération du Maghreb arabe

Décembre 1948 : Hocine Ait Ahmed présente le rapport de Zeddine, portant sur les problèmes stratégiques et tactiques pour le déclenchement de la Révolution. Il y pense la révolution dans ses aspects politiques, militaires, financiers et diplomatiques.

1^{er} novembre 1954 : déclaration adressée par le Front de Libération Nationale (F.L.N.) aux Algériens, marquant le début de la guerre d'indépendance. Rédigée par Mohamed Boudiaf et Mourad Didouche, elle met en avant les "objectifs intérieurs" et les "objectifs extérieurs" (internationalisation du problème algérien, réalisation de l'unité Nord-africaine, affirmation de sympathie à l'égard de toutes les nations qui appuieraient notre action libératrice.) du F.L.N.

18 - 24 avril 1955 : conférence de Bandung réunissant pour la première fois les représentants de vingt-neuf pays africains et asiatiques, marquant l'entrée dans la sphère diplomatique des "pays non-alignés" qui ne souhaitent pas intégrer le bloc américain ou le bloc soviétique. Hocine Ait Ahmed participe à la conférence en tant que représentant du F.L.N. algérien, il est venu avec la délégation égyptienne.

29 juillet 1955 : première demande d'inscription de la question algérienne à l'ordre du jour de l'O.N.U. (échec).

20 août 1955 : soulèvements, émeutes paysannes dans le Constantinois.

20 septembre 1955 : la "question algérienne" est inscrite à l'O.N.U. pour la première fois.

2 mars 1956 : la France accorde l'indépendance au Royaume du Maroc.

20 mars 1956 : la France accorde l'indépendance à la Tunisie.

¹⁵³ ABBAS Ferhat, *Manifeste du peuple algérien (1943) suivi du Rappel au peuple algérien (1976)*, préface de Jean Lacouture, Paris, Decitre, 2014, 51 p.

Mai 1956 : troisième tentative d'inscription de la question algérienne à l'ordre du jour de l'O.N.U. (échec)

13 - 20 août 1956 : congrès de la Soummam.

22 octobre 1956 : détournement de l'avion marocain dans lequel voyageaient cinq des chefs du F.L.N. (Ahmed Ben Bella, Hocine Ait Ahmed, Mostefa Lacheraf, Mohamed Khider et Mohamed Boudiaf) par l'armée française. L'avion devait se rendre à Tunis, pour assister à un sommet organisé par Habib Bourguiba.

25 octobre 1956 : session de l'O.N.U. au cours de laquelle quinze nations demandent l'inscription de la question algérienne à l'ordre du jour de l'O.N.U.

Avril 1957 : H. Ait Ahmed appelle au début d'une "bataille de l'O.N.U." et à la nécessité de l'internationalisation de la question coloniale algérienne.

2 juillet 1957 : discours du sénateur Kennedy condamnant explicitement la politique française en Algérie.

25 juillet 1957 : Habib Bourguiba est nommé président de la Tunisie.

17 octobre 1957 : crise franco-américaine sur l'affaire des ventes d'armes à la Tunisie. *Ultimatum* américain de livraison d'armes au 12 novembre 1957.

11 janvier 1958 : embuscade tendue par le F.L.N. aux militaires français près du village de Sakiet Sidi Youssef (Tunisie).

8 février 1958 : bombardement par la France du village tunisien de Sakiet Sidi Youssef.

11 février : la Tunisie menace de déposer une plainte à l'O.N.U.

13 février 1958 : première plainte tunisienne à l'O.N.U.

14 février 1958 : première plainte française à l'O.N.U.

17 février 1958 : plainte complémentaire tunisienne à l'O.N.U.

11 - 17 mars 1958 : première mission de bons offices.

3 - 4 avril 1958 : deuxième mission de bons offices.

13 mai 1958 : "crise du 13 mai" qui marque le début du retour au pouvoir du Général De Gaulle.

29 mai 1958 : nouvelle plainte tunisienne et nouvelle plainte française à l'O.N.U.

16 juillet 1958 : dépôt d'une demande d'inscription de la question algérienne à l'ONU par le président du groupe afro-asiatique

16 septembre 1958 : les États-Unis s'abstiennent pour la première fois dans le vote de l'inscription de la question algérienne aux Nations Unies. Inscription de la question algérienne à l'ordre du jour de l'O.N.U. (Point 65 de l'ordre provisoire du jour de la 13^e session ordinaire)

19 septembre 1958 : création, au Caire, du Gouvernement Général de la République Algérienne (G.P.R.A.).

11 octobre 1958 : La Tunisie reconnaît le G.P.R.A.

Janvier 1959 : publication de *L'An V de la révolution algérienne* de Frantz Fanon qui appelle, dans son introduction, à une paix imposée internationalement par les Nations Unies.

15 - 22 avril 1959 : Conférence d'Accra (Ghana) et prise en compte de la dimension africaine de la guerre d'indépendance algérienne.

19 décembre 1960 : reconnaissance, au cours de la quinzième session de l'assemblée générale des Nations Unies, du droit du peuple algérien à l'indépendance.

ARCHIVES CONSULTÉES

ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (M.A.E.), CENTRE DE LA COURNEUVE

Direction Amérique (1952-1963) / Etats-Unis (9100)

- Etats-Unis et l'Afrique du Nord (1952-1959) (560)
- Relations extérieures avec l'Afrique et l'Occitanie / Tunisie / février 1957-décembre 1963 (438)
- Question algérienne / Les Etats-Unis et l'Afrique du Nord (Algérie et protectorats), réactions de la presse et de l'opinion publique américaine, activités des nationalistes nord-africains aux Etats-Unis, programme français d'informations / janvier - décembre 1958 (363)
- Informations, publications, presse écrite, radio, télévision américaine en France et française aux Etats-Unis ; services américains à l'étranger (U.S.I.A.) ; séjour de journalistes américains en France et en Algérie, question de Tanger, organisation et activités de presse et d'information de l'ambassade de France aux EUA / Janvier 1956 - décembre 1958 (535)
- Dossier général : discours, conférence de presse, communiqués du président et du secrétaire d'Etat, réactions internationales aux grandes questions de la politique américaine (mars 1956-décembre 1959) (375)
- Relations avec d'autres pays / Tunisie (février 1957 - décembre 1963) (438)

Direction Afrique, Levant, Algérie Maroc (1944-1959) / Algérie (3100)

- Presse, information, documentation / revue de la presse quotidienne algérienne par le Cabinet du gouverneur général (fragmentaire). Demandes de renseignement et de documentation divers. Presse et journalistes étranger (essentiellement articles de la presse étrangère). Voyages d'information de parlementaires / mai 1957 - aout 1959 (13)
- Propagande officielle et contre-propagande FLN (diffusion de documentation, émissions radiophoniques) / aout 1953-juin 1959 / cinéma (films, documentaires) février 1954-avril 1958 (14)
- Politique intérieure - rébellion algérienne (20) / activité des mouvements nationalistes algériens, évolutions de l'opinion internationale et de la situation en Algérie janvier-juin 1958 / juillet-octobre 1958 (21) / novembre 1958-novembre 1959 (22).
- Arrestation des cinq chefs rebelles algériens : réactions internationales, commentaires de la presse étrangère (octobre 1956) constitution de la commission d'enquête et de conciliation chargée d'examiner les circonstances du déroutement de l'avion, contre-mémoire du gouvernement français remis en septembre 1957, campagne tendant à faire libérer Ben Bella et ses compagnons de la Santé. Octobre 1956-janvier 1959 (23).

- Tentatives de constitution d'un gouvernement algérien depuis l'étranger, formation au Caire du Gouvernement provisoire algérien (GPRA), réactions étrangères et reconnaissances par certains pays / août 1956-septembre 1958 (25).
- Politique étrangère / La question algérienne et l'ONU / novembre 1957-décembre 1958 (36).
- Politique étrangère, relations avec les Etats Unis / septembre 1956 - novembre 1959 (45)
- Politique étrangère, relation avec la Tunisie / crise consécutive au bombardement de Sakiet, mars 1958 - août 1959 (52)

Nations Unies, organisations internationales (1944-1959) (372QO)

Secrétariat des conférences / Afrique du Nord / Algérie

- 13e session de l'Assemblée Générale (1958) (557) et attitude des pays (558) ; (559)
- Attitude des pays / Etats-Unis (1955-1959) (566)
- Les ingérences étrangères / Tunisie Maroc (1956-1959) (567)

La Tunisie et l'ONU / Secrétariat des conférences / Classement par pays / Territoires d'Outre-Mer / Tunisie

- Tunisie - relations avec l'ONU, différent de Sakiet Sidi Youssef (111)
- Tunisie (suite) Différent avec la France, incidents divers, recours à l'ONU, mission anglo-américaine de bons offices (112)
- Camp international de travail de Sakiet, différent avec la France, fourniture d'armes, plan Bourguiba de décolonisation. (113)

Assemblée générale 3e session extraordinaire d'urgence / Assemblée générale de l'ONU - 13e session / Composition des délégations et ordres du jour : (188)

Etats-Unis : Entretiens franco-américains de Washington et affaire des ballons sonde (1946-1959) (109)

BIBLIOTHÈQUE DU CENTRE D'ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE LA COURNEUVE - SOURCES IMPRIMÉES

L'année politique 1958, dir. André Siegfried, Edouard Bonnefous et JB Duroselle, Presses Universitaires de France et Editions du Grand Siècle, Paris, 1959, chapitre : "Février, l'affaire de SSY et ses conséquences politiques (8-13 février)" (p.16-19)

Keesing's contemporary Archives, Vol. XI1957-1958, Keesing's Publications Limited, Bristol, 1959.
Voir 16203 A (May 31-June 7, 1958) A. France-Tunisia - The Sakhiet Incident - Tunisian Demand for Evacuation of French Forces

Consulté avant le 1^{er} janvier 2020 et les nouvelles directives relatives aux archives postérieures à 1945 imposées par le S.H.A.T. de Vincennes

Répertoire de la série GRQ (papiers de l'Etat major et du Service générale de la défense externe)

- Installations militaires en Algérie, implantations militaires en AFN / Sous-série Algérie
- Organisation des Nations Unies (ONU) (GR 9 Q5 38,49)
- Presse (GR 9 Q5 30,35, 36, 37, 38)

Inventaire de la sous-série GR1H / Algérie (1945-1967)

- Etats-Unis d'Amérique - aide au FLN (1 H 1597)
- M'Hamed (Yazid) "représentant du FLN auprès de l'ONU (1956), coupures de presse le concernant." (1H 2479)

Non consulté à causes des nouvelles directives relatives aux archives postérieures à 1945 imposées par le S.H.A.T. de Vincennes

Inventaire de la sous-série 2H (Tunisie)

- Presse américaine (2 H 145-3)
- Organisation des nations unies : discussions sur le problème Algérien (coupures de presse) (1 H 1163) / FLN (1 H 1586)

Inventaire de la série GRT (1945-1972) - Etat-major de l'Armée de Terre

- ONU / Algérie (10 T 522)

Série GRT - Etat-major de l'armée de Terre

- Tunisie / Sakiet-Sidi Youssef, bombardement en 1958 (10 T 309-4)

FONDS D'ARCHIVES ORALES DU DU SERVICE HISTORIQUE DE L'ARMÉE DE L'AIR / fonds ONAC sur la Guerre d'Algérie / "paramètres chronologiques" / Les événements de 1958 / Le bombardement de Sakiet (8 février 1958)

- Fond Air, tome 1, Général Maurice Challe (AI 8Z 39)
- Fond Air, tome 1, Général Edmond Jouhaud, (ordonne le bombardement) (AI 8Z 120)
- Fond Air, tome 6 (événements et conséquences) Général Lucien Robineau (AI 8Z 753)
- Fonds ONAC, Claude Andreau (GR 5 K 49-18)

ARCHIVES AMÉRICAINES EN LIGNE (en ligne : history.state.gov/historical_documents)

D. D. Eisenhower papers / regular volumes (1958-1960) Foreign relations of the United States (1958-1960)

- Western Europe, Volume VII part 2
- Arab-Israeli Dispute / United Arab Republic / North Africa, Volume XIII

ARCHIVES AUDIOVISUELLES DE L'INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL (I.N.A.)

Radio

- PHD98208009 : Réactions tunisiennes au bombardement de Sakiet / Journal Parlé / CP / 08/02/1958
- PHD98208018 : Les suites internationales au bombardement de Sakiet / Paris vous parle du 9 février 1958 / France I Paris-Inter / 09/02/1958
- PHD94000608 : Conséquences du raid aérien de la France sur la frontière algéro-tunisienne / Paris vous parle du 10 février 1958 / France I Paris-Inter / 10/02/1958
- PHD94022722 : Paris vous parle du 11 février 1958 / France I Paris-Inter / 11/02/1958
- PHD94022735 : Paris vous parle du 13 février 1958 / France I Paris-Inter / 13/02/1958
- PHD94000634 : L'affaire du Sakhiet / Actualités de Paris : émission du 14/02/1958 / France II régionale / 14/02/1958
- PHD94022827 : Crise franco-tunisienne / Paris vous parle / France I Paris-Inter / 26/02/1958
- PHD98206590 : Les Etats-Unis et la guerre en Algérie / Journal Parlé / Journal parlé du 18 avril 1958 / X / 18/04/1958

ARCHIVES DE L'ÉTABLISSEMENT DE COMMUNICATION ET DE PRODUCTION AUDIOVISUELLE DE LA DÉFENSE DU (E.C.P.A.D.) DU FORT D'IVRY

Films

- ACT 57152 0017201 / Film / 12/06/1957 – démantèlement d'une cellule du FLN dans la région de Souk Ahras

Photographies

- ALG 57-355 / Photos / Bouchenoire / 7.07.1957 / Récupération d'armes à la frontière tunisienne
- BLED 58-87 / Photos / Claude Bellac / Du 1/01/1958 au 31/12/1958 / Opérations de maintien de l'ordre

BIBLIOGRAPHIE

ABBAS Ferhat, *Manifeste du peuple algérien (1943) suivi du Rappel au peuple algérien (1976)*, préface de Jean Lacouture, Paris, Decitre, 2014, 51 p.

AGERON Charles-Robert, *La décolonisation française*, Paris, Armand Colin, 1991, 179 p.

AGERON Charles-Robert, *La guerre d'Algérie et les algériens (1954-1962)*, Paris, Armand Colin, 1997, 346 p.

AGERON Charles-Robert, Les forces internationales et la décolonisation de l'Afrique du Nord in: Les Internationales et le problème de la guerre au XXe siècle. Actes du colloque de Rome (22-24 novembre 1984) Rome, École Française de Rome, 1987. pp. 195-218.

AIT AHMED Hocine, *La guerre et l'après-guerre*, Evreux, Editions de Minuit, 1964, 207 p.

ALPHAND Hervé, *L'étonnement d'être. Journal. 1939-1973.*, Paris, Fayard, 1977, 245 p.

BELKAID Akram, « 2. Le *New York Times* et l'année 1962 en Algérie », dans : Pierre-Louis Fort éd., *La France et l'Algérie en 1962*. Paris, Editions Karthala, « Lettres du Sud », 2013, p. 29-40.

BENCHERIF, Osman. *The Image of Algeria in Anglo-American writings 1785-1962*, University Press of America, Lanham, Maryland, 1997, 269 p.

BYRNE Jeffrey James, « L'action internationale du FLN », dans : Abderrahmane Bouchène éd., *Histoire de l'Algérie à la période coloniale. 1830-1962*. Paris, La Découverte, « Poche / Essais », 2014, p. 651-657.

BROWN, L. Carl. "The United States and the Maghrib." *Middle East Journal*, vol. 30, no. 3, 1976, pp. 273–290. *JSTOR*, www.jstor.org/stable/4325512. Accessed 4 Feb. 2020.

BRANCHE Raphaëlle, *L'embuscade de Palestro. Algérie 1958*, Paris, Armand Colin, 2010, 256 p.

BRANCHE Raphaëlle , *La guerre d'Algérie, une histoire apaisée ?* Paris, Seuil, 2005, 448 p.

BRANCHE Raphaëlle, *Bilan historiographique de la guerre d'Algérie, des années 2000 à aujourd'hui*, mars 2011, 57 p., rapport commandé par l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire.

CANAU Michel, GEISSER Vincent (dir.), *Habib Bourguiba, la trace et l'héritage*, avec la collaboration de Claude Liauzu, Laurence Pierrepont-de-Cock, Asma Larif-Béatrix, Lotfi Hajji et al. ; Institut d'études politiques, Centre de science politique comparative, 2004

COUVE DE MURVILLE Maurice. *Une politique étrangère. Journal. (1958-1969)*. Paris, Plon, 1975, 507 p.

CHAULET ACHOUR Christiane, *Frantz FANON, Un classique de la décolonisation*, A 192, dans Littératures, savoirs et enseignement, Colloque international de l'APELA de septembre 2004, CELFA, ss. Dir. De Ngalasso-Mwatha, Presses universitaires de Bordeaux, Univ. Michel de Montaigne, Bordeaux 3, sept. 2007, pp.47 à 57.

CHNEGUIR Abdelaziz, *La Politique extérieure de la Tunisie 1956-1987* ; préf. de Robert Frank, Paris, L'Harmattan, 2004, 310 p.

CONNELLY Matthew, *A Diplomatic Revolution: Algeria's Fight for Independence and the Origins of the Post-Cold War Era*, New-York, Oxford University Press, 2002, 418 p.

CONNELLY Matthew, *L'arme secrète du FLN. Comment de Gaulle a perdu la guerre d'Algérie*, Paris, Payot, 2011, 638 p., traduit de l'anglais (États-Unis) par Françoise Bouillot

DUROSELLE Jean-Baptiste, *La France et les Etats-Unis des origines à nos jours*, Paris, Le Seuil, 1976, 290 p.

EDELMAN Maurice, *The Fratricides*, traduit de l'anglais par Paule et Raymond Olcina, Paris, Presses de la cité, 1964, 347 p.

EISENHOWER Dwight David, *Batailles pour la paix. Mes années à la Maison Blanche, 1956-1961*, Paris, Trévisse, 1968, 603 p.

EL-MECHAT Samya, *Les Etats-Unis et l'Algérie. De la méconnaissance à la reconnaissance 1945-1962*, préface de C.-R. Ageron, Paris, L'Harmattan, 1996, 246p.

EL-MECHAT Samya, *Les Etats-Unis et la Tunisie. De l'ambiguïté à l'entente 1945-1959*, Paris, L'Harmattan, préface de C.-R. Ageron, Paris, L'Harmattan, 1997, 212 p.

EL-MECHAT Samya, *Les relations franco-tunisiennes histoire d' une souveraineté arrachée : 1955- 1964*, Paris, L'Harmattan, 2005, 254 p.

EL-MECHAT Samya, « L'improbable « Nation arabe ». La Ligue des États arabes et l'indépendance du Maghreb (1945-1956) », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2004/2 (no 82), p. 57-68. URL : <https://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2004-2-page-57.htm>

ELSENHANS Hartmut, *La guerre d'Algérie (1954-1962). La transition d'une France à l'autre. Le passage de la IV^e à la V^e république*, préface de Gilbert Meynier, Paris, Publisud, 1999, 1071 p.

FANON Frantz, *Les damnés de la Terre*, Paris, François Maspero, 1961, 251 p.

FANON Frantz, *L'an V de la révolution algérienne*, Paris, François Maspero, 1972, 175 p.

FARGE Arlette, « Penser et définir l'événement en histoire. Approche des situations et des acteurs sociaux », *Terrain*, n° 38, 2002, pp. 69-78.

FOUCHER Michel, *Fronts et frontières. Un tour du monde géopolitique*, Paris, Fayard, 1988, 200 p.

FRANK Robert, « Penser historiquement les relations internationales », *Annuaire français des relations internationales*, 2003.

FRANK Robert (dir.), *Pour l'histoire des relations internationales*, Presses Universitaires de France, 2012, 776 p.

FRANK Robert, PAS Niek, THENAULT Sylvie, CONNELLY Matthew, Débat autour d'un livre *L'arme secrète du FLN. Comment De Gaulle a perdu la guerre* de Matthew Connelly, Paris, Payot, 2011, Armand Colin « Monde(s) »

GADANT Monique, *Islam et nationalisme en Algérie, d'après "El-Moudjahid", organe central du FLN de 1956 à 1962*, préface de Benjamin Stora, Paris, L'Harmattan, 1988, 221 p.

HARBI Mohammed, *Les archives de la révolution algérienne* rassemblées et commentées par Mohammed Harbi, postface de Charles-Robert Ageron, Paris, Jeune Afrique, 1981, 584 p.

HARBI Mohammed, *1954, la guerre commence en Algérie*, Paris, Decitre, 1998, 224 p.

Historia Magazine, *La guerre d'Algérie : bombardement de Sakiet Sidi Youssef*, numéro 239, Paris, Tallandier, 21 août 1972

LEDWIDGE Bernard, *De Gaulle et les Américains, conversations avec Dulles, Eisenhower, Kennedy, Rusk (1958-1964)*, Paris, Flammarion, 1992, 167 p.

MANAA Mohammed, *Instruments médiatiques et opinion publique occidentale dans les stratégies politiques des nationalistes algériens : le cas de New-York Times*. Thèse de doctorat, département d'histoire, Faculté des lettres Québec Université Laval, 1992, 544 p.

MAATOUG Fredj, *John F. Kennedy, la France et le Maghreb*, préface de Jacques Thobie, Paris, L'Harmattan, 2012, 356 p.

MELANDRI Pierre, *Les Etats-Unis et le "défi européen" (1955-1958)*, Publications de la Sorbonne, 1975, 220 p.

MEYNIER Gilbert, *Histoire intérieure du FLN (1954-1962)*, Paris, Fayard, 2002, 821 p.

MICHEL Marc, *Décolonisations et émergence du Tiers-Monde*, Paris, Hachette, 1993, 271 p.

MICHEL Marc, "Chapitre 9. Colonisation, décolonisation et « système-monde »", dans : Robert Frank éd., *Pour l'histoire des relations internationales*. Paris, Presses Universitaires de France, « Le Noeud Gordien », 2012, p. 231-254. URL : <https://www.cairn.info/pour-l-histoire-des-relations-internationales--9782130606246-page-231.htm>

MILZA Pierre, "Opinion publique et politique étrangère" in: *Opinion publique et politique extérieure en Europe. I. 1870-1915. Actes du Colloque de Rome (13-16 février 1980)* Rome : École Française de Rome, 1981. pp. 663-687. (Publications de l'École française de Rome, 54-1)

MORGAN Ted, *Ma bataille d'Alger*, Paris, Tallandier, 2017, 384 p.

PAS Niek, *Les Pays-Bas et la guerre d'Algérie*, Alger, Barzakh, 2000, 2013, 232 p.

PERVILLE Guy, *Histoire iconoclaste de la guerre d'Algérie et de sa mémoire*, Paris, Vendémiaire, 2018, 672 p.

PERVILLE Guy, "Quinze ans d'historiographie de la guerre d'Algérie (1962-1977)", *L'annuaire de l'Afrique du Nord*, 1976 et complétés par des comptes-rendus dans *L'annuaire de l'Afrique du Nord* 1977, 1990 et 1992, Aix en Provence, Centre de Recherche sur les Sociétés Méditerranéennes.

PERVILLE Guy, "Guerre étrangère et guerre civile en Algérie (1954-1962)", *Relations Internationales*, no 14, 1978, pp. 171-196.

PERVILLE Guy, "La révolution algérienne (1954-1962) et la guerre froide", *Études internationales*, Québec, Université Laval, 1985, n° 1, pp. 55-66.

PERVILLE Guy, *Atlas de la guerre d'Algérie : de la conquête à l'indépendance*, Paris, Autrement, 2003, 64 p.

RENOUVIN Pierre, DUROSELLE Jean-Baptiste, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Paris, Armand Colin, 1964, 521 p.

SINGARAVELOU Pierre, « Les stratégies d'internationalisation de la question coloniale et la construction transnationale d'une science de la colonisation à la fin du xix^e siècle », *Monde(s)*, 2012/1 (N° 1), p. 135-157. URL : <https://www.cairn.info/revue-mondes1-2012-1-page-135.htm>

STORA Benjamin, *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*, Paris, La découverte, 2004, 128 p.

STORA Benjamin, *Histoire de la guerre d'Algérie (1954-1962)*, Paris, La découverte, 2004, 128 p.

TAUBERT Fritz, La décolonisation comme problème de l'histoire des Relations : La guerre d'Algérie et les pays de l'Est, in: *Outre-mers*, tome 98, n°372-373, 2^e semestre 2011. Les deux Allemagnes et l'Afrique, sous la direction de Chantal Metzger. pp. 45-62.

THENAULT Sylvie, *Algérie : des "événements" à la guerre : idées reçues sur la guerre d'indépendance algérienne*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2019, 206 p.

VAISSE Maurice, « L'ONU, oui ou non ? », *Relations internationales*, 2006/4 (n° 128), p. 103-106.
URL : <https://www.cairn.info/revue-relations-internationales-2006-4-page-103.htm>

VALETTE Jacques, « Le bombardement de Sakiet Sidi Youssef en 1958 et la complexité de la guerre d'Algérie », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2009/1 (n° 233), p. 37-52. URL : <https://www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2009-1-page-37.htm>

VALETTE Jacques, « 1956 : le FLN porte la guerre d'Algérie en Tunisie », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2006/4 (n° 224), p. 65-79. URL : <https://www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2006-4-page-65.htm>

VERMEREN Pierre, *Misère de l'historiographie du "Maghreb" post-colonial 1962-2012*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012, 288 p.

WALL Irwin M., *Les États-Unis et la guerre d'Algérie*, Préface de Georges-Henri Soutou, Paris, Soleb, 2006, 464 p.

ZIVIE David Raphael, *La guerre en Algérie vue par Francis de Tarr, diplomate américain (1960, 1961-1962)*, Paris, L'Harmattan, 2003, 294 p.